

LE FRANCO-PROVENÇAL  
EN SAVOIE  
HISTOIRE ET PRATIQUES  
CONTEMPORAINES

---

NATALIA BICHURINA  
CHRISTIANE DUNOYER

Natalia Bichurina

Titulaire de masters en linguistique générale, en sociolinguistique, en sociologie et en anthropologie, elle était en 2015 en train d'achever un doctorat en anthropologie linguistique aux universités de Perpignan et de Bergame. D'origine russe, elle a appris le francoprovençal au cours de ses recherches sur cette langue, menées depuis 2009 sur tout son territoire. Elle a effectué de nombreux séjours en Savoie notamment entre juillet et octobre 2015 pour la réalisation de cette étude.

Christiane Dunoyer

Docteur en anthropologie de l'université d'Aix-Marseille et titulaire d'une maîtrise en Lettres modernes avec un mémoire linguistique et ethnolinguistique sur le francoprovençal.

Valdôtaine de langue maternelle francoprovençale, elle a eu une scolarité bilingue italien français.

Ancienne étudiante de l'université de Savoie, elle a vécu à Chambéry pendant quatre ans. Depuis 2015, elle est la directrice scientifique du Centre d'études francoprovençales René Willien en Vallée d'Aoste.

#### RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

Natalia Bichurina, Christiane Dunoyer,  
« Le francoprovençal en Savoie :  
Histoire et pratiques contemporaines »,  
*Les Dossiers du Musée Savoisien :*  
*Revue numérique* [en ligne], 7-2021.  
URL : [https://patrimoines.savoie.fr/  
revue-numerique-7-2021](https://patrimoines.savoie.fr/revue-numerique-7-2021)

Article issu du rapport de recherche éponyme de 2015 consultable dans son intégralité sur demande au Musée Savoisien.

Ce rapport contient le guide d'entretien, un inventaire des sources orales et des sources écrites.

## RÉSUMÉ

---

Le Musée Savoisien a commandé en 2015 une étude sur l'histoire et les enjeux contemporains du francoprovençal en Savoie. Après avoir analysé les sources écrites et orales existantes (bibliothèques, archives, fonds privés et associatifs), Christiane Dunoyer et Natalia Bichurina ont conduit une enquête sur le terrain par des entretiens en francoprovençal et des temps d'observation participante. Leur rapport présente l'histoire du francoprovençal et ses différentes dénominations (patois, francoprovençal, langue savoyarde, arpitan) dans une perspective à la fois géopolitique et sociale. Abordant les pratiques et enjeux contemporains de cette langue, elles interrogent la classification des locuteurs du rapport FORA (*Francoprovençal et Occitan en Rhône-Alpes, étude commandée par la Région Rhône-Alpes*) au regard de leur enquête de terrain pour distinguer les locuteurs « natifs », « tardifs » et « nouveaux » et questionner leurs représentations du francoprovençal et de son devenir.

## MOTS-CLÉS

---

**SAVOIE**

**PATOIS**

**FRANCOPROVENÇAL**

**ARPITAN**

**LANGUE SAVOYARDE**

**LOCUTEURS**

**PATRIMOINE**

**INTERCOMPRÉHENSION**

# INTRODUCTION

---

Le domaine francoprovençal s'étend actuellement sur trois pays : la France, la Suisse et l'Italie. En France, cette langue est parlée sur un territoire qui s'étend des monts du Forez à l'Ouest, jusqu'en Suisse romande et en Val d'Aoste à l'est.

Le Musée Savoisien, musée départemental d'histoire et des cultures de la Savoie, a initié, dans le cadre de sa rénovation, une politique de recherche afin d'actualiser son discours scientifique, enrichir ses collections et préparer son nouveau parcours de visite. La place des langues c'est-à-dire du francoprovençal, du français mais aussi de l'italien revient fréquemment dans les interrogations du public le fréquentant. Les questions des visiteurs révèlent souvent une interprétation erronée de l'histoire de la Savoie (« on parlait italien en Savoie ? »), voire une méconnaissance totale de son histoire singulière au sein de l'Europe. Le Musée Savoisien a donc commandé, en 2015, dans le cadre du projet européen Alcotra 2007-2013 ETHNOLOGIA, en lien avec le Conseil général de la Haute-Savoie, chef de file, et la Région autonome de la Vallée d'Aoste, une étude ayant comme objectif d'interroger l'histoire, l'actualité et la mémoire du francoprovençal.

Dans la continuité du rapport remis au musée, nous avons rassemblé ici les principaux résultats de l'étude. Après avoir abordé la méthode de l'enquête, les questions de dénomination de la langue seront mises en perspective d'un point de vue historique et sociopolitique avant d'aborder les pratiques et enjeux contemporains du francoprovençal en Savoie. L'identification des locuteurs est analysée au regard de la pertinence de cette catégorisation pour la communauté linguistique même. Par la suite, l'étude aborde les principales représentations véhiculées sur la langue aujourd'hui par ses locuteurs comme la question de l'intercompréhension des différentes variétés ou la langue-outil, la langue-patrimoine, voire l'émblématisation de la langue.

# UNE ENQUÊTE DE TERRAIN

L'enquête s'est construite par entretiens semi-directifs de recherche auprès de locuteurs comme ceux ayant été élevés dans un environnement bilingue français/francoprovençal, afin de comprendre leur ressenti, leur vécu, leur mémoire par rapport à cette langue. Elle a été également conduite auprès des « activistes » ou des « militants » qui se sont organisés pour conserver, défendre, promouvoir le francoprovençal, dans la perspective de comprendre leurs motivations et leur organisation. Simultanément, une importance particulière a été accordée aux observations ethnographiques (comme détaillé ci-dessous). Ainsi Natalia Bichurina s'est établie pour trois mois en Savoie pour effectuer cette enquête.

## L'étude en chiffres

Cinquante-et-un informateurs ont été interrogés lors de quarante entretiens auxquels s'ajoutent des moments d'observations dans le cadre de différentes manifestations concernant le francoprovençal :

- Réunions du CIF, Conseil International du Francoprovençal (Habère-Poche, 17-07-2015; Reignier, 12-09-2015);
- Réunion de l'ILS, Institut de la Langue Savoyarde (Mairie de Seynod, 06-07-2015);
- Feuilleâzhe, festival de musique alpine (Habère-Poche, 17-07-2015);
- Fête du 15 août (Saint-Colomban de Villards);
- Fête internationale des patois (Reignier, 12-13 sept 2015).

Les cinquante-et-un entretiens et temps d'observation participante ont été répartis sur vingt-cinq localités en Savoie (fig. 1) et à la fête du patois organisée à Reignier (Haute-Savoie) en 2015.

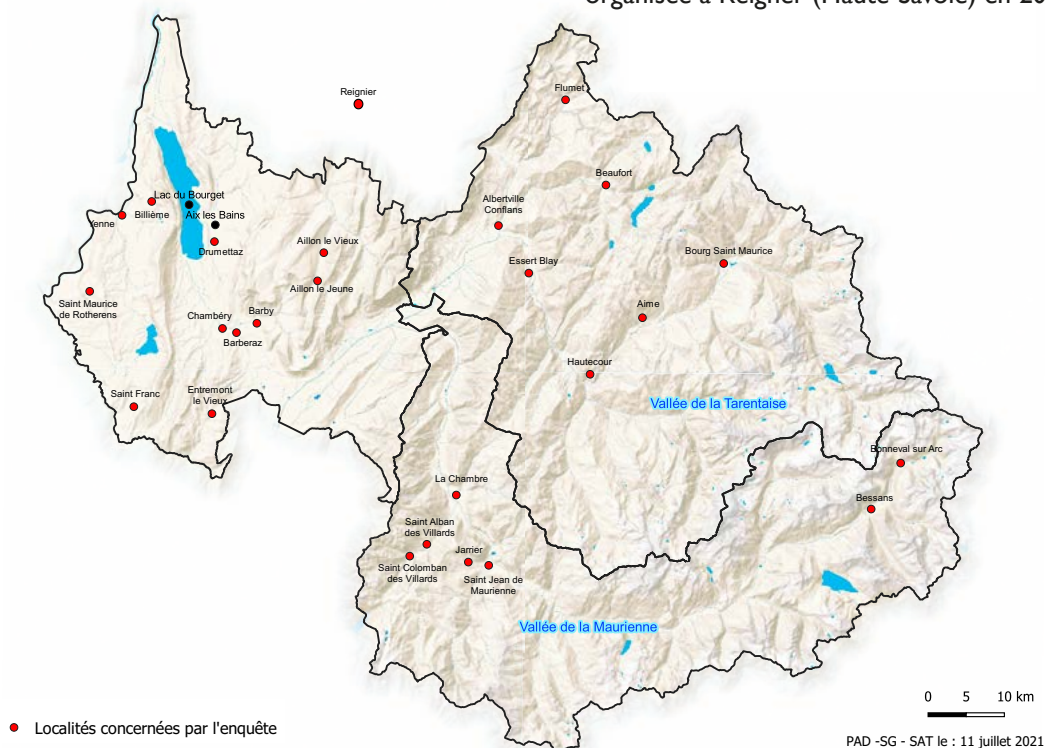


Figure 1. Carte des localités où ont été conduits les entretiens, 2015, Christiane Dunoyer / Département de la Savoie, pôle Aménagement du Département, Valérie Journet

## Une étude interdisciplinaire

L'enquête a été conçue au croisement de différentes disciplines académiques, notamment de l'anthropologie et de la sociolinguistique dans un souci d'«exil intellectuel». Condition préalable à toute recherche, la condition de l'exil est exemplaire du statut de l'intellectuel en tant qu'*outsider*: ne jamais être pleinement en phase, se sentir toujours extérieur au monde sécurisant et familier des enquêtés, avec comme souci de s'efforcer d'éviter et même honnir les pièges de l'adaptation et du bien-être national<sup>1</sup>. Il s'est donc agit de se dé-familiariser de l'idéologie, linguistique nationale qui pèse parfois sur l'analyse scientifique tout en ayant simultanément une connaissance approfondie du terrain.

Les méthodes qualitatives ont été privilégiées, notamment les entretiens et l'observation. Ce choix méthodologique permet une compréhension approfondie des représentations autour de la langue et de mettre en parallèle les représentations linguistiques avec les usages effectifs de la langue en interaction.

## Le francoprovençal comme langue d'enquête

La langue principale de l'enquête, tout comme la seule langue de communication aussi bien orale qu'écrite entre les enquêteurs, était le francoprovençal. Nous avons remarqué, lors de nos recherches préalables à l'enquête, une différence cruciale des représentations de la situation linguistique en Savoie d'une part chez les chercheurs et d'autre part chez les locuteurs du francoprovençal non-savoyards. Ainsi, les chercheurs parlent des «locuteurs invisibles»<sup>2</sup> et d'une langue qui n'est (presque) plus utilisée dans des buts de communi-

cation, une langue «post-vernaculaire»<sup>3</sup>. Au contraire, pour les locuteurs italiens ou suisses, c'est une langue encore bien vivante: «dans chaque endroit où je vais en Savoie, je trouve toujours quelqu'un avec qui je peux parler patois», pour citer un locuteur suisse. L'approche volontairement francoprovençalophone, hormis l'intérêt de recueillir des témoignages dans la langue francoprovençale, vise à placer l'enquêteur entre ces deux types d'interlocuteurs possibles (chercheur francophone de grande ville vs locuteur patoisant) pour avoir une vision plus juste de la situation linguistique.

<sup>1</sup> SAID Edward, *Des intellectuels et du pouvoir* [*Representations of the Intellectual* : The 1993 Reith Lectures, Pantheon Books, 1994], Paul Chemla (trad.), Dominique Eddé (rev.), Paris, Seuil, 1996, p. 69

<sup>2</sup> BERT M., COSTA J., MARTIN J.-B., *Étude FORA : Francoprovençal et Occitan en Rhône-Alpes*, Lyon, INRP, ICAR, DDL, 2009.  
Disponible sur : [http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Etude\\_FORA\\_rapport\\_définitif.pdf](http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Etude_FORA_rapport_définitif.pdf)

<sup>3</sup> PIVOT B., *Revitalisation de langues postvernaculaires : le francoprovençal en Rhône-Alpes et le rama au Nicaragua*, thèse de doctorat, Lyon (manuscrit), 2014

## L'observation participante pour favoriser les échanges

---

Nous avons privilégié les situations spontanées, les regroupements festifs, et lorsque l'entretien avait été planifié, nous nous sommes adaptées aux situations choisies par le ou les informateurs. En effet, même lorsqu'il s'agit d'un entretien il est toujours important de savoir où il se passe, car les réactions et la disponibilité de la personne interrogée peuvent changer. Nous avons donc varié les occasions de rencontre (Feuflîâzhe, festival international de musiques, danses et chants des Alpes; fête internationale des patois; fête du 15 août; réunions du Conseil International du Francoprovençal; réunion de l'Institut de la Langue Savoyarde), rendez-vous ponctuels, rencontres organisées par des groupes (Bessans Jadis et Aujourd'hui; groupe de Bourg-Saint-Maurice), en alternant observation participante et entretiens semi-directifs de recherche, parfois en multipliant les rencontres avec un même informateur.

L'attention accordée au contexte et à son respect y compris lors des enregistrements et des moments de tournage, nous a permis d'atteindre un haut degré d'authenticité de la part de nos informateurs car parler d'une langue qui évoque autant de sentiments contrastés est difficile, comme il est difficile de parler une langue que l'on pratique seulement dans des circonstances codifiées, avec un nombre restreint de personnes. Grâce à cette attention aux conditions de l'enquête, nous sommes en effet parvenues à des situations de communication assez spontanées, riches d'informations et des ressentis et vécus personnels qui constituent l'un des principaux atouts de l'enquête ethnologique, même si notre présence pouvait bousculer les représentations des informateurs.

## VOUS AVEZ DIT FRANCOPROVENÇAL, PATOIS, LANGUE SAVOYARDE OU ARPITAN ?

---

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous a paru important de faire un point sur la question des mots et expressions utilisés pour désigner la langue, pouvant générer des confusions pour les visiteurs du musée. Il existe plusieurs dénominations du francoprovençal, créées à des époques et à des fins différentes. Aujourd'hui, en Savoie, les noms donnés à cette langue révèlent autant le contexte sociopolitique et culturel de leur émergence que les enjeux de leurs usages.

### Langue, dialecte, patois ?

---

Dans le langage courant, en France, on fait souvent la distinction entre trois notions : la langue, le dialecte et le patois. Cette distinction se double d'une hiérarchie où une langue est perçue comme la plus digne des trois, un dialecte étant une sous-langue ou variété de langue bénéficiant d'une valeur moindre et enfin les patois souvent présentés comme des sous-variétés. Dans cette perspective, les dialectes et patois sont perçus comme inférieurs et assimilés à des « non-langues ». Cette vision est propre à l'idéologie linguistique française telle qu'elle a été établie suite à la Révolution française prônant l'unité de la langue et de la nation; elle n'a aucun fondement linguistique.

Toutes les langues ont des variations internes. Il existe toujours une variation spatiale : ainsi on distingue des dialectes géographiques au sein des langues et des parlers au sein des dialectes. Dans

la tradition de la dialectologie française, ces derniers ont parfois été appelés patois. Simultanément, il existe une variation liée à la stratification sociale : dans ce cas on parle des sociolectes. Par ailleurs, puisqu'on peut faire des usages différents de la langue, les formes langagières se distinguent selon les fonctions de ces usages : on parle de registre ou style (conversation formelle ou informelle), de domaine d'usage (selon les sujets de conversation) et de mode (l'oral ou l'écrit)<sup>4</sup>. Or, en sociolinguistique, on parle des variétés linguistiques pour désigner les différentes formes de la langue, que ce soit des dialectes géographiques, des sociolectes ou des registres.

Nous parlerons ici de la langue francoprovençale et des variétés linguistiques francoprovençales (la variation géographique et sociale au sein de cette langue). Quant au mot patois, il sera réservé à des usages « émiques », c'est-à-dire, se référant d'une manière explicite ou implicite au point de vue de l'informateur (par exemple : « Selon l'informateur X, il parlait patois depuis l'enfance » – car c'est ainsi qu'il se réfère lui-même à sa langue).

### Des représentations sociales liées aux variations linguistiques

Linguistiquement, toutes les variétés ont la même valeur ; socialement, cependant, les locuteurs leur attribuent une valeur différente. Les variétés linguistiques étant assimilées à ceux qui les parlent. Ainsi, le patois a été associé aux paysans, dont le degré de culture était jugé bas, tout comme leur niveau économique ; de même, le patois était jugé inférieur à la langue standard. De plus, la re-production des stéréotypes d'après lesquels « le patois ne s'écrit pas » et qu'il ne sert que pour parler dans un cercle familial ou amical de la vie du monde agropastoral (« pour parler aux vaches », etc.) servait à nier son statut de « langue ». En imaginant

le patois comme un code réduit, on oublie que bien souvent le francoprovençal était la seule langue de communication quotidienne, notamment pour la génération de ceux qui ont maintenant autour de 90 ans, et pendant des siècles auparavant. En tant que telle, elle servait à parler de tout ce qui peut – ou pouvait – être dit. Imaginer qu'elle ne servait qu'à parler des vaches et de la vie agropastorale en général, c'est supposer que toute la communication humaine dans toute une communauté était réduite à des conversations de ce type.

**4** Si historiquement l'oral supposait un style familier et l'écrit un style formel, aujourd'hui la situation a évolué. Un changement considérable s'est notamment opéré, dû au développement des technologies de communication (Internet, téléphones portables) de sorte qu'aujourd'hui « on a en effet affaire à un continuum. Si la polysémie de "oral" signale une affinité certaine entre la situation de parole orale et le style familier, il n'en existe pas moins toutes sortes de variétés d'oral (on peut "parler comme un livre") aussi bien que d'écrit (voir par exemple les "chats" et les "textos") » (KERBRAT-ORECCHIONI C., *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 29). On peut donc noter que la perception de la forme écrite d'une langue comme plus « noble » (ou, au moins, plus formelle) et de l'oral comme plus « familière » devrait être remise en question.



## Parler plusieurs langues au quotidien : bilinguisme et diglossie

Les différentes fonctions qu'une langue doit remplir dans une société peuvent être assurées par diverses variétés de la même langue, ou par des langues différentes. Si le bilinguisme désigne les compétences en deux langues d'un individu, la diglossie<sup>5</sup> se réfère à une situation linguistique où, dans une société, deux variétés linguistiques ou deux langues différentes sont utilisées d'une manière complémentaire : l'une, considérée comme « haute », est utilisée dans le registre officiel et à l'écrit, et l'autre, considérée comme « basse » est employée dans les contextes plus familiers et à l'oral. La variété « haute » est typiquement celle de l'enseignement, de la littérature, de la religion, de l'administration et des lois. Elle est par conséquent codifiée et uniforme, tandis que la variété « basse » peut avoir un haut degré de variation. Tous les locuteurs ne maîtrisent pas nécessairement les deux variétés. L'accès à l'une ou l'autre variété peut dépendre de variables comme la classe sociale, le niveau d'instruction, le métier, mais aussi l'âge, le sexe, l'origine géographique, etc. Cependant, toute la société partage les représentations liées à ces deux variétés, même si la variété « haute » bénéficie de davantage de prestige aux yeux de ses membres. Comme nous le verrons, la diglossie<sup>5</sup> a été la situation linguistique typique en Savoie, dès la période gallo-romaine.

## Répertoire et communication

La maîtrise des différentes formes de la langue et des différentes langues (pour les bilingues) constitue un répertoire verbal des locuteurs (le répertoire linguistique personnel d'un locuteur est ce qu'on appelle un idiolecte). Comme le rappelle Lodge<sup>6</sup> :

L'une des caractéristiques essentielles de la compétence communicative, c'est la capacité qu'a le locuteur de modifier sa façon de parler en fonction de ses interlocuteurs [...], à changer de style selon ce que, d'après lui, impose la situation, ou encore à changer de code s'il vit dans une communauté bilingue ou bien dans une situation de « diglossie ». Ce type de changement de la façon de parler est ce qu'on appelle l'accommodation<sup>7</sup>.

**5** Le terme a été inventé par le sociolinguiste Charles Fergusson (FERGUSSON Ch., « Diglossia » in *Word*, 15, 2, 1959, pp. 325-340), et élaboré ensuite par Fishman (FISHMAN J., « Bilingualism with and without diglossia ; diglossia with and without bilingualism » in *Journal of Social Issues* 23, 2, 1967, pp. 29-38 : pour Ferguson, il s'agissait de deux dialectes de la même langue ; Fishman a ensuite appliqué le terme pour parler des deux langues différentes. Une élaboration de ce terme a été proposée par la sociolinguistique occitano-catalane qui y a intégré la notion de *conflit linguistique* (ARACIL LI.V., *Conflit linguistique et normalisation dans l'Europe nouvelle*, Nancy, CUE, 1965 ; GARDY Ph., LAFONT R., « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan » in *Langages*, 1981, Volume 15, n° 61, pp. 91-75).

**6** LODGE R.A., *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue [French, from dialect to standard. French]*, Paris, Fayard, 1997, p. 26

**7** GILES H., POWESLAND P.F., *Speech Style and Social Evaluation*, London, Academic Press, 1975 ; TRUDGILL P., *Dialects in contact*, Oxford, UK, New York, NY, B. Blackwell, 1986

8 ASCOLI G.I., « Schizzi franco-provenzali » in *Archivio glottologico italiano*, 3, 1878 [1874], pp. 61-120

9 Le nom *provençal* était utilisé à l'époque pour l'ensemble du domaine d'oc.

10 BICHURINAN., *L'émergence du francoprovençal. Langue minoritaire et communauté autour du Mont-Blanc*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2019

11 Ainsi, dans son *Introduction à la philologie romane*, Lorenzo Renzi (RENZI Lorenzo, SALVI Gianpaolo (collab.), *Nuova introduzione alla filologia romanza*, Bologna, Il Mulino, 1992) parle ainsi de l'impact des études d'Ascoli : « Ma il dato più inquietante che emerge dagli studi dell'Ascoli [...] è il modo sfumato con cui le parlate si differenziano le une dalle altre, *senza confini netti*. Davanti alla rappresentazione dialettologica concreta, l'idea di lingua può sembrare un'astrazione. Dove sta l'italiano, dove sta il francese, lo spagnolo ? Davanti a noi c'è un *continuum dialettale* che si differenzia via via (RENZI, 1992, p. 64. Nous soulignons). »

« Mais la donnée la plus inquiétante qui émerge des études d'Ascoli [...] est la manière nuancée avec laquelle les parlers se différencient les uns des autres, *sans frontières nettes*. Face à la représentation dialectologique stricte, l'idée de langue peut sembler une abstraction. Où est l'italien, où est le français, l'espagnol ? Il y a devant nous un *continuum dialectal* qui se différencie progressivement. »

## Le continuum dialectal et l'intercompréhension

Les limites entre les dialectes ne sont pas nettes : il s'agit d'habitude d'un continuum dialectal (continuum spatial, social, stylistique...). Ainsi, sur le plan géographique, il existe un continuum roman : les langues aux extrémités ne sont pas ou sont difficilement intercompréhensibles, mais les localités géographiquement voisines peuvent avoir des parlers très semblables et parfaitement intercompréhensibles, tandis que typologiquement ils appartiennent à deux « langues » différentes : tel est le cas des zones limitrophes entre le francoprovençal et l'occitan, que ce soit sur le territoire français ou italien.

## Ascoli et l'identification du franco-provençal (avec un tiret)

Le francoprovençal apparaît comme la dernière-née des langues gallo-romanes : non pas du point de vue ontologique (de l'évolution de la langue), mais en tant que partie délimitée et nommée du continuum linguistique. En 1874, le linguiste italien G. I. Ascoli<sup>8</sup> propose d'ajouter à la distinction classique *langue d'oïl* (français) vs *langue d'oc* (provençal)<sup>9</sup> un « type linguistique » de transition qu'il a nommé « franco-provençal »<sup>10</sup>. En effet, Ascoli est connu comme l'un des premiers chercheurs à énoncer l'idée de continuum linguistique<sup>11</sup>. Dans ce contexte, le nom qu'il a donné à cet ensemble linguistique pouvait servir à souligner l'idée d'un continuum : le francoprovençal est une combinaison particulière des traits du français et de ceux du provençal, sans pour autant être un mélange tardif de ces deux langues, mais un type linguistique à part entière :

«Chiamo franco-provenzale un tipo idiomático, il quale insieme riunisce, con alcuni suoi caratteri specifici, più altri *caratteri*, che *parte son comuni al francese, parte lo sono al provenzale*, e non proviene già da una tarda confluenza di elementi diversi, ma bensì attesta la sua *propria indipendenza storica*, non guari dissimile da quella per cui tra di loro si distinguono gli altri principali tipi neo-latini<sup>12</sup>.»

«J'appelle franco-provençal un type linguistique qui rassemble, avec certains de ses traits spécifiques, d'autres traits, qui en partie sont communs au français, en partie au provençal, et qui ne sont pas issus d'un mélange tardif d'éléments distincts, mais qui atteste plutôt de sa propre indépendance historique, guère différente de celle par laquelle les autres types néo-latins se distinguent entre eux.»

L'identification du francoprovençal apparaît à un moment historique très particulier : elle a suivi la division de la Savoie. Depuis le Moyen Âge, une grande partie du domaine francoprovençal se trouvait sous le règne des États de Savoie ; en 1860, une partie a été annexée par la France, et une autre – la Vallée d'Aoste et le Piémont – a intégré le nouveau royaume d'Italie. Sur le plan pragmatique, la cession des territoires à l'ouest des Alpes – duché de Savoie et comté de Nice – à la France avait été prévue dans un pacte de 1858 entre le royaume de Sardaigne et l'Empire français comme récompense pour l'intervention de l'armée française aux côtés des armées de la maison de Savoie dans la conquête de la Lombardie-Vénétie (alors partie de l'Empire austro-hongrois). Sur le plan idéologique, elle a été liée à l'idée romantique de l'unité d'une nation et d'une langue. L'historien Celi<sup>13</sup> définit ainsi les raisons de la cession de la Savoie :

«Au niveau politique, les domaines transalpins constituaient un poids pour une dynastie désormais totalement vouée à la conquête de l'Italie ; au niveau idéologique, l'idée romantique et jacobine de l'unité « di lingua ... di sangue e di cuor » (de langue... de sang et de cœur) concevait mal un Royaume où cohabiteraient deux langues riches de traditions et de littérature, comme l'était justement l'italien et le français ; au niveau social, enfin, la Savoie, traditionnellement catholique et conservatrice, ne manifestait pas beaucoup de sympathie pour une dynastie qui avait approuvé, dans les années précédentes, de nombreuses mesures contraires aux intérêts ecclésiastiques et qui, surtout, se montrait toujours plus intéressée par l'Italie, négligeant le sort des domaines transalpins.»

Dans ce contexte politique, l'idée d'une langue francoprovençale n'a pas pu être acceptée ni de l'un, ni de l'autre côté des Alpes. En France, la Savoie avait été annexée en raison de ses pratiques francophones ; par ailleurs, lorsque l'article d'Ascoli est sorti, la France venait de perdre l'Alsace et la Lorraine sous prétexte justement de leurs pratiques germanophones. Dire dans ces conditions que la langue de Savoie n'est pas française était inacceptable pour le pouvoir central. De l'autre côté des Alpes, nous sommes juste après l'Unité italienne, déclarée en 1861 et achevée en 1871. Dès l'Unité de l'Italie, les usages du français en Vallée d'Aoste ont servi à l'élite politique valdôtaine pour légitimer la revendication d'un statut

<sup>12</sup> ASCOLI, 1878 [1874], p. 61

<sup>13</sup> CELI A., *La Vallée d'Aoste : biographie d'une région*, Aoste, Le château, 2004, p. 71

d'autonomie pour la région (ou le duché), au niveau politique, économique et fiscal (plus tard, le Statut d'autonomie de la Vallée d'Aoste de 1948 a explicitement été fondé sur les pratiques du français dans la région). Dans ces conditions, dire que «la vraie langue» de la Vallée d'Aoste est «le francoprovençal» et non pas le français, était inacceptable pour l'élite valdôtaine même : à la différence du français, le francoprovençal n'avait pas d'État derrière lui qui aurait pu revendiquer ce territoire (ni le prestige de la langue française, ni le statut de langue), donc la région pouvait perdre ses privilèges.

### Une reconnaissance linguistique difficile

Les enjeux politiques français ont provoqué une critique des travaux d'Ascoli par l'élite intellectuelle parisienne, dont notamment Paul Meyer<sup>14</sup>, professeur à l'École des Chartes et éditeur de la revue *Romania*. Meyer se montre opposé à la distinction des dialectes au sein du continuum roman. De son côté, Ascoli remarque : «Pure, non è forse affatto superfluo il notare, come la povera scoperta del 'franco-provenzale' sia andata incontro anch'essa a quella bizzarra varietà di sentenze [...] La Francia meridionale me ne remeritò con una medaglia d'oro ; e dalla Francia del Nord me ne viene un giudizio, che si ritorce un po' convulsamente in sè medesimo, arrivando a determinarsi nella curiosa proposizione negativa : 'che debba sin parere non gran fatto utile che la tesi si dimostri'.»<sup>15</sup>

«Il n'est, peut-être, pas superflu de remarquer comment la pauvre découverte du «franco-provençal» a reçu cette bizarre distinction de jugements [...]. La France méridionale m'a récompensé par une médaille d'or, tandis que de la France du Nord me vient une accusation, qui tourne un peu

convulsivement autour d'elle-même pour se résumer en une curieuse phrase négative: «qu'il ne serait guère utile que la thèse soit démontrée.»

En effet, en 1875, Ascoli a reçu une médaille d'or de la Société des Langues Romanes de Montpellier pour son article sur le francoprovençal. Pour les chercheurs de Montpellier travaillant sur l'occitan, cette médaille a eu la fonction symbolique de négocier en France la place des langues autres que le français.

La position des chercheurs parisiens comme Meyer ou Gaston Paris est restée dominante pendant le siècle suivant. Aussi, le terme «francoprovençal» est-il resté dans l'usage exclusif des dialectologues qui ont mené des études sur cette langue dans une démarche de documentation des parlers en train de disparaître. Les dialectologues ont critiqué plusieurs fois la dénomination de la langue. Ainsi G. Tuailon remarque : «La dénomination est mauvaise, parce qu'elle fait penser immédiatement à une langue mixte, faite en partie de français et en partie de provençal, ou alors à une langue d'abord provençale qui s'est par la suite francisée, ou vice

<sup>14</sup> MEYER P., «Compte rendu de : Ascoli 1874» in *Romania*, 4, 1875, pp. 293-296

<sup>15</sup> ASCOLI G.I., «Paul Meyer e il franco-provenzale» in *Archivio glottologico italiano*, 2, 1876, p. 394

versa. On a essayé depuis [Ascoli] d'autres appellations [...]»<sup>16</sup>. Cependant, tout en critiquant d'autres appellations qui avaient été proposées, telles que rhodanien et moyen-rhodanien, lyonnais ou burgondien, le dialectologue conclut : «Mieux vaut garder la mauvaise dénomination d'Ascoli.»<sup>17</sup>

### Le terme «patois» et ses usages

Chez les locuteurs, il n'existait jusqu'aux années 1970 aucun terme pour désigner l'ensemble du domaine linguistique francoprovençal, ni, d'ailleurs, la vision d'un ensemble. Cas typique pour la France (tout comme pour les régions largement influencées par l'idéologie française, comme la Suisse romande ou la Vallée d'Aoste), le plus souvent ceux-ci se référaient à l'idiome en le nommant «patois», utilisant ce terme générique au lieu du terme francoprovençal resté dans les sphères savantes. Le terme patois est aujourd'hui toujours largement utilisé au sein des «groupes patoisants», comme en témoigne leur nom même.

Dans son acception courante, le terme patois avait des connotations péjoratives depuis longtemps. Il suffit de regarder la définition de ce mot dans les dictionnaires :

«Langage rustique, grossier, comme est celui d'un paysan, ou du bas peuple<sup>18</sup>.»

«Parler local, dialecte employé par une population généralement peu nombreuse, souvent rurale, et dont la culture, le niveau de civilisation sont jugés comme inférieurs à ceux du milieu environnant...»<sup>19</sup>

«Système linguistique essentiellement oral, utilisé sur une aire réduite et dans une communauté déterminée (généralement rurale), et perçu par ses utilisateurs comme inférieur à la langue officielle.»<sup>20</sup>

Aujourd'hui, bien que les locuteurs mêmes nient parfois la connotation péjorative du mot patois, ce terme sert à partager le continuum linguistique

avec toutes les variétés linguistiques qui y sont présentes, entre «langues» et «non-langues», les *patois* faisant partie de ces derniers.

### Du franco-provençal (avec un tiret) au francoprovençal (sans tiret)

Lors du colloque de dialectologie francoprovençale qui s'est tenu à Neuchâtel du 23 au 27 septembre 1969, il a été proposé de supprimer le trait d'union dans ce terme afin d'éviter l'image négative d'un mélange des langues. Suite au contact avec les dialectologues, le nom «francoprovençal» intègre progressivement le vocabulaire des groupes patoisants.

### La langue savoyarde et l'arpitan : de nouvelles appellations à consonance politique

Il a fallu attendre un siècle après l'article d'Ascoli pour que les discussions sur le francoprovençal se renouvellent. Les événements de mai 1968 ont été à l'origine d'un nouveau discours sur le francoprovençal produit par et incarné dans de nouvelles dénominations.

<sup>16</sup> TUAILLON G., *Francoprovençal, progrès d'une définition*, Aoste, Duc, 1983, p. 5

<sup>17</sup> *Op. cit.*, p. 6

<sup>18</sup> *Dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition*, Paris : Ve de Bernard Brunet, 1762 - Version électronique : FRBNF39326699

<sup>19</sup> *Le Petit Robert* - Version électronique : consultée le 03.05.2015

<sup>20</sup> *Larousse* - Version électronique : consultée le 03.05.2015

Plus généralement, le climat intellectuel de l'époque s'est caractérisé par un ensemble d'événements : la fin de la guerre en Algérie en 1962 ; les manifestations étudiantes en mai 1968 ; le « choc pétrolier » de 1973 qui marque la fin de la période de l'expansion économique constante connue comme les « Trente Glorieuses » ; la Guerre froide et l'espoir d'une révolution communiste en France (dont deux des trois partis majeurs de l'époque étaient ceux de gauche, Parti socialiste et Parti communiste). Émerge alors en France un nouveau débat sur le « colonialisme intérieur » et la régionalisation<sup>21</sup>, avec l'intensification des tensions chez certains groupes, tels que les Occitans, les Corses et les Bretons. C'est dans ce contexte que des militants vont s'intéresser au francoprovençal, et que parmi eux apparaissent deux nouvelles dénominations concurrentes de la langue :

- « *la langue savoyarde* », terme utilisé par le Mouvement Région Savoie créé en 1972 dans le cadre des revendications de la création d'une région autonome regroupant les départements de Savoie et de Haute-Savoie. La langue n'a pourtant jamais été au centre de ses revendications. Soulignons que les expressions « le savoyard » ou « le langage savoyard » (mais pas « la langue savoyarde ») avaient été utilisées bien auparavant, y compris en dehors du département actuel de la Savoie<sup>22</sup> ;

- « *la langue arpitanne* », nom inventé en 1973 en Vallée d'Aoste<sup>23</sup>. En effet, les débats qui surgissent en France se répandent aussi en Italie. Comme en France, le début des années 1970 marque en Italie, la fin du « *miracolo economico* » (miracle économique) des années 1960, ce qui met en crise les institutions d'État. Le discours portant sur le « colonialisme intérieur » se répand et « les minorités ethniques deviennent à la mode »<sup>24</sup>. Le mot « arpitan » dérive, selon son auteur Joseph Henriët, un militant valdôtain, du préindoeuropéen HARPE « sous les

**21** LAFONT R., *La révolution régionaliste*, Paris, Gallimard, 1967 ; LAFONT R., *Sur la France*, Paris, Gallimard, 1968 ; LAFONT R., *Décoloniser en France : les régions face à l'Europe*, Paris, Gallimard, 1971 ; etc. ; LAGARDE Ch., « Le “colonialisme intérieur” : d'une manière de dire la domination à l'émergence d'une “sociolinguistique périphérique” occitane » in *Glottopol : Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 20, juillet 2012, pp. 38-54. Disponible sur : <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

**22** Elle est fréquente, par exemple, dans les documents genevois entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle (KRISTOL A., « Politiques et discours linguistiques explicites en Suisse occidentale (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » in *Sprachendiskurs in der Schweiz: vom Vorzeigefall zum Problemfall ? Le discours sur les langues en Suisse : d'un modèle d'exemple à un cas problématique ?* Berne, Académie suisse des sciences humaines et sociales, 2005, p. 50).

**23** Un nouveau discours sur le francoprovençal émerge en 1973, au Val d'Aoste, produit par un instituteur, Joseph Henriët. Inspiré par deux mouvements politiques (le mouvement séparatiste dans le Jura suisse et surtout celui des séparatistes basques), il a donné naissance au *Movement Harpitanya* et à une nouvelle théorie de la langue (cf. publications sous les pseudonymes Edur-Kar 1973, Harrieta 1976).

**24** BÉTEMPS A., « À propos du débat linguistique en Vallée d'Aoste » in *Union Valdotaïne* 17, n° 1, janvier-février 1981, pp. 26-30

rochers» + TAN «habitant». Simultanément, en francoprovençal la racine arp- / alp- désigne un pâturage dans les montagnes.

Durant ces mouvements des années 1970, pour la première fois, l'idée d'une unité linguistique francoprovençale a été recherchée afin de revendiquer pour ces parlers le statut d'une langue à part entière. Ces revendications linguistiques s'accompagnaient de sollicitations de droits politiques d'auto-détermination pour les membres de la communauté linguistique que l'existence de cette langue enfin nommée devait légitimer. Renouveler le nom de la langue visait alors à mettre en lien des particularités linguistiques avec la notion de *nation*, en reproduisant le modèle naturaliste romantique de la construction des États-Nations européens (la Savoie –la langue savoyarde– les Savoyards; l'Arpitanie –la langue arpitanne– les Arpitans). Seulement, le terme «langue savoyarde», qui légitimerait la Savoie unie, visait le territoire limité géographiquement par les deux départements savoyards, tandis que «la langue arpitanne» visait l'ensemble du domaine francoprovençal en insistant cependant plus particulièrement sur les régions alpines autour du Mont-Blanc : la Vallée d'Aoste, la Savoie et le Valais. Les noms de la langue servaient ainsi à délimiter un continuum linguistique mais aussi, et surtout, une territorialité sociopolitique.

## Des appellations qui s'institutionnalisent

Les noms de la langue, forgés dans les années 1970, voient alors l'essor de leur utilisation dans les années 2000 :

- «la langue savoyarde» est aujourd'hui promue principalement par l'Institut de la langue savoyarde, association créée en 2002;
- «la langue arpitanne» est promue par l'Alliance

culturelle arpitanne (*l'Alliance Culturèla Arpitana, ACA*), association regroupant des membres des trois États –la France, la Suisse et l'Italie– fondée en 2004 à Lausanne, mais dont le centre d'activité est plutôt en France, avec notamment des membres des deux départements savoyards;

- enfin, le monde académique reste fidèle au nom *francoprovençal* (en parlant, par exemple, d'un *groupe dialectal francoprovençal*). Ce nom est aussi utilisé par certains locuteurs en contact avec les linguistes et ceux cherchant une reconnaissance institutionnelle de la langue : parfois sous la forme «la langue francoprovençale».

## Des divergences persistantes

Il est symptomatique que les dialectologues, ainsi que les courants concurrents, attribuent au terme «arpitan» des connotations politiques, vue l'histoire du terme. Cependant les membres de l'ACA, à leur tour, nient tout contenu politique du terme : selon eux, ce nom non ambigu ne serait qu'un meilleur moyen de communication autour de la langue, autrement dit, un instrument de sa reconnaissance officielle et de sa revitalisation.

Comme à toutes les époques, les débats actuels sur la bonne dénomination de la langue cachent d'autres enjeux : notamment, aujourd'hui il s'agit souvent de négocier, en insistant sur un nom ou un autre, qui, entre les linguistes et les militants, a la légitimité de s'occuper de la politique linguistique<sup>25</sup>.

25 BICHURINA N.,  
«La “mort” des langues et les “néo-locuteurs” : le cas de “l'arpitan” » in  
R. Colonna (dir.),  
*Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs, contre-pouvoirs*, Limoges, Lambert-Lucas, 2014, pp. 243-253



Quoi qu'il en soit, le terme « patois » demeure l'appellation la plus fréquente quand elle n'est pas la seule connue, chez bon nombre de locuteurs. Pour résumer, nous proposons ici un tableau des principaux organismes s'occupant du francoprovençal, qui met en évidence la dénomination de la langue préférée par les uns et par les autres. Ce

nom de la langue apparaissant dans le nom de l'organisme met en exergue une vision particulière de la réalité linguistique (et sociopolitique), mais aussi le moment où l'organisme a été créé. Seules les associations opérant en Savoie ou visant l'ensemble du domaine francoprovençal sont mentionnées (fig. 2).

Dénomination de la langue utilisée dans leur nom	Associations et institutions culturelles, année de création	Localisation (lieu, siège)
Patois	Groupes patoisants	Tout le territoire de la langue (France, Italie, Suisse)
	FRIP, Fédération romande et interrégionale des patoisants, 1954 (1954 Fédération des patoisants romands / 1960 elle devient interrégionale)	Suisse
	Fête internationale des patois, 1956 à Bulle (canton de Fribourg, Suisse) [2]	Fête internationale dont la localisation change chaque année
Francoprovençal	Centre d'études francoprovençales de Saint-Nicolas (Vallée d'Aoste), 1967	Vallée d'Aoste [1]
	Effepi, Associazione di studi e di ricerche francoprovenzali (Piémont), 1980	Piémont [1]
	CIF, Conseil International du Francoprovençal ; GIT, Groupe international du travail (au sein du Conseil), 2010	
Savoyard	Groupe de Conflans, 1981	Albertville (Savoie)
	Centre de la culture savoyarde de Conflans, 1989	Albertville (Savoie)
	Fusion du Groupe de Conflans et du Centre de la culture savoyarde de Conflans en 1992	Albertville (Savoie)
	Lou Rbiolon, Fédération des Groupes de Langue Savoyarde, début des années 1990	
	AES, Association des enseignants du savoyard, fin des années 1990	Habère-Poche (Haute-Savoie)
	ILS, Institut de la langue savoyarde, 2002	Habère-Lullin (Haute-Savoie)
Arpitan	ACA, Alliance culturelle arpitan, 2004	
	GéoArp, Office géographique arpitan, 2014	

[1] Ce moment en Suisse correspond à la création des associations patoisantes cantonales : l'Association vaudoise des Amis du Patois en 1953 ; la Fédération Cantonale Valaisanne des Amis du Patois en 1954.

[2] Cependant, lors de la Fête internationale à Bourg-en-Bresse en 2012 la dénomination « francoprovençal » a été préférée.

Figure 2. Dénominations locuteurs FORA



# LE FRANCO-PROVENÇAL, DE LANGUE ORALE DANS LES ÉTATS DE SAVOIE À LANGUE MARGINALISÉE DANS LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Patois, franco-provençal, francoprovençal, langue savoyarde, arpitan... Ces mots et expressions révèlent des changements au cours du temps dans les relations à la langue. Le plurilinguisme est « la caractéristique la plus particulière de la situation linguistique » des domaines alpins (français, suisses, austro-allemands, slovènes, italiens, etc.)<sup>26</sup> et la Savoie n'échappe pas à ces pratiques linguistiques plurilingues. Pour le préciser, il convient de retracer quelques grandes périodes de l'histoire linguistique de la Savoie afin de comprendre l'émergence du francoprovençal et d'identifier sa place dans l'ensemble des pratiques linguistiques.

## L'évolution des langues en Savoie entre le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et aujourd'hui

---

Avec les conquêtes de l'Empire romain, la latinisation de la Gaule a commencé par la Méditerranée, au sud de ce qui est aujourd'hui la France, à partir de -125 avant J.-C. Elle s'étend au nord et au centre-est de la France actuelle pour s'achever au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, avec les conquêtes de César. *Lugdunum* (Lyon) fondé en

-43 avant J.-C. est devenue la capitale des Gaules et de la *Provincia Lugdunensis* ou Lyonnaise, une des quatre grandes provinces de la Gaule<sup>27</sup>. Il est important de signaler le rôle décisif dans la latinisation de la Gaule joué par les villes :

« En tant que marchés, ces villes attiraient des commerçants d'origines linguistiques des plus diverses, si bien que le latin (essentiellement, supposons-nous, sous la forme employée dans les échanges parlés de tous les jours) se trouva jouer un rôle particulier en tant que *lingua franca* »<sup>28</sup>.

Le latin s'est donc diffusé en Savoie à partir de Lyon, carrefour de cinq grandes routes commerciales joignant la Gironde, la côte de la Manche, la frontière du Rhin, la vallée du Pô et le delta du Rhône. Il est devenu la langue officielle de l'administration et de l'élite politique et sociale. Simultanément, il est très probable qu'une partie importante de la population locale a continué à parler la langue celtique des peuples dits gaulois. De la première latinisation sera issu l'occitan. De la seconde latinisation, vont naître le français au nord et le francoprovençal au centre-est<sup>29</sup>.

---

**26** TELMONT, MÉDELICE J., « Langues et dialectes dans l'arc alpin » in *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 35, décembre 2013, p. 69

---

**27** Les autres provinces étaient : la *Provincia Narbonensis* ou Narbonnaise (capitale : Narbonne), la *Provincia Aquitania* ou Aquitaine (capitale : Bordeaux) et la *Provincia Belgica* ou Belgique (capitale : Autun).

**28** LODGE, 1997, p. 69

**29** TUAILLON G., *La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, ELLUG, 2001, pp. 8-12 ; TUAILLON G., *Le francoprovençal*, tome I, Aoste, Musumeci, 2007, p. 21

## Les apports germaniques

Au cours du V<sup>e</sup> siècle, les grands flux migratoires de populations venues du nord et de l'est de l'Europe vont provoquer une dialectalisation du latin à grande échelle. La région entre Lyon et Genève est conquise par le peuple germanique des Burgondes<sup>30</sup>. En Savoie, quelques colonies burgondes s'établissent. La conséquence linguistique en est une nouvelle diglossie entre le latin (roman) et le burgonde : « les uns parlaient roman, ou, du moins un latin qui allait devenir le roman, et les autres parlaient germanique. De plus, beaucoup de Germains ont appris le latin, comme beaucoup de Gaulois latinisés ont appris le germanique. »<sup>31</sup> « Le bilinguisme latin/burgonde était monnaie courante parmi les élites dirigeantes du V<sup>e</sup> siècle, et pas seulement chez les Burgondes de souche : Sidoine Apollinaire rapporte que le sénateur Syagrius parlait si couramment le burgonde qu'il avait l'habitude de reprendre ses amis burgondes pour les fautes de grammaire qu'ils commettaient dans leur propre langue »<sup>32</sup>.

## La naissance du francoprovençal

Il y a eu des tentatives de lier la spécificité linguistique du francoprovençal à l'influence burgonde, en faisant correspondre l'aire géographique du francoprovençal avec la zone des peuplements burgondes. Certains chercheurs ont même proposé le nom *burgondien* comme alternative au terme francoprovençal. C'est notamment le cas de Walther von Wartburg (1941 [1939]<sup>33</sup>; 1967 [1950]<sup>34</sup>) qui a élaboré sa théorie explicative du francoprovençal par le superstrat burgonde, proposant une liste de soixante-quatorze mots d'origine burgonde. Cependant, une telle identification paraît problématique : d'une part, l'emplacement exact et la densité des peuplements

burgondes sont méconnus, de même que leurs pratiques linguistiques précises ; d'autre part, en dépit des emprunts lexicaux (et des soixante-quatorze mots retrouvés dans certaines aires franco-provençales – ce qui reste faible), il est difficile de définir l'influence des parlers burgondes sur le latin vulgaire et de dire quelle innovation dans le francoprovençal est due à quelle particularité germanique<sup>35</sup>. Comme le souligne Tuailon, le francoprovençal « n'a pas besoin des Burgondes pour expliquer son conservatisme. [...] Le non-changement n'a pas besoin de cause explicative, sinon la solidité de ses propres assises et la faiblesse des éventuels porteurs d'innovations. »<sup>36</sup>.

**30** « L'installation de ces derniers en Gaule avait correspondu à une politique délibérée de la part de Rome au début du V<sup>e</sup> siècle, puisqu'ils étaient venus s'établir (comme Wisigoths) en tant que *foederati* dans la région située entre Lyon et Genève. Il est clair que la raison stratégique de cette installation était de bloquer le passage entre Jura et les Alpes, afin de protéger les villes prospères de la vallée du Rhône de la cupidité des Alamans qui campaient sur la rive orientale du cours intérieur du Rhin. » (LODGE, 1997, pp. 98-99).

**31** TUAILLON, 2007, p. 133

**32** LODGE, 1997, pp. 99-100

**33** VON WARTBURG  
Walther, *Origines des peuples romans*, Paris, PUF, 1941 [1939]

**34** VON WARTBURG  
Walther, *La fragmentation linguistique de la Romania*, Paris, Klincksieck, 1967 [1950]

**35** Pour une analyse critique des travaux de von Wartburg : TUAILLON, 1983, p. 41 ; TUAILLON, 2007, pp. 159-142

**37** TUAILLON, 2007, p. 160

En effet, l'influence des Burgondes en Savoie, et dans la zone aujourd'hui francoprovençale, n'a pas été aussi importante que celle des Francs au Nord : aussi la latinité du francoprovençal a-t-elle été mieux conservée, tandis que dans le Nord « la langue d'oïl est de toutes les langues romanes celle qui s'est le plus éloignée du latin originel »<sup>37</sup>.

### Innovations sociales et innovations linguistiques : des évolutions différentes pour les langues du nord et du sud

Un facteur important pour l'adoption ou non des innovations linguistiques est le maintien ou la rupture des organisations sociales existantes. Ainsi, dans le Midi, les organisations sociales relativement fortes ont continué à prévaloir, ce qui a freiné le changement linguistique<sup>38</sup>. Alors que le Nord a subi un changement linguistique considérable, dû aux migrations germaniques certes, mais encore plus au fait que les structures romaines n'y avaient pas été établies aussi fermement que dans le Midi ; un changement social majeur s'est produit suite à ces migrations.

### Distinction entre langue d'oïl, langue d'oc et francoprovençal

Aussi, au cours des siècles suivants, la distinction croît entre les dialectes du Nord et ceux du Sud. Au Moyen Âge, ces deux groupes dialectaux donnent naissance à deux langues standard ou, tout au moins proto-standard, la langue d'oïl et la langue d'oc<sup>39</sup>. La région francoprovençale de la France actuelle (la Bourgogne mérovingienne) a mieux conservé l'organisation sociale romaine que la Gaule septentrionale ; par ailleurs, elle est restée en contact plus régulier avec le Midi conservateur<sup>40</sup>. Le changement linguistique y a donc été moins important que dans le Nord, mais plus que dans le Sud.

Après la chute de l'Empire romain, la dialectalisation du latin s'accélère :

« À mesure que l'économie de l'ancien monde romain se voyait remplacée par de petites communautés autarciques, des liens locaux se tissèrent, donnant naissance à une cohésion locale, mais aussi, de façon paradoxale, à une fragmentation d'ensemble. C'est ce qui devait caractériser les parlers ruraux en France jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle ».<sup>41</sup>

Aussi en Savoie, comme en France, le latin a-t-il conservé sa fonction de langue écrite, tandis qu'un nouvel idiome gallo-roman, le francoprovençal, fragmenté, variable d'une localité à l'autre, était la langue parlée.

« Située à un grand carrefour de la Gaule, l'aire francoprovençale fut soumise aux influences culturelles et linguistiques les plus diverses, provenant notamment de l'autre côté des Alpes. Il n'est donc pas surprenant que la région présente des traits dialectaux propres au Nord aussi bien qu'au Sud. Plus surprenante est la complexité déconcertante qui préside à la distribution de ces éléments hétérogènes sur le terrain. Cela s'explique en partie par le fait que le massif montagneux à l'est de la contrée isolait les unes des autres les communautés qui y vivaient. Et sans doute aussi par le fait que l'influence centripète de

<sup>37</sup> *Ibidem*, p. 159

<sup>38</sup> LODGE, 1997, p. 114

<sup>39</sup> Les premiers emplois des termes *lingua d'oc* et *lingua d'oïl* sont attestés à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ; cette distinction est ensuite popularisée par Dante au début du XIV<sup>e</sup> siècle, notamment dans *De vulgari eloquentia* (vers 1303-1304).

<sup>40</sup> LODGE, 1997, p. 116

<sup>41</sup> *Ibidem*

Lyon ne semble pas s'être exercée de manière très forte durant la période qui sépare la chute de l'Empire romain du Moyen Âge»<sup>42</sup>.

L'idée que le roman (parlé) et le latin (écrit) seraient deux langues différentes a dû se former dans la société vers le début du IX<sup>e</sup> siècle.<sup>43</sup>

### Usage du français dans l'aire linguistique francoprovençale à partir du XIII<sup>e</sup> siècle

Vers l'an mille commence la domination d'une famille noble burgonde originaire de la Maurienne, celle des comtes de Savoie. «Seigneurs des passages alpins», ils deviennent ducs de Savoie dès 1416, puis rois de Sicile à partir de 1712, rois de Sardaigne à partir de 1720, et enfin rois d'Italie entre 1861 et 1946. La maison de Savoie règne en Savoie jusqu'en 1860, date de son rattachement à la France.

À partir des années 1200, le français apparaît comme langue écrite en Savoie, parallèlement au latin. En effet, à cette époque, le français du roi de France jouit d'un prestige considérable. Les croisades ont contribué à en faire la langue de l'aristocratie européenne : il est parlé par les aristocrates d'Angleterre et d'Allemagne. Vers 1300, la chancellerie de Savoie emploie le latin pour les usages internes, tandis que le français est réservé à la politique extérieure, notamment dans les relations avec la Normandie ou la Suisse romande<sup>44</sup>. Au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le français remplace définitivement le latin en tant que langue institutionnelle. Simultanément diffusé par la chancellerie puis par la cour du duc de Savoie, il acquiert dans la société le statut d'une langue courtoise.

«En effet, tandis que les représentations collectives répandues actuellement en France associent l'édit de Villers-Cotterêts de 1539 avec l'imposition du français, le français avait déjà été adopté comme

langue juridique non seulement dans certaines provinces placées sous l'autorité politique du roi de France, mais aussi dans les régions voisines, comme la Savoie, et aussi la Wallonie, la Lorraine, la Franche-Comté, le Valais, la Provence, la Bigorre et Foix. Seules la Navarre et le Roussillon continuaient à utiliser le gascon et le catalan comme langues juridiques»<sup>45</sup>.

Enfin, en 1561, l'édit d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, légalise le rôle du français : « Désormais on n'écrira plus dans mes lettres, dans les actes en latin, que les gens ne comprennent plus, on les rédigera en français pour qu'ils comprennent.»<sup>46</sup>. À cette époque, le français était donc langue institutionnelle et langue courtoise, tandis que le francoprovençal demeurait la langue du quotidien. Le latin, quant à lui, restait la seule langue, dans les représentations de l'époque, à ne pas connaître la variation dans le temps et dans l'espace. C'est la langue de l'Église et du « savoir » jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

42 LODGE, 1997, pp. 109-110

43 Ainsi dans les synodes convoqués en 813 il a été décidé que la liturgie devait être dite partout dans les formes linguistiques canoniques, alors que dans les sermons ou homélies, en revanche, on pouvait utiliser la langue de la congrégation locale – ce qui témoigne de la distinction des deux (cf. LODGE, 1997).

44 SCHÜLE E., « Histoire linguistique de la Vallée d'Aoste » in *Bulletin du Centre d'Études francoprovençales* « René Willien » de Saint-Nicolas, n° 22, 1990, Aoste, Imprimerie Valdôtaine, p. 10

45 LODGE, 1997, p. 174

46 Cet édit a suivi l'occupation française de la Savoie, entre 1530 et 1550 et l'édit du roi de France de 1539 (Villers-Cotterêts). SCHÜLE, 1990, p. 12

47 Comme le souligne Lodge (*op. cit.*), même si avec la fondation du Collège de France en 1529 le français a été admis dans l'enseignement en France, jusqu'en 1905 toute thèse présentée à la Sorbonne devait être écrite en latin.

## Les sources écrites de la connaissance et de la transmission du francoprovençal

Il apparaît important de questionner la place et de préciser le rôle joué par l'écrit et d'interroger l'existence d'une *scripta* francoprovençale :

« La *scripta* est un patois normalisé et adapté à l'usage littéraire ou administratif d'une chancellerie ou d'une abbaye de province, et cela à l'intérieur de l'unité politique ou naturelle plus grande dont le dialecte a été l'expression la plus générale et la plus abstraite »<sup>48</sup>.

Le francoprovençal a-t-il donc été une langue écrite ? A-t-il été une langue littéraire ? Y a-t-il eu une tradition écrite dans cette langue ? À quelle époque ? Quelles en sont ses caractéristiques ?

Au cours de l'histoire, des vicissitudes politiques sensiblement différentes d'une région à l'autre du domaine francoprovençal ont influencé le rôle de cette langue et ont modifié les pratiques linguistiques de la population.

En ce qui concerne la Savoie, le Val d'Aoste et les parties suisses administrées par la maison de Savoie, les inventaires des chartistes et des linguistes révèlent que jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle « le dialecte n'est pratiquement pas parvenu à l'expression écrite »<sup>49</sup>. Le latin est omniprésent en tant que langue de la chancellerie, contrairement à ce qui se passe dans le Forez, dans le Lyonnais, dans l'Ain et dans le Dauphiné, où des textes médiévaux en francoprovençal, sont connus et édités. Nous pensons notamment à l'œuvre de Marguerite d'Oingt (écrite à partir de 1285), pour le Lyonnais, mais également aux *Légendes en prose* du Dauphiné, datant du 12<sup>e</sup> siècle, et à la *Somme du code*, une traduction datant de 1250-1280, en patois de Grenoble, de l'ouvrage de Richard de

Pise. Pour les États de Savoie, c'est le français, et non le francoprovençal, qui remplace progressivement le latin : « en effet, très tôt, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les comtes de Savoie, notamment le Comte Vert, imposèrent la langue du roi de France à leur chancellerie interne »<sup>50</sup>. Dans sa description des archives de Savoie, Perret a pu écrire que, pour les actes privés, « l'usage du français commence à paraître au XIV<sup>e</sup> siècle et surtout au XV<sup>e</sup> siècle dans le comté puis duché de Savoie »<sup>51</sup>, le latin restant toutefois la langue des actes officiels. La raison de la persistance du latin est à rechercher dans la très forte pénétration du droit romain dans les institutions savoyardes : les tribunaux et les écoles de droit créés dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ont été de véritables foyers de romanisation, en plus du notariat public. Toutefois, au latin de l'écrit, s'ajoutent des termes en langue vulgaire, ce qui représente un intérêt remarquable pour la connaissance du francoprovençal.

**48** REMACLE L., *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1948, p. 24 ; repris par BALDINGER K., « L'importance de la langue des documents pour l'histoire du vocabulaire gallo-roman » in *Les anciens textes romans*, 1963, p. 67 et VURPAS A.M.,

« Frankoprovenzalische Skriptae » in *Lexikon des Romanistischen Linguistik*, II/2, Tübingen, Max Niemeyer, 1995, p. 389

**49** MARZYS Z., « De la *scripta* au patois littéraire : à propos de la langue des textes francoprovençaux antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle » in *Vox romanica*, 1978, p. 199

**50** VURPAS A.M., « Les *scriptae* francoprovençales » in *Travaux de dialectologie francoprovençale*, IPG, Université Catholique de Lyon, Lyon, 2004, p. 95

**51** PERRET A., *Guide des Archives de la Savoie*, Chambéry, 1979, p. 557

Il n'y a donc pas d'archives *stricto sensu* francoprovençales en Savoie, mais « bien des termes patois d'usage agricole, d'élevage ou d'outillage [qui] ont été introduits dans les documents en latin ou en ancien français »<sup>52</sup>. D'après Mgr. Gardette, qui s'intéressa à la question des sources écrites, le francoprovençal était ressenti comme « une humble réalité, la langue du foyer, du village »<sup>53</sup>. D'ailleurs, il est certain que « dès le XII<sup>e</sup> siècle, la langue d'oïl éclipsait la langue d'oc, même si on s'est parfois posé la question de savoir si un auteur cherchant « une langue littéraire de grande audience »<sup>54</sup> avait pu s'obliger à écrire dans la langue des troubadours alors qu'il était né en territoire francoprovençal »<sup>55</sup>. Tel est le cas du roman d'aventures *Florimont de Aymon de Varennes*, écrit en langue d'oïl par un jeune noble de la région lyonnaise utilisant sporadiquement des termes de francoprovençal.

<sup>52</sup> VURPAS, 2004, p. 95

<sup>53</sup> GARDETTE P., « Le francoprovençal écrit en Lyonnais et en Forez au Moyen Âge » in *Revue de Linguistique Romane*, 1968, p. 88

<sup>54</sup> TUAILLON G., « Le fragment d'Albéric est-il écrit en francoprovençal ? » in *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à Georges Straka*, vol. I, Lyon / Strasbourg, Société de linguistique romane, 1970, p. 474

<sup>55</sup> VURPAS, 2004, p. 96

<sup>56</sup> GARDETTE, 1968, p. 88

<sup>57</sup> MARGUERAT Ph., « Pratiques juridiques et usages linguistiques dans le domaine francoprovençal du XIII<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle » in *Marzys*, 1971, p. 160

C'est donc essentiellement pour des raisons politiques et juridiques que la Savoie reste aux marges de la recherche d'une *scripta* francoprovençale au cours du Moyen Âge. Lyon, quant à elle, connaît une période de prospérité entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et rayonne notamment sur le Forez, les Dombes et la Bresse. Ce phénomène est probablement à l'origine de cette « conscience d'appartenir à une unité linguistique qui s'exprimait dans ce francoprovençal commun qui est la base de nos vieux textes littéraires »<sup>56</sup>. D'après Marguerat, l'introduction de la langue vulgaire dans les actes publics traduirait « sur le plan linguistique l'ascension politique de la bourgeoisie : le latin a été banni par les nouveaux maîtres de la cité au profit d'un idiome qui répondait mieux à leurs besoins et à leurs connaissances »<sup>57</sup>.

D'une manière générale, les écrits en francoprovençal s'inscrivent à l'intérieur de la diglossie générale qui caractérise le domaine. Ils correspondent à deux cas de figure : un premier en lien avec les compétences de l'auteur, lorsque le francoprovençal est le seul code connu ou celui que l'auteur maîtrise le mieux ; un second en lien avec les compétences du lecteur, en raison de la nature particulière du document, lorsqu'il s'agit d'actes rédigés pour être lus et compris du peuple.

Nous connaissons également des textes littéraires écrits au fil des siècles, trouvant leur place dans un panorama littéraire plus vaste.

La première œuvre est celle de Nicolas Martin : « clerc de banche » à Saint-Jean-de-Maurienne, il est surtout connu comme auteur et compositeur de cantiques et chansons. En 1555, il parvint à publier son œuvre à Lyon, après avoir constaté, nous révèle-t-il dans un poème liminaire, que les « Seigneurs Francoys » prenaient un grand plaisir au langage patois. « Pour leur désir plainement

contenter, les ay voulu offrir et presenter », conclut-il, sans doute dans la tentative de captiver la sympathie d'un large public. C'est ainsi qu'il nous livre un recueil de seize noëls et dix-sept chansons, où le « savoyien dict patoys » tient la plus grande place. « Étrange recueil qui, pour une moitié, peut servir de livre de messe avec des cantiques qu'on peut chanter à l'église et qui, pour l'autre moitié, serait parfaitement à sa place dans une salle de corps de garde »<sup>58</sup>.

Langue de la satire et de la moquerie, le francoprovençal est une langue utilitaire considérée comme impropre aux genres nobles, un « jargon » ou un parler inférieur, celui des travailleurs manuels. C'est le cas de la *Rinma savoyarda du zargon de servante, nourrece et buyandire* (Rime savoyarde du langage des servantes, nourrices et lavandières). Dans les *Moqueries savoyardes*, celui qui récite les monologues se présente comme un « croquant savoyard », un homme du peuple : « le patois est là pour rappeler l'humble situation du personnage »<sup>59</sup>. Cette œuvre anonyme est parmi les plus connues. D'après les recherches de Vurpas, l'auteur serait un homme d'origine lyonnaise qui serait né à Genève, où il aurait grandi avant de s'installer à Lyon. En dépit du titre, elle ne constitue pas une expression proprement savoyarde. Il s'agit d'une série de petites œuvres polémiques et comiques, imprimées à Lyon à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, dont le sujet principal est une satire contre le duc de Savoie : de courts monologues ou prologues de ballets, récités dans la rue au cours des fêtes de carnaval ou de certains rites de socialisation de la jeunesse. On trouve dans ces moqueries des traits typiques des parlers genevois et savoyards : le traitement de CE, CI, TI latins aboutissants à F (*Franfy* pour France, *prinffio* pour prince) à côté de formes lyonnaises (*silancy* pour silence, *princo* pour prince). Une telle situation de

mixité permet à l'auteur d'atteindre un public plus large, chacun s'y retrouvant plus aisément, et crée le comique dans la droite ligne tracée par Rabelais « le jongleur de mots »<sup>60</sup> dont l'influence est très grande à cette époque. D'ailleurs, de nombreux Savoyards avaient émigré à Lyon à cette époque, notamment des étudiants fréquentant les universités. En outre, l'utilisation de certains traits savoyards devait apparaître archaïsante et donc comique à l'oreille d'un Lyonnais du XVII<sup>e</sup> siècle même si les variations étaient moins importantes à cette époque : « Par suite de l'absence de centre directeur, le francoprovençal s'est fragmenté aujourd'hui en une infinité de réalisations locales ou patois, mais ces différences étaient moins grandes à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle »<sup>61</sup>. Les *Moqueries Savoyardes* ont dû connaître un succès considérable : Tuailon nous signale que Constantin, l'auteur du *Dictionnaire savoyard*, écrit avoir entendu réciter ce texte « par un conteur public, dans une foire à Thônes, aux alentours de 1840 »<sup>62</sup>.

58 TUAILLON, 2001, p. 58

59 TUAILLON, « Littérature en patois savoyard » in *Bulletin Philosophique et Historique*, Paris, 1960, p. 492

60 VURPAS, 2004, p. 90

61 VURPAS, 2004, p. 63

62 TUAILLON G., « Comment parlaient et écrivaient les Savoyards au cours des siècles » in *Nouvelles du Centre d'Études francoprovençales « René Willien »*, Aoste, Imprimerie valdôtaine, 1997, p. 77



N'oublions pas qu'entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, une littérature française florissante s'épanouissait dans cette région : « si l'on compare ces œuvres en francoprovençal à celles qui ont été écrites en français, à la même époque et dans la même région, on constate que la littérature française y a été plus brillante, tant à Lyon qu'à Genève, aussi bien en Forez qu'en Savoie »<sup>63</sup>. Les noms de Louise Labé, Maurice Scève, Honoré d'Urfé, François de Sales, Claude François Vaugelas sont là pour en témoigner. Il importe de rappeler que la langue française jouait un rôle important en Savoie : en 1607, l'humaniste chrétien François de Sales, évêque de Genève, Honoré d'Urfé (auteur de *L'Astrée*) et Antoine Favre (père de Claude François Vaugelas, inventeur du bon usage, l'un des membres fondateurs de l'Académie française) créent l'Académie florimontane, à Annecy, dont l'objectif est la célébration du beau et du bon français. Il ne semble cependant pas qu'une querelle entre les deux langues, ni entre les deux littératures ait éclaté à un quelconque moment « sans doute parce que les deux littératures avaient leur public propre »<sup>64</sup>. Un changement s'annonce au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ; la vague romantique qui déferle sur l'Europe fait naître un intérêt nouveau pour les traditions populaires : folkloristes et ethnographes redécouvrent une culture orale de chansons, légendes et croyances dont sont dépositaires les classes paysannes, érigées en gardiennes du « génie du peuple »<sup>65</sup>. En Savoie, « Il faudra attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que le patois retrouve son identité de langage populaire et soit utilisé par les patoisants dans un but littéraire. On verra alors fleurir une infinité de compositions en patois où s'exprime le plus souvent l'amour du pays »<sup>66</sup>. La référence à Amélie Gex (1835-1883) va de soi, et particulièrement pour le rôle déclencheur que

son œuvre sera appelée à jouer auprès des générations qui lui succéderont. Sa langue littéraire oscille entre deux variétés, « partagée entre le choix de deux patois, celui de son enfance à Challes-les-Eaux et celui de La-Chapelle-Blanche, plus au sud, où elle a vécu »<sup>67</sup>. Sur le plan lexical, elle utilise par exemple tantôt *noyé*, tantôt *çaleinde*, pour Noël. Certains partis pris graphiques méritent l'attention : elle choisit une graphie qui est à ses yeux caractéristique de toute la Savoie, afin de favoriser un patois savoyard commun. À travers ses contes, poèmes et dictons, elle est devenue une référence et contribue à construire une dimension idéalisée de la Savoie : « il n'est point besoin de se pencher longtemps pour voir qu'à travers eux nous fait signe, non point la Savoie d'autrefois, mais la Savoie de toujours », écrivait Louis Charvet dans sa préface à l'œuvre d'Amélie Gex, rééditée en 1969 par Les Amis de La-Chapelle-Blanche.

Nous constatons que l'histoire littéraire est travaillée par les représentations du francoprovençal qui caractérisent les différentes époques. Les réalisations graphiques successives, que nous rencontrons au fil du temps en parcourant les documents écrits, rendent compte de l'évolution de la langue ainsi que de la transformation du regard que les

63 TUAILLON, 2001, p. 270

67 *Op. cit.*, p. 91

64 *Ibidem*

65 De l'allemand *Volksgeist*, cette notion fait son apparition en 1774, dans le livre de Herder, *Une autre philosophie de l'histoire*, qui inspirera les frères Grimm dans leur entreprise de collectage du folklore allemand.

66 VURPAS, 2004, pp. 77-78



auteurs et leurs lecteurs portent sur celle-ci. Selon Vurpas<sup>68</sup>, dans un moment capital de l'émergence des identités régionales, parallèlement à une diversification toujours plus importante des différents parlers, les auteurs auraient voulu marquer les traits particuliers pour exprimer et conserver leur spécificité : les prononciations se transmettent dans la graphie. Par exemple, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la vélarisation de A libre, c'est-à-dire le son réalisé à la lecture par le déplacement du point d'articulation du son A vers l'arrière de la bouche – au niveau du voile du palais, commence à être clairement marquée par le signe *au* ou *o* : le mot *père*, ailleurs graphié *pare*, est écrit *pôre* ou *paure* dans certains textes. « Ainsi ce trait qui était peut-être une tendance au Moyen Âge, commence à diversifier la langue de nos textes du XVII<sup>e</sup> siècle, et cette diversification, loin de disparaître, reste solidement implantée dans nos patois actuels »<sup>69</sup>. Il en est ainsi pour quelques palatalisations<sup>70</sup> : le son KA d'origine latine ayant donné des réalisations sonores diverses *ch*, *tch*, *th*, *s*, comme dans *cantare*, *chanter* en français. Ces réalisations sonores étaient « assurément moins marquées autrefois que maintenant » raison pour laquelle « la graphie ancienne ne tient guère compte » des variations<sup>71</sup>.

68 VURPAS, 2004, p. 91

69 VURPAS, 2004, p. 86

70 En phonétique, modification subie par un phonème dont l'articulation est reportée dans la région antérieure du palais.

71 MEYER P., « C et G suivis d'A en provençal » in *Romania*, 24, 1895, p. 534

72 TUAILLON, 2001, p. 271

73 *Ibidem*

74 VURPAS A.M., « Écriture, langues communes et normes » in *Actes du Colloque tenu à l'Université de Neuchâtel du 21 au 23 septembre 1988*, Neuchâtel-Genève, Faculté des lettres de Neuchâtel, Librairie Droz, 1993, p. 184

En conclusion, la littérature francoprovençale compte un corpus assez peu volumineux notamment comparativement à la littérature française. Les traces que nous avons trouvées nous montre qu'elle est présente de façon discontinue dans le temps et dans l'espace : d'abord dans le Lyonnais, puis en Savoie et enfin en Vallée d'Aoste. Elle nous livre cependant des textes savoureux, expressifs et hauts en couleurs. De plus elle joue un rôle unique à l'intérieur du panorama littéraire général : elle était « faite pour être dite et répétée »<sup>72</sup>, comme nous le rappelle le témoignage de Constantin à propos de la *Moquerie Savoyarde*. C'est également le cas des chansons en francoprovençal : « toutes les chansons religieuses et politiques écrites en patois ont formé l'opinion publique »<sup>73</sup>.

Quant à la langue vecteur de cette littérature, sa place reste mineure à l'écrit, entre deux rivaux de taille, le latin et la langue d'oïl, portés, l'un comme l'autre, par une illustre tradition de grammairiens savoyards. La langue française, qui affirme assez rapidement son unité et sa prééminence, impose une norme et ce qui s'en éloigne est taxé de « mauvais usage ». Pour reprendre l'interrogation d'A.M. Vurpas, « comment s'étonner [...] qu'aucun effort n'ait jamais été tenté pour reconnaître, en lui donnant des lois, l'existence de cette troisième variété des parlers gallo-romans ? »<sup>74</sup>.

Peut-on parler d'une conscience linguistique des locuteurs francoprovençaux au fil du temps ? Difficile de répondre. Plus près de nous, l'observation de l'évolution des comportements linguistiques au cours du XX<sup>e</sup> siècle montre un abandon assez brutal de cette pratique dans l'après-guerre.

## L'Annexion ou la relégation du francoprovençal

Après l'Annexion en 1860, la Savoie est intégrée dans le cadre politique français. La nature du pouvoir de l'État a subi des transformations majeures après la Révolution de 1789. Dans son projet de création d'une nation une et indivisible, des systèmes disparates de monnaies avaient été remplacés par les francs, ceux de poids et de mesures par un système décimal uniforme en grammes, en litres, etc. Les différentes langues existantes sur le territoire français étaient appelées « patois », et, en tant que « derniers vestiges de la féodalité détruite »<sup>75</sup>, devaient être remplacées par la langue française :

« C'est surtout vers nos frontières que les dialectes, communs aux peuples des limites opposées, établissent avec nos ennemis des relations dangereuses, tandis que dans l'étendue de la République tant de jargons sont autant de barrières qui gênent les mouvements du commerce, et atténuent les relations sociales. Par l'influence respective des mœurs sur le langage, du langage sur les mœurs ; ils empêchent l'amalgame politique, et d'un seul peuple en font trente »<sup>76</sup>.

Dès lors, la langue française joua un rôle particulier tant comme outil de cohésion interne que comme symbole de l'unité nationale.

Quelques décennies après l'Annexion, de 1881 à 1886, l'école « gratuite, laïque et obligatoire » de Jules Ferry est mise en place en France. Le français y était la seule langue d'instruction ; l'usage du *patois* (c'est-à-dire, de toute variété linguistique, y compris toute langue régionale) était strictement interdit. Il était alors recommandé aux instituteurs de marquer d'un insigne celui qui était surpris en train de parler patois – pire de l'écrire, pendant les cours aussi bien que dans la cour de récréation.

L'enfant pouvait transmettre cet insigne à un autre écolier parlant patois ; celui qui possédait l'insigne à la fin de la journée était puni.

Le rôle de l'école dans la diffusion du français et l'abandon des variétés régionales a sûrement été majeur ; cependant, il ne doit pas être surestimé : « Dans la conscience de nombreux Français (dont les historiens de la langue française), c'est l'État qui, par l'intermédiaire du système scolaire, a été le principal agent de la diffusion du français sur l'ensemble du territoire national et qui porte la responsabilité de la liquidation des *patois* et des langues régionales. Il est hors de doute que le programme éducatif mis en œuvre par Jules Ferry favorisa puissamment la diffusion de l'idéologie du standard parisien dans toute la communauté [...] Mais la réalité est plus complexe que cela. Il faut bien voir en effet que la politique de l'État en matière n'a jamais été qu'un des aspects d'une évolution sociale et économique beaucoup plus profonde marquée par le passage d'une société paysanne traditionnelle, profondément enracinée dans les valeurs attachées à la terre, à une société industrielle dotée d'une population urbaine et mobile ».<sup>77</sup>

<sup>75</sup> GRÉGOIRE Henri (abbé), *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, Convention nationale, 1794, pp. 1-19. Disponible sur : [https://fr.wikisource.org/wiki/Rapport\\_sur\\_la\\_nécessité\\_et\\_les\\_moyens\\_d'anéantir\\_les\\_patois\\_et\\_d'universaliser\\_l'usage\\_de\\_la\\_langue\\_française](https://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_sur_la_nécessité_et_les_moyens_d'anéantir_les_patois_et_d'universaliser_l'usage_de_la_langue_française)

<sup>76</sup> *Ibidem*

<sup>77</sup> LODGE, 1997, pp. 285-286

## Transformations économiques et sociales du XX<sup>e</sup> siècle et recul du francoprovençal

Les cent-cinquante dernières années ont été marquées en France comme partout en Europe, par l'exode rural. Celui-ci est notamment dû à l'urbanisation, à l'industrialisation et à la croissance d'un marché national ; de plus, l'amélioration de l'efficacité et du rendement agricoles a signifié la réduction de la main-d'œuvre. La migration de population des villages vers les villes, la double activité conjugée à la confrontation à d'autres pratiques socioculturelles ont provoqué l'abandon progressif du patois local du village.

À partir des années 1950, l'apparition et la diffusion des automobiles, du téléphone, de la radio et de la télévision modifient les relations dans la société : « Peu à peu, le tissu social très serré (mais aussi très fragmenté) de la société paysanne traditionnelle céda la place au réseau social beaucoup plus étendu (mais beaucoup plus lâche), caractéristique de la « nation ». La flexibilité de ce réseau facilita grandement la diffusion de la langue standard ». <sup>78</sup>. En Savoie, l'économie locale s'est profondément transformée en raison de la construction des barrages et de la création des stations de ski. Le cas du village de Tignes, recouvert par les eaux du lac artificiel, est emblématique. Ainsi nous lisons dans un texte des patoisants tignards intitulé *No, i falèy' pa nèyi Tīnyè* (*Non, il ne fallait pas noyer Tignes*) :

<sup>78</sup> LODGE, 1997, p. 296

<sup>79</sup> BÉJEAN H., « No, i falèy' pa nèyi Tīnyè » (« Non, il ne fallait pas noyer Tignes ») in Duch C., Béjean, H., *Le patois de Tignes*, Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, Les Amis du Vieux Tignes, 1998, pp. 300-301

Y a béintou vèn-sīnk an kè nossoun vilāzo, nossā komouna, nossā patriy' a éssa nèyā ! [...]

« - Ivè, dijan' sè gran mèntôou, pè faè d'énèrji pè la Fransé, pé k'èl s'èssôoudassè é pè k'èl s'éklayassè ! »

Eh ! é pè sèn' kè nossoun paï a dispaü, ké sa populassyoun a éssa dispèrsa, abandouna, abuzā, trounpa... é mèmō traïy'. [...]

Tinyart', Savoyart', révélyi tè. T'è kolonizā é tou zou sa pa ! <sup>79</sup>

Il y a bientôt vingt-cinq ans que notre village, notre commune, notre patrie, a été noyé. [...]

« C'était, disaient ces grands menteurs, pour faire de l'énergie pour la France, pour qu'elle se chauffe et pour qu'elle s'éclaire ! » Eh !... C'est pour ça que notre pays a disparu, que sa population a été dispersée, abandonnée, abusée, trompée... Et même trahie. [...]

Tignard, Savoyard, réveille-toi. Tu es colonisé et tu (ne) le sais pas !

Si ces deux phénomènes, les barrages et les stations de ski, ont eu un impact considérable sur les modes de vie en général et sur les pratiques du francoprovençal en particulier, c'est l'apparition des stations de ski qui est mentionnée le plus souvent dans le discours local (dans nos entretiens, ainsi que dans les livres écrits par les patoisants). Probablement parce que les conséquences de leur développement ont été durables. Leur construction, tout comme celle des barrages, a transformé le paysage, a modifié profondément les usages agro-pastoraux, et a provoqué l'arrivée de populations de France et de l'étranger pour satisfaire les besoins en main d'œuvre. Chaque année de nombreux touristes et travailleurs saisonniers y affluent. À titre d'exemple, deux patoisants mauriennais, anciens instituteurs, Daniel Déquier et Georges Léard, parlaient ainsi de cette transfor-

mation en 1991, dans un chapitre intitulé «Une langue qui meurt» :

«De plus en plus nombreux, touristes et vacanciers fréquentent nos régions savoyardes, accueillantes, gaies, pittoresques... De leur côté, les jeunes montagnards, abandonnant leurs activités rurales, se déploient vers les villes de la vallée. [...] De surcroît, quelques communes ont la chance de se promouvoir au rang de «stations d'hiver» ou de «villages de vacances». [...] finies pour elles, toutes ces merveilles du passé ! Dans un premier temps, le vacarme des bulldozers couvrira les gémissements sourds des maisons qui s'écroulent, puis la vieille pierre devra céder la place au béton gris et morne. Les maçons d'autrefois, avec amour et patience, avaient taillé le tuf ou le granit... S'ils revenaient, sans doute s'écriraient-ils non sans tristesse : é *petyèye* ! (Pitié, misère !)»<sup>80</sup>.

Cette «apocalypse», comme les auteurs la définissent, a provoqué, selon eux, la mort du passé et avec celle-ci, la mort du patois (francoprovençal). Les références à ce phénomène sont récurrentes dans les entretiens comme nous le verrons ultérieurement.

## Seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle : documenter, sauvegarder, transmettre

Après la Seconde Guerre mondiale, un vent nouveau souffle partout en Europe. La Savoie, grâce à ses nombreuses ressources industrielles et touristiques, connaît une profonde modernisation. Les campagnes se vident et l'urbanisation gagne du terrain. Le francoprovençal fait alors partie d'un héritage perçu comme encombrant et anachronique, à l'intérieur d'une France qui veut conserver son statut de grande puissance mondiale. La transformation est rapide et les esprits ont des

difficultés à faire la synthèse entre un passé à oublier et un avenir qui semble si prometteur. L'école de la République sanctionne lourdement l'usage du francoprovençal : de nombreux témoignages nous rappellent la honte liée au patois et la hâte de se débarrasser de ce vestige du passé.

Le francoprovençal demeure cependant un sujet d'étude pour les linguistes et les dialectologues, avant d'attirer l'attention d'une nouvelle génération. La prise de conscience, d'abord lente et isolée, naît dans une société qui a abandonné massivement, mais pas complètement, la transmission familiale du patois, mais qui continue partiellement de le parler. C'est surtout la partie masculine de la société qui l'utilise, que ce soit dans la sociabilité ordinaire, ou dans le cadre professionnel. En outre, une tradition théâtrale perdure, encouragée par la Jeunesse Agricole Catholique (JAC). À partir de 1968, quelques publications attestent d'un regain d'intérêt pour la langue. Un groupe de bénévoles organise des cours de patois à Thonon, une troupe de théâtre est créée à Reignier. À Viuz-en-Sallaz, les responsables de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) organisent des veillées où les anciens racontent en patois leurs expériences aux jeunes. D'autres groupes naissent et échangent entre eux : «le patois n'est plus le vestige d'une société qui disparaît, il retrouve sa vitalité»<sup>81</sup>.

<sup>80</sup> DÉQUIER D., LÉARD G., *Patois, humour et diablerie, Le patois dans la vallée de la Maurienne*, Modane, Éditions Pont du diable, 1991, p. 7

<sup>81</sup> CHÂTEL J., «Mélanges en hommage à Marius Hudry» in *Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère*, 1998, tome XXVI, Moûtiers, p. 373

D'autres expériences alpines, notamment en Vallée d'Aoste et dans le Valais, contribuent aussi à cette revitalisation : favorisés par l'ouverture du tunnel du Mont-Blanc en 1965, des échanges avec le Val d'Aoste se mettent en place autour du théâtre, notamment avec la troupe valdôtaine du Charaban. Les enseignants aussi se rapprochent, notamment lors de la rencontre internationale des pédagogues Freinet<sup>82</sup> organisée chaque été en Vallée d'Aoste. À cette occasion, les enseignants de Haute-Savoie découvrent qu'il existe chez leurs voisins valdôtains le Concours Cerlogne, financé par l'administration régionale, qui valorise auprès des scolaires la culture francoprovençale. Le concours se termine par une grande fête.

En Suisse, dès les années 1950, Louis-Ferdinand Blanc s'intéressait au francoprovençal dans son émission radiophonique à Lausanne avec des enregistrements collectés en Savoie et surtout en Haute-Savoie.

### L'influence du Groupe de Conflans dans la revitalisation des années 1970-1980

En 1978, quelques Savoyards participent à la Fête internationale des patois qui a lieu cette année-là à Saint-Nicolas (Vallée d'Aoste) : l'abbé Hudry propose d'organiser l'édition de 1979 à Conflans.

<sup>82</sup> Sur les principes de la pédagogie Freinet, cf. Freinet Célestin, Œuvres pédagogiques : Tome I : L'Éducation du travail, Essai de psychologie sensible ; Tome II : L'École moderne française, Les Dits de Mathieu, Méthode naturelle de lecture, Méthode naturelle de dessin, Paris, Seuil, 1994

<sup>83</sup> TUAILLON G., « La graphie de Conflans pour le patois savoyard » in *Les Nouvelles du Centre d'Études francoprovençales « René Willien »*, Aoste, Imprimerie Valdôtaine, 1984, p. 5

Le succès de la manifestation est tel que les participants ont le sentiment que le francoprovençal est un facteur d'unité et décident de travailler ensemble pour prolonger la réflexion. Tous ces groupes sont engagés dans une activité fébrile et œuvrent pour la reconquête d'une place pour la langue et pour l'identité savoyarde. En parallèle, l'État français organise sa régionalisation.

Parmi les projets du Groupe de Conflans, qui devient le Centre pour la culture et les parlers savoyards en 1983 (actuellement Centre de la culture savoyarde), une graphie commune aux divers parlers est mise au point : ce sera la graphie dite de Conflans, car la quasi totalité des séances de travail s'y sont déroulées. Elle sera présentée en 1985, par l'abbé Hudry, dans le n°135 des *Cahiers du vieux Conflans*. Cette graphie est le fruit d'une longue réflexion menée conjointement par des linguistes et des patoisants, sous l'égide du professeur Gaston Tuillon. Pendant ces années de travail sur la langue, le département de la Savoie connaît également une vague de revitalisation autour du francoprovençal. À Conflans, sont invités des représentants de toutes les régions de la Savoie historique.

### Un outil partagé pour soutenir la diffusion du francoprovençal

Les principes de base de cette graphie sont ainsi énoncés : « personne n'a cherché à unifier l'ensemble au profit d'une région, au profit de la série d'habitudes d'un groupe d'écrivains ou de lecteurs, au détriment de tous les autres. Personne n'a cherché à construire une langue théorique moyenne ; tout le monde a voulu conserver la diversité et la richesse de toutes les régions de la Savoie »<sup>83</sup>. Écriture basée sur la phonétique donnant la possibilité à tout un chacun d'écrire son propre patois, en le transcrivant avec la plus

grande précision, la graphie de Conflans a connu une large diffusion et est utilisée par bon nombre de locuteurs utilisant le francoprovençal à l'écrit. Avec ce nouvel instrument pour écrire la langue, les membres du Centre de la culture savoyarde de Conflans ont donné une impulsion certaine à la formation de groupes dans les différentes vallées. Ceux-ci se caractérisent plus par des activités d'écriture que par le théâtre, comme c'est toujours le cas de nos jours notamment en Haute-Savoie.

### Une graphie commune qui encourage les publications dans les années 1990-2000

De nombreuses activités sont nées avec la diffusion de la nouvelle graphie. Les vingt numéros de la revue *Dava Rossan-na* (« En bas du Mont Rossane »), publiés entre 1992 et 1999, attestent de ce renouveau littéraire en patois.

Line Perrier, l'abbé Hudry et Georges Léard, qui dirigea la publication d'une série de brochures en diverses variétés locales et quelques numéros de la revue patoisante *Dis-nous grand-mère... La revue des amis du patois*, sont parmi les principaux promoteurs de ce renouveau.

L'esprit de cette époque où les patoisants étaient encouragés à fixer leur lexique par l'écriture est attesté de nombreux témoignages de notre enquête. Volonté de sauvetage de la langue, elle se traduit essentiellement par la production de nombreux dictionnaires, de glossaires, mais aussi de textes littéraires, récits, chants ou pièces de théâtre, publiés dans la revue *Dava Rossan-na* ou présentés aux différentes éditions du concours littéraire organisé par les Amis du vieux Conflans et dans le cadre des Fêtes du Patois.

Les textes des concours littéraires ont été intégrés à notre bibliographie. Ces manuscrits inédits, souvent de grande qualité sur le plan linguistique,

constituent un témoignage très fort de l'attachement de ces auteurs à leur patrimoine linguistique. Bien qu'ils le perçoivent en danger, parfois même moribond, force est de constater qu'il sait alors mobiliser des passionnés si nous considérons que plusieurs éditions ont connu la participation de soixante-dix à cent concurrents. Un témoignage de Tuillon résume bien l'esprit de ce concours : « Beaucoup écrivent des chansons qu'ils savent depuis leur enfance ; d'autres rapportent les récits qu'ils ont entendus aux veillées de leur enfance. Ces textes souvent écrits pour la première fois sauvent de l'oubli cette littérature populaire orale qui vient du fond des âges. D'autres concurrents écrivent leurs souvenirs et apportent des témoignages sur la vie d'autrefois. On raconte aussi des histoires drôles, car le patois permet facilement l'humour et la moquerie... »<sup>84</sup>

D'autres formes littéraires voient le jour : en publiant *Les contes fantastiques d'Arvillard ou Lo Contye barbé d'Arvelâ*, en 1997, Pierre Grasset lance une nouvelle vague avec des contes en francoprovençal accompagnés d'une traduction française. Simone Hyvert-Besson publie un roman en 1998 : *Une fugue au village ou Na disparichon*, écrit en patois de Montagny (Tarentaise) et traduit en français par l'auteur.

---

84 TUAILLON, 1997, p. 79

## Une graphie alternative au service de l'intercompréhension

Au cours des années 2000, une nouvelle graphie voit le jour : l'orthographe supradialectale ORB (Orthographe de Référence B) de Dominique Stich<sup>85</sup>. Celle-ci répond à un objectif diamétralement opposé à celui de la graphie de Conflans : favoriser l'intercompréhension au détriment de la conservation de la variété locale. Un mouvement s'est constitué autour de ce système d'écriture, s'inscrivant ainsi dans l'histoire de la revitalisation de la langue. Ce mouvement concerne essentiellement de nouveaux locuteurs, urbains, jeunes et de sexe masculin, mettant en avant le plaisir de communiquer en francoprovençal, souvent par le web. Ces membres sont présents aux quatre coins du domaine francoprovençal, intéressant donc la Savoie au même titre que les autres régions de France, d'Italie ou de Suisse. Nous pouvons lire sur la quatrième de couverture du *Dictionnaire des mots de base du francoprovençal* publié par Dominique Stich en 2003 : « l'existence d'un dictionnaire commun, outil indispensable pour favoriser ces échanges, marque ainsi une étape décisive de la renaissance du francoprovençal »<sup>86</sup>.

**85** La thèse de Dominique Stich a été soutenue à la Sorbonne sous la direction de la linguiste Henriette Walter en 2001, tandis que son dictionnaire a été publié en 2003 : STICH D., *Dictionnaire francoprovençal/ français, français/ francoprovençal. Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée*, Thonon-les-Bains, Le Carré, 2003

**86** STICH, 2003

**87** PANNATIER G., « À la quête des sources » in *Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Études francoprovençales « René Willien »*, 20-21 décembre 2003, ITLA, Aoste, 2004, pp. 329-336

**88** *op. cit.*, p. 330

**89** *Ibidem*

Cette renaissance passe aussi par l'utilisation du terme *arpitan*. Ainsi l'association qui structure ce mouvement se nomme-t-elle ACA, Alliance Culturelle Arpitane.

## Dominance de l'écrit sur la pratique

L'écriture joue un rôle important dans la revitalisation et par conséquent dans l'évolution des représentations de la langue. Par son aspect visuel et exposé à l'extérieur, elle cristallise les différentes positions autour de la pluralité des formes : ainsi, les conflits autour de la graphie se font-ils virulents et les oppositions fortes, comme cela apparaît dans de nombreux entretiens enregistrés.

Mais au-delà du choix graphique et en raison du prestige dont jouit la langue écrite, celui qui a écrit en francoprovençal est considéré comme plus légitime pour s'exprimer au sujet de la langue. C'est celui qui, par ses études supposées (même s'il s'agit d'un autodidacte) et son passage à l'écriture est la personne à interroger, c'est la personne dont l'opinion compte... D'où souvent l'appel à l'érudit local, addoubé par les locaux, pour parler du francoprovençal. Il en découle une certaine représentation homogène de la langue et du patrimoine dans l'espace médiatique.

Face à la valorisation dominante dont est investi l'écrit, et au détriment de l'appréhension globale d'une langue de tradition éminemment orale telle que le francoprovençal, il nous paraît pertinent de renvoyer à la réflexion proposée par Pannatier<sup>87</sup> ; Elle invite en effet à « se méfier de la lettre, car le francoprovençal n'est pas d'abord une langue à lire mais une langue à dire »<sup>88</sup> et plus loin à « recentrer la question des sources autour du locuteur »<sup>89</sup>.

Néanmoins de nos jours les groupes patoisants ainsi que l'État accordent un rôle crucial à l'écrit. Or les langues caractérisées par des variétés linguistiques non unifiées s'opposent dans l'idéologie



linguistique moderne aux langues écrites unifiées et unifiantes par la raison graphique. Ces langues ne sont parfois pas considérées comme telles.

Aujourd'hui, en France, l'homogénéité est exigée pour qu'une variété linguistique soit considérée comme une « langue ». Cette nécessité d'un standard écrit tient au fait que les représentations des langues dites régionales sont calquées sur celles de la langue française qui, depuis la Révolution, est un symbole de l'unité nationale. Plus précisément, la fonction de cohésion nationale est attribuée non seulement à la langue, mais aussi à la forme de la langue, et même à l'existence d'une langue standard homogène : une langue unifiée, selon cette idéologie, veut dire une culture unifiée, voire un peuple uni<sup>90</sup>.

L'idéologie linguistique française se caractérise par un cadre législatif où un rôle tout particulier est réservé à l'écrit. On peut lire ainsi dans la réponse<sup>91</sup> formulée récemment par le ministère de l'Éducation Nationale, à une demande concernant l'organisation des épreuves de francoprovençal dans le secondaire (notamment pour les épreuves de langues régionales du baccalauréat) :

« Ce cadre de référence réserve une place importante à l'écrit, tant dans sa compréhension que dans son expression et, pour cette raison implique que la passation de ces épreuves s'appuie sur un corpus de textes suffisamment nombreux et diversifiés, aux qualités linguistiques et littéraires attestées ».

Il apparaît ainsi qu'une langue ne peut être enseignée en France que si elle dispose d'une littérature et d'un standard écrit. D'autres langues régionales ne peuvent être enseignées dans le cadre de la loi Deixonne<sup>92</sup> : ainsi, par exemple, le corse en était initialement exclu parce que, selon les autorités françaises, il n'était pas une langue à part entière, mais un dialecte de l'italien ; de plus, il n'était pas suffisamment unifié et codifié.<sup>93</sup>

**90** Susan Gal (GAL S., « Multiplicity and contention among ideologies: a commentary » in *Pragmatics*, 2(3), 1992, pp. 448-449) note que « la langue est imaginée comme une expression de l'esprit commun et l'uniformité de la langue est importante non pas pour l'efficacité de communication et une large participation, mais comme preuve du fait que le sujet parlant est un membre authentique de la nation, en faisant le lien entre le locuteur et la langue avec le passé et les traditions (inventées) » [‘language is understood as an expression of communal spirit and the uniformity of language is important not for efficient communication and broad participation, but as proof that the speaking subject is an authentic member of the nation, linking speaker and language to the past and its (invented) traditions’]

**91** publiée sur le site de l'Assemblée Nationale le 07/10/2014 à la question écrite N° 21 123 de M. Lionel Tardy, député UMP de Haute-Savoie

**92** La loi 51-46 du 11 janvier 1951 relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux, dite loi Deixonne, est la première loi française autorisant l'enseignement des langues régionales de France.

**93** Pour plus de détails : JAFFES A., *Ideologies in action: language politics on Corsica*, Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 1999, pp. 131-157



### Les associations de patoisants : une énergie au service de la langue

Il émerge de notre enquête un dynamisme exceptionnel de ces associations et notamment une participation active et massive des retraités, ce qui amène une réflexion de caractère plus général. En effet, au-delà de la quantité des productions promues et réalisées par ces associations, nous avons pu constater une grande disponibilité des membres que nous avons contactés, au fil des mois, y compris l'été, contrairement à ce que nous avons pu constater en Vallée d'Aoste dans le cadre d'enquêtes similaires. Soit les Savoyards bénéficient de beaucoup de temps libre, soit les associations canalisent les énergies d'une catégorie socioculturelle pouvant bénéficier pleinement de leur temps libre (des retraites garantissant un certain confort, des vacances prolongées permettant des engagements à l'intérieur d'une association, etc.). Cette deuxième hypothèse nous semble la plus probable; il s'agit des locuteurs très engagés dans la connaissance et la promotion du francoprovençal, organisés en associations et militant pour la reconnaissance et la transmission du francoprovençal. D'autres types de locuteurs pratiquent la langue dans des cercles familiaux ou sociaux restreints. Ils sont le plus souvent engagés dans les activités agricoles ou touristiques, et restent très discrets dans le paysage social, ne participant pas à ce type d'associations.

Il convient de préciser que l'histoire de la revitalisation ne coïncide que partiellement avec celle des activités des associations. En effet, les locuteurs non militants, ayant une vision différente de la langue et de sa revitalisation, concourent d'une manière différente à la perpétuation de la langue, ne serait-ce que par leur pratique plus ou moins espacée dans le temps. Enfin, n'ayant jamais été comptés, ces derniers pourraient être plus nombreux que ce que l'on croit et jouer un rôle qui n'aurait pas encore été pleinement reconnu.

### La prise en compte politique des langues dites régionales

Au début des années 2000, la large diffusion en Europe et dans le monde du discours sur la diversité linguistique et la prise de conscience du danger de la perte des langues (comme patrimoine immatériel, comme mémoire vivante de la région, etc...), vient légitimer en France les actions autour des langues dites régionales<sup>94</sup>. Les politiques linguistiques, à différentes échelles, y sont plutôt favorables :

- au niveau européen avec, par exemple, l'élaboration de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires en 1992, signée par la France en 1999 mais non ratifiée à ce jour,
- au niveau national avec la création d'une Délégation générale à la langue française et aux

**94** Pour une vision critique de la notion des « langues en danger » voir CAMERON D., « Language endangerment and verbal hygiene : History, morality and politics » in Duchêne A. (dir.), Heller M. (dir.), *Discourses of Endangerment*, London & New York, Continuum, 2007, pp. 268-285

langues de France (DGLFLF) auprès du ministère de la Culture et de la Communication en 2001 <sup>95</sup>, et l'amendement constitutionnel en juillet 2008, avec l'insertion de l'article 75-1 : «*Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France*»,

- au niveau régional avec la délibération de la région Rhône-Alpes n°09.11.450 de 2009 «*Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes*» <sup>96</sup>,
- et au niveau interrégional avec la Charte de coopération interrégionale et transfrontalière de développement de la langue francoprovençale, signée par les régions Rhône-Alpes et la Vallée d'Aoste le 28 mai 2015 <sup>97</sup>.

Ces nouvelles orientations rendent les actions autour du francoprovençal possibles, dans le sens idéologique ainsi que matériel, et apportent un nouvel intérêt pour la langue.

---

**95** Cf. site du ministère :  
<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France>  
<http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Bretagne/Files/Politique-et-actions-culturelles/livre-et-lecture/Langues-de-France/>

[Delegation-generale-a-la-langue-francaise-et-aux-langues-de-France](http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Bretagne/Files/Politique-et-actions-culturelles/livre-et-lecture/Langues-de-France/Delegation-generale-a-la-langue-francaise-et-aux-langues-de-France)

**96** Disponible sur : <http://www.rhonealpes.fr/485-langues-regionales-rhone-alpes.htm#par16931>

**97** Voir pour le communiqué de presse de la région Rhône-Alpes, et pour le texte de la Charte.

# LE FRANCOPROVENÇAL EN SAVOIE AUJOURD'HUI

---

Qui parle francoprovençal aujourd'hui en Savoie ? Quand ? Quelles sont les représentations de la langue pour ses locuteurs ? Derrière ces questions – apparemment simples –, se dessine un paysage de locuteurs pluriel, des représentations ambiguës et un rapport à la langue chargé d'affect.

## Qui parle ? Les différents types de locuteurs

---

Comme pour toute langue dite en danger, il existe plusieurs types de locuteurs du francoprovençal. Une catégorisation de ces profils en Rhône-Alpes a été proposée dans l'étude Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes dite étude FORA<sup>98</sup>. «L'étude FORA - Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes, pilotée par l'Institut Pierre Gardette de l'Université catholique de Lyon (responsables de l'étude: MM. Michel BERT et James COSTA ; conseiller scientifique: M. Jean-Baptiste Martin) en coopération avec l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), les laboratoires de recherche Interactions, corpus, apprentissages, représentations (ICAR) et Dynamique du langage (DDL), du

Centre de dialectologie de Grenoble et de nombreuses associations, résulte d'une commande de la Région Rhône-Alpes»<sup>99</sup>. Première étude à proposer une catégorisation des locuteurs concernant le francoprovençal, elle est devenue une référence largement partagée. Plusieurs locuteurs engagés autour de la langue rencontrés lors de l'enquête l'ont manifestement intériorisée. Le tableau récapitulatif suivant (fig. 3) présente les définitions de chaque profil et les tendances générales dans les attitudes linguistiques qui y sont associées<sup>100</sup>.

Par ailleurs, des cas atypiques ont aussi été distingués<sup>101</sup>. «Les cas atypiques sont constitués des personnes qui ne possèdent pas le niveau de compétence que leur âge, leur parcours, leurs activités professionnelles, etc. laisseraient présager. (...) Ici, bien que les deux langues régionales apparaissent d'ores et déjà comme très menacées, l'aire de leur usage est très vaste et le nombre absolu de locuteurs encore très important. Le nombre de cas atypiques, même s'il représente une faible part de la population rhônalpine, n'est donc pas négligeable.»

## Se reconnaître soi-même comme locuteur :

### une question de représentation

Comme le remarquent les auteurs du rapport FORA, interroger les habitants d'une région où une langue est perçue «*en danger sur leurs usages et compétences linguistiques ou sur ceux d'autrui exige de la part des personnes interrogées des (auto)-évaluations qui ne reposent pas sur des conceptions partagées. Les réponses dépendent de leur taux d'exposition à la langue, de leur profil [...], des représentations qu'elles en ont, etc. Les contradictions sont nombreuses, les critères d'évaluation ne sont pas partagés.*»<sup>102</sup>.

---

<sup>98</sup> BERT et al., 2009

<sup>99</sup> Ibidem

<sup>100</sup> Ibidem, pp. 38-43

<sup>101</sup> Ibidem, p. 41

<sup>102</sup> Ibidem, p. 37

Définition du profil	Tendances générales
<p><b>Les locuteurs traditionnels ou natifs</b></p> <p>« les locuteurs traditionnels sont des personnes qui ont eu le francoprovençal [ou l'occitan] comme langue maternelle ou éventuellement co-maternelle, en association avec le français. Ces personnes, celles auxquelles on pense en général quand on veut évaluer la vitalité d'une langue, sont également nommées locuteurs natifs.»</p>	<p>« ces locuteurs n'ont pas systématiquement une image très favorable de la langue : ce sont eux qui ont le plus majoritairement souffert de la stigmatisation de la langue à l'école, et certains en restent très marqués »</p> <hr/> <p>« ils ne sont pas forcément usagers de cette langue »</p> <hr/> <p>« ils sont loin de tous fréquenter une association »</p>
<p><b>Les locuteurs tardifs</b></p> <p>« les locuteurs tardifs sont des personnes qui n'ont pas acquis leurs connaissances de la langue dans leur prime enfance. Parfois, ils ont été assez exposés à la langue pour commencer à la comprendre précocement, mais ils n'ont de toute façon commencé à la parler que tardivement.»</p>	<p>« En moyenne plus favorables que les locuteurs traditionnels à la promotion des langues régionales, ils ont par contre plus de doutes sur leurs capacités à bien parler, ce qui n'est pas toujours justifié.»</p>
<p><b>Les locuteurs invisibles ou « fantômes »</b></p> <p>« les locuteurs invisibles sont des personnes qui, si elles possèdent des compétences passives et même actives, nient leur connaissance de la langue, pour des raisons diverses.»</p>	<p>« Le plus souvent, elles ne la pratiquent plus, ou seulement avec quelques interlocuteurs au plus, dans des contextes où elles ne peuvent pas être entendues. Systématiquement, elles prétendent, parfois de bonne foi, qu'elles ne connaissent pas la langue. Elles refusent donc de participer aux enquêtes qui peuvent avoir lieu... »</p> <hr/> <p>« Les locuteurs fantômes ne fréquentent pas les associations »</p> <hr/> <p>« Ces personnes ont une très piètre image de la langue »</p> <hr/> <p>« Ces personnes ont intégré le discours stigmatisant la langue, et en le faisant leur, elles sont devenues en fait, aujourd'hui, au niveau local, les principales propagatrices des clichés attachés à la langue, en même temps qu'elles en sont les premières victimes.»</p>
<p><b>Les locuteurs passifs</b></p> <p>« les locuteurs passifs sont des personnes qui comprennent une langue mais ne savent pas la parler, ou ont beaucoup de mal à s'exprimer dans cette langue.»</p>	<p>« Les locuteurs passifs, ou ceux qui se vivent comme tels, sont susceptibles de développer leurs compétences actives assez rapidement dans un environnement favorable. Certains ont connu ce parcours au sein d'associations ou par des cours pour adultes.»</p>
<p><b>Les néo-locuteurs</b></p> <p>« locuteurs ayant acquis, par une démarche volontariste, la langue hors du cadre familial ou local, en contexte scolaire ou dans des cours pour adultes.»</p>	<p>« On a souvent tendance à y associer l'idée de 'néo-langue', une langue qui aurait été apprise dans les livres et qui serait intrinsèquement inférieure à une 'bonne langue', détenue par les seuls locuteurs traditionnels ayant appris la langue de leur parents exclusivement, dans leur enfance.»</p>

Figure 3. Profils locuteurs FORA

Ce biais existe dans le cas des réponses aux sondages – le rapport FORA étant fondé sur l’auto-évaluation des compétences linguistiques par ceux qui ont voulu répondre aux sondages écrits – il est également vrai pour les entretiens.

Dans notre enquête, la confrontation des affirmations avant l’entretien (du type « je parle couramment patois », « moi je ne parle pas patois », « je le comprends, mais je ne le parle pas ») avec le comportement langagier pendant l’entretien (choix de langue, interférences et alternances linguistiques) nous a permis de constater des contradictions majeures entre les affirmations (les auto-évaluations) et les usages effectifs de la langue. Les locuteurs qui parlent francoprovençal couramment, mais pas aussi bien que d’autres membres de leurs familles, pouvaient dire qu’ils ne le parlaient pas ; quant à certaines personnes qui ont beaucoup travaillé sur leur variété du francoprovençal au sein des groupes patoisants ou individuellement, elles affirmaient très bien le parler, sans pour autant répondre aux questions posées en francoprovençal. Elles se limitaient à quelques phrases stéréotypées ou à la lecture des textes qu’elles avaient écrits.

### Reconnaître les compétences linguistiques : des variations selon le type de locuteur

Ces contradictions sont dues justement au fait que les critères d’évaluation des compétences linguistiques ne sont pas partagés dans la communauté linguistique, mais varient selon les catégories des locuteurs. Ainsi, pour les locuteurs tardifs et les nouveaux locuteurs, presque toute personne capable de dire quelques phrases en francoprovençal est locutrice. Au contraire, pour les locuteurs natifs « parler patois » consiste à être capable de mener de longues conversations, et ceci en pro-

nonçant bien tous les mots. Les points de référence diffèrent aussi : les premiers comparent leur compétence linguistique avec celle (absente) des non-locuteurs ; les seconds avec celle des bons locuteurs natifs, souvent ceux des générations précédentes.

Ainsi JJ31, né en 1932, affirme que dans le village voisin personne ne parle patois. Ensuite il nuance : « I kompregon, bien kompregon, mé é po possiblo de le parlé patué. A par on mo ou dou kome sen, mé i parlon po patué. »

« Ils comprennent, ils comprennent bien, mais il n’est pas possible de leur parler patois. À part un mot ou deux comme ça, mais ils ne parlent pas patois. »

Il se trouve donc, que, quoique non-locuteurs selon JJ31, ces habitants du village voisin ont de bonnes compétences passives et même un certain usage actif mais vraisemblablement réduit de la langue.

De même, IM20, une locutrice native née dans les années 1930, affirme au début de l’entretien :

« Itchi ou veuladzo il n’i a pot. N’i a pa min, dze su la derrèra. »

« Ici au village il n’y a pas (de locuteurs). Il n’y a plus, je suis la dernière. »

Ensuite, lorsqu’elle discute les compétences linguistiques des habitants du village avec AF, un nouveau locuteur de la même commune, né en 1987 (cf. AF22), il se trouve qu’il y a plusieurs personnes qui, selon AF, sont locutrices, et selon IM ne le sont pas – par exemple, un certain Maurice :

« Maurice ou sa dire karke mot ..., mè ou sa pa tni una konversachon !

... i a ké Luc ké parle patué de bié. Aprè n’i a plin ké l’estroupion ! Ma parlà de bié lo patué il n’i a pa min. »

« Maurice sait dire quelques mots ..., mais il ne sait pas tenir une conversation !

... Il n'y a que Luc qui parle bien patois. Après il y en a plein qui estropient ! Mais pour parler bien patois il n'y a plus personne. »

### Échanger quelques mots ou participer à une conversation

Pour les locuteurs natifs, dire quelques phrases ne veut pas dire « parler patois », il faut être capable de « tenir une conversation ». Ce critère est récurrent dans les discussions sur les compétences linguistiques. Simultanément, lorsqu'il s'agit de « tenir une conversation », il ne s'agit pas d'une conversation simple du quotidien. En effet, ce type de pratique linguistique ne compte pas pour « parler ». La référence implicite est donnée par les conteurs d'autrefois qui racontaient des histoires les soirs aux veillées : la veillée est souvent mentionnée dans le discours en tant que moment privilégié des échanges dans le village d'autrefois.<sup>103</sup> Ainsi une femme, AFB17, née en 1932, nous disait pendant plus d'une demi-heure (27 minutes enre-

gistrées) qu'elle ne parlait pas patois, tout en alternant les passages en français avec ceux en francoprovençal. Lorsqu'au bout de huit minutes de conversation majoritairement en francoprovençal nous lui avons fait remarquer qu'elle parlait quand même patois, elle a dit : « Je le parle, oui. Mais si je tiens une grande conversation, il y a des mots que j'arrive à... – oui, je le parle bien sûr ! ». Encore une fois, pour les locuteurs natifs « parler patois » c'est savoir « tenir une grande conversation ». D'une manière similaire, quelqu'un qui, selon l'opinion commune n'était pas locuteur, CC18, a pourtant été capable de répondre, sans hésitations visibles, pendant une demi-heure à l'interview en francoprovençal. C'est d'ailleurs quelqu'un qui a l'habitude de saluer les gens en francoprovençal. Sans doute, l'entretien, sans parler des salutations, est un genre linguistiquement plus simple que celui du conte pendant les veillées. Remarquons aussi qu'il existe souvent une hiérarchie implicite des compétences linguistiques parmi les locuteurs de la même commune (presque tous nos informateurs parmi les locuteurs natifs nous en ont produit une).

### Être capable de parler exclusivement en patois : un marqueur de compétence

En outre, « parler patois » pour cette catégorie de locuteurs, c'est parler juste, sans mélanger les langues, en prononçant correctement les mots. Comme IM20 l'a dit, « n'i a plin ké l'estroupion » : pour elle, tous ces gens-là ne parlent pas. D'une manière similaire, un autre locuteur natif, EFT19, né en 1930, dit à un nouveau locuteur : « Sé i è pè o bresholò, è pà la pèna de parlà. ... Sè tè parle do mot e poué ! I fo parlà la konversachon jusk'o beushé » (« Si c'est pour le morceler, c'est pas la peine de le parler. ... Si tu dis deux mots et puis rien ! Il faut faire la conversation jusqu'au bout »).

<sup>103</sup> Ainsi, par exemple, un locuteur savoyard G. Martenon donne une définition suivante des veillées : « Réunion traditionnelle qui se déroulait l'hiver entre le repas du soir et le coucher. C'était un grand moment de la vie hivernale, où les conteurs rivalisaient de prouesses oratoires pour amuser le groupe. » (MARTENON G., *Dictionnaire et grammaire de patois. Entremont et Chartreuse*, La Ravoire, Imprimerie Arc-Isère, 2007, p. 287)

## S'affirmer comme compétent dans l'enquête : une problématique de genre ?

Par ailleurs, dans les couples, c'est souvent le mari qui est vu comme locuteur et la femme comme mauvaise locutrice ou non-locutrice. En réalité, la participation de la femme à l'entretien en franco-provençal peut être plus grande que celle de son époux, comme dans cet exemple où AFB17, l'épouse, considérée « non-locutrice » (née en 1932), et RFB17 l'époux, considéré « locuteur » (né en 1930) :

NB : E l'ayé lè vatse pè lo veulazho ?

AFB : allé gardà le vashe, ire berzhé, sen ke tè fésé ?

RFB : Dje jamé ishàvo berzhé.

AFB : Tè jamé ishàvo berzhé, a ! tu a tozhor séyà.

RFB : Oua.

AFB : Tu a tozhor fé modâ la dai, amassâ de fan.

RFB : Ma oua !

NB : Et il y avait des vaches dans le village ?

AFB : Tu allais garder les vaches, tu étais berger, qu'est-ce que tu faisais ?

RFB : Je n'ai jamais été berger.

AFB : Tu n'as jamais été berger, ah ! Tu as toujours fauché.

RFB : Oui.

AFB : Tu as toujours travaillé avec la faux, tu ramassais le foin.

RFB : Mais oui !

Ici, c'est la femme qui reformule les questions et qui donne aussi des réponses à la place de son mari. Pourtant, la femme s'est affirmée non-locutrice contrairement à son mari locuteur. Remarquons que cette attitude peut être liée non seulement à une idéologie linguistique – où l'homme qui est censé parler patois (ou, en tout cas, le maîtriser mieux que la femme) – mais aussi aux perceptions de la légitimité de la parole

publique : ce sont les hommes qui sont vus comme représentants légitimes (en l'occurrence, de la communauté linguistique) et donc désignés pour être filmés ou enregistrés.

## Être « expert » sans pour autant parler patois : différence entre connaissance et pratique

Parmi les locuteurs tardifs, il existe la catégorie discursive des « experts ». Ces « experts » sont des personnes qui ont beaucoup travaillé sur la langue, pendant des années ou des décennies, en collectant des données (le cas emblématique est la collecte effectuée selon le questionnaire de G. Tuillon qui consignait des listes des mots et des phrases à traduire et à transcrire en graphie de Conflans, puis à rendre au dialectologue). Pour les groupes patoisants, il s'agit d'un travail qu'ils perçoivent comme « scientifique », « académique », où le matériel de recherche est perçu comme son résultat. Parmi ces experts, il y a des locuteurs natifs ayant une compétence active de la langue, mais on compte également plusieurs personnes qui se déclarent bons, voire les meilleurs locuteurs, sans pour autant parler francoprovençal ni dans l'entretien, ni après l'entretien, ni dans les conversations informelles. Rappelons ici que les groupes patoisants n'utilisent pas la langue francoprovençale dans leur communication interne.

## Les catégories de locuteurs à l'épreuve du terrain

Notre étude de terrain nous a permis de distinguer trois profils essentiels de locuteurs en Savoie :

- les locuteurs natifs majoritairement non militants et par conséquent « invisibles » ou « fantômes » mais en réalité bien présents au niveau local ;
- les locuteurs tardifs : la majorité des membres des groupes patoisants, visibles dans l'espace

public du fait de leur regroupement en association et de leurs activités ;

- les nouveaux locuteurs.

Nous présenterons ici les usages du francoprovençal et les attitudes linguistiques typiques pour chacun de ces types.

### **Les locuteurs « natifs » : le francoprovençal comme langue maternelle**

Tout en nous appuyant sur la catégorisation du rapport FORA, notre objectif consistait à rencontrer des locuteurs de toutes les catégories dans le département de la Savoie. En effet, il s'est agi de sortir du cadre exclusif des groupes patoisants qui ont servi jusqu'à présent de base aux enquêtes sur le francoprovençal dans la région (dialectologiques, ainsi que sociolinguistiques). Ainsi, l'étude a inclus un autre type de militants linguistiques, notamment les « néo-locuteurs » qui ont appris la langue à l'âge adulte (dont les arpitanistes). De plus, elle a pris en compte un grand nombre des locuteurs natifs qui parlent francoprovençal sans pour autant parler *du* francoprovençal, et sans faire partie des groupes patoisants soient les locuteurs « fantômes » tels que définis dans l'étude FORA. Aller à leur rencontre a imposé des interrogations préalables : qui sont ces locuteurs natifs et fantômes ? Comment peut-on les trouver ? Comment peut-on les approcher ? Quelle langue faut-il leur parler pour pouvoir être acceptés comme interlocuteurs légitimes ?

La tâche s'est avérée plus facile que ce que l'on pouvait supposer d'après les descriptions existantes. En effet, il a été assez aisé de retrouver plusieurs locuteurs natifs non-membres des associations : les personnes occupant des fonctions politiques et sociales (directeur d'un parc naturel, conseiller municipal, commerçants, etc.) leur assurant un réseau social large nous ont indiqué les locuteurs de ce type ; par la suite, lors des conversations spontanées dans les communes de montagne nous avons entendu parler de plusieurs autres personnes, ce qui laisse aussi supposer que leur nombre en Savoie, est bien plus important que ce que l'on suppose.

### **Les locuteurs natifs rencontrés : des retraités des secteurs agricoles et industriels qui sont restés dans leur territoire d'origine**

Aujourd'hui majoritairement retraités (cas de tous ceux rencontrés), ils ont appris la langue dès l'enfance dans le milieu familial et dans la communauté autour d'eux, le francoprovençal étant alors la langue de communication quotidienne. Leur langue maternelle est le francoprovençal dans une situation de diglossie quotidienne, le français étant également une langue du quotidien – dans la rue ou à l'école.

Les locuteurs « natifs » ou de langue maternelle francoprovençale ont grandi en général dans une situation de diglossie, notamment car il leur était interdit d'user de cette langue à l'école. Ces locuteurs sont en général âgés entre les 80 et 90 ans.

Pour eux, avoir aujourd'hui des conversations en francoprovençal devient de plus en plus rares ; cependant, il existe toujours des réseaux de communication dont la langue est le francoprovençal, voire la seule langue qui semble appropriée pour



ces contextes (ainsi, par exemple, selon GMS33<sup>104</sup>, « l'è pa bon » – il n'est pas bien – de parler en français à quelqu'un qui parle patois). Cette situation est surtout présente dans les communes en altitude (les grandes stations de ski exclues).

### Une langue utilisée dans une large aire géographique par les locuteurs natifs

Même s'ils passaient du temps dans leur hameau de naissance, ils ont toujours eu des contacts avec les hameaux voisins, les communes voisines ou plus lointaines. Ils pratiquaient pour la plupart des activités agro-pastorales ou étaient ouvriers ou encore double-actifs. Une situation d'échanges, y compris linguistiques, récurrente dans leur discours est la foire aux bestiaux. L'achat ou la vente de bétail lors des foires nécessitait d'aller dans d'autres vallées, voire parfois dans d'autres régions, et le francoprovençal était la seule langue de communication aussi bien dans les foires que sur le chemin. Cette pratique sociale créait l'image d'un patois qui change graduellement d'un hameau à l'autre, mais qui constitue tout de même un large ensemble linguistique, aux confins non-déterminés, où tous parlent plus ou moins la même langue et où tous se comprennent. Aux yeux du reste de la Savoie, la Maurienne est souvent présentée comme le seul endroit dont on avoue avoir des difficultés à comprendre les patois ; les locuteurs maurienais, quant à eux, affirment comprendre tout le monde en Savoie, et aussi de l'autre côté de la frontière, dans le Piémont et au Val d'Aoste. En France, en dehors de la Savoie, la zone d'intercom-

préhension aisée, selon le vécu des informateurs, allait plus ou moins jusqu'à Lyon où des locuteurs partaient travailler en hiver. Certaines personnes interrogées ont aussi mentionné l'Auvergne et le Midi de la France pour préciser qu'elles avaient des difficultés à comprendre le patois qui y est parlé ; nous signalons que, de fait, il s'agit de variétés d'occitan. Ainsi, le fait d'appeler toutes les variétés autres que le français standard « patois » rend les frontières du domaine linguistique floues ; pourtant, au lieu de renfermer les locuteurs dans leur propre commune, voire leur hameau, cela les amène – ou, du moins, les amenait dans le passé – à parler patois en dehors de la zone linguistique du francoprovençal.

### Un sentiment d'appartenir à une communauté linguistique large pour les locuteurs natifs

Le « patois du village », entité d'analyse dialectologique reprise par les groupes patoisants en contact avec les dialectologues, s'avère donc être une fiction si l'on regarde la langue comme pratique sociale, comme partie du vécu des locuteurs. Les traits particuliers des hameaux permettaient de se distinguer, de tracer la frontière nous vs autres, où « nous » étaient les habitants du même hameau et les « autres » – tous ceux extérieurs au hameau : les variétés fonctionnaient donc comme marqueur d'appartenance au village. Cela permettait aussi de localiser l'origine de l'interlocuteur, de le placer à un endroit précis dans leur vision du monde. Simultanément, cela n'empêchait pas d'avoir une image d'un ensemble linguistique global. Cette situation reste la même aujourd'hui, malgré la disparition d'un grand nombre de locuteurs, la tendance est de diminuer l'importance des particularismes locaux et à prêter davantage d'attention aux traits communs.

**104** Les références correspondent au numéro dans la liste des informateurs transmise au Musée Savoisien.

### **Une envie de préserver un patrimoine linguistique commun largement exprimée chez les locuteurs natifs**

Parmi les plus actifs des locuteurs natifs, conscients que la langue va se perdre si l'on n'entreprend rien, certains se montrent prêts à sacrifier une partie des particularismes locaux pour sauver la langue dans son ensemble. Simultanément, GM23, locuteur natif lui-même, témoigne du changement général des attitudes linguistiques des locuteurs autour de lui :

« Il faut recréer la langue qui ait l'adhésion de tous les patoisants, je suis sûr que c'est possible, et puis conserver nos particularités dans des ouvrages comme ça [un dictionnaire] ou des enregistrements comme ce que vous faites. [...] de toute façon, il faut réapprendre la langue. [...] les patoisants il y a vingt ans ils l'auraient pas fait [une langue commune], mais aujourd'hui les patoisants à qui je parle sont prêts à dire oui, on va perdre une partie de notre identité dans une nouvelle langue, mais pas tout parce qu'il faut qu'elle reste proche de notre langue d'origine, mais au moins on aura sauvé quelque chose. [...] On a le couteau sous la gorge, soit c'est ça, soit c'est fini ».

C'est ainsi que pour HD32 la seule solution pour maintenir la langue est de « faire le pèlerin », comme le font aujourd'hui les jeunes, en cherchant d'autres jeunes intéressés par la langue d'abord via Internet et puis lors des rencontres réelles. Or, chercher les intéressés sur tout le domaine francoprovençal c'est s'éloigner du patois circonscrit au village d'origine, en visant une communication à une plus grande échelle.

### **Un rapport positif à la langue connu et reconnu dans la communauté**

Nous n'avons pas rencontré en Savoie les locuteurs que l'on pourrait caractériser d'« invisibles » : en dehors des grandes villes, tous les membres des communautés se connaissent entre eux. Cette connaissance inclut la connaissance des compétences linguistiques de chacun : nous avons même pu observer comment de nouveaux résidents dans une commune savoyarde prennent part aux discussions quant aux compétences en patois d'un tel ou tel membre de la commune. D'un autre côté, nous n'avons pas observé de cas où les gens auraient voulu cacher leur compétence linguistique : si certains affirmaient qu'ils ne parlaient pas la langue alors qu'ils pouvaient faire ces mêmes affirmations en francoprovençal, ce phénomène est dû à une perception différente de ce que « parler une langue » veut dire (et non pas aux attitudes négatives à l'égard de la langue).

### **Les locuteurs tardifs : les membres des groupes patoisants**

Organisés en association selon la loi de 1901, les groupes de patoisants sont visibles dans l'espace public du fait de leur statut légal et de leurs activités : production théâtrale, rencontres/discussions, activités culturelles (sorties, fêtes), productions de dictionnaires, recueils, glossaires etc. Leurs récits de vie font apparaître une relation « tardive » à la langue, dans la mesure où celle-ci n'est pas leur langue maternelle.

### **Des locuteurs passifs**

Pour les locuteurs tardifs, le patois est la langue de leur enfance, celle de leurs grands-parents, parfois de leurs parents. Jamais utilisée au cours de leurs conversations, ils pouvaient pourtant l'entendre souvent comme une langue « secrète » parlée par

d'autres générations pour que les enfants ne les comprennent pas. Il est fréquent que les parents aient pris la décision délibérée de ne pas leur transmettre « le patois » considérant qu'il serait un obstacle à la scolarisation et à la promotion sociale des enfants. Cette stratégie économique et sociale est caractéristique d'une représentation française des langues régionales promue par l'État, où il est considéré comme normal et suffisant pour une personne de ne parler qu'une seule langue – ce qui, notons-le au passage, est contraire à la grande majorité des situations linguistiques dans le monde.

### Regard extérieur et prise de conscience

Les locuteurs tardifs ont souvent quitté leur commune d'origine pour travailler dans des grandes villes, avant d'y revenir à la retraite. Le recul pris par rapport à la commune natale, du fait d'avoir passé la plus grande partie de leur vie ailleurs, leur permet de témoigner d'un changement crucial de la situation linguistique dans la commune. Lorsqu'ils sont partis, le francoprovençal était encore parlé au quotidien par plusieurs membres de la communauté vivant autour d'eux, tandis qu'à leur retour ils ne l'entendent presque plus. Cela leur permet de prendre conscience de la valeur de la langue, comme un trésor, que représente le francoprovençal, un patrimoine linguistique qui est en train de se perdre. Il n'est donc pas étonnant de retrouver la grande majorité de ces locuteurs tardifs parmi les membres des groupes patoisants.

### Un territoire linguistique de référence limité

Les locuteurs tardifs perçoivent la langue comme celle de la commune (ce qui n'est pas le cas chez les locuteurs natifs comme on l'a déjà vu). En effet, ils n'ont pas eu la possibilité d'observer la langue fonctionner dans la société en tant que pratique

quotidienne (les échanges avec les communes voisines, les foires, etc.). De plus, ils ont un niveau d'instruction important (et fréquemment supérieur à celui que l'on observe chez les locuteurs natifs). Ce sont très souvent d'anciens membres du corps enseignant du ministère de l'Éducation nationale (instituteurs, professeurs de collèges et lycées, proviseurs, etc.). Ils ont donc intériorisé la vision française officielle d'après laquelle le « patois » serait un parler propre au village, assez réduit lexicalement, et qui changerait d'un village à l'autre, jusqu'à devenir incompréhensible. Par conséquent, ils ne montrent pas d'intérêt pour les variétés de patois et vis-à-vis des patoisants des villages alentour<sup>105</sup>. En outre, par manque de pratique ou de compétence linguistique, ils peuvent avoir plus de difficultés à comprendre une variété du franco-provençal qui n'est pas « la leur ».

### Une compétence communicative limitée par la pratique

Pour aborder la spécificité du rapport à la langue chez les locuteurs tardifs, rappelons la distinction entre la compétence linguistique et la compétence communicative<sup>106</sup>. La compétence linguistique est

**105** Ni à celui des autres régions comme celui notamment des enquêteurs.

**106** Cette distinction, devenue classique en sociolinguistique, a été introduite par Dell Hymes dans son approche de l'ethnographie de communication (HYMES D.H., « On communicative competence » in Pride J.B., Holmes J., *Sociolinguistics: selected readings*. Harmondsworth, Penguin, 1972a, pp. 269-293)

la connaissance des formes linguistiques, tandis que la compétence communicative est le savoir de ce qui peut être dit, comment, à qui, à quel moment: « Nous devons prendre en considération le fait qu'un enfant normal acquiert une connaissance des phrases non seulement comme grammaticales, mais aussi comme étant appropriées. Il ou elle acquiert une compétence de quand parler, quand ne pas parler, et aussi de quoi parler, avec qui, quand, où et de quelle manière. Bref, un enfant devient capable de réaliser un répertoire d'actes de parole, de prendre part à des événements de parole, et d'évaluer leur accomplissement par les autres. Cette compétence est essentielle, avec les attitudes, les valeurs, et les motivations concernant la langue, ses traits et ses usages, et elle est aussi fondamentale avec la compétence et les attitudes relatives à l'interrelation de la langue avec d'autres codes de comportement communicatif.»<sup>107</sup>

Pour donner un exemple de cette connaissance de quand, comment et de quoi il faut parler, regardons le passage suivant d'un livre récent d'un patoisant savoyard, Charles Villermet :

« Je me prends à entendre encore quelques mots espacés... en patois d'ici, en « écoutant » un court instant le soleil d'hiver qui rallonge chaque jour un peu, les glaçons couleur de jus de chique. Les toits de chaume pleuraient de toutes leurs « mon'nie » (gerbes de paille pour la couverture des toits de chaume). Dans cette exposition momentanée mais fort appréciable au soleil d'hiver, les conversations espacées restaient souvent sans réponse, elles traduisaient simplement les bienfaits du contact oral et humain (dans l'esprit patoisant, quand on « écoutait » le soleil, on appréciait grandement sa faible chaleur et sa lumière... comme les lézards au soleil).

Dans ces moments de bien-être, personne n'attendait comme aujourd'hui, l'information des médias, ils n'existaient pas. Quelques mots étaient simplement échangés dans le calme mais ils portaient en eux toute leur force d'affirmation et d'information. Ils laissaient apparaître de la joie très rarement, mais plutôt des faits divers en liaison directe avec le quotidien de chacun.»<sup>108</sup>

**107** Notre traduction.

« We have then to account for the fact that a normal child acquires knowledge of sentences not only as grammatical, but also as appropriate. He or she acquires competence as to when to speak, when not, and as to what to talk about with whom, when, where, in what manner. In short, a child becomes able to accomplish a repertoire of speech acts, to take part in speech events, and to evaluate their accomplishment by others. This competence, moreover, is integral with attitudes, values, and motivations concerning language, its features and uses, and integral with competence for, and attitudes toward, the interrelation of language with the other code of communicative conduct.» (HYMES D.H., « Models of the Interaction of Language and Social Life » in *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, ed. by J. J. Gumperz and D. Hymes. Holt, Rinehart & Winston, 1972b)

**108** VILLERMET Ch.,

*Sauvegarde et protection d'un patrimoine local. Montsapey... son patois local... une langue pure*, Albertville, Borlet, 2014, pp. 10-11

Les locuteurs tardifs ne possèdent pas la compétence communicative, faute d'avoir eu accès au fonctionnement de la langue dans leur enfance, et par une absence d'intégration dans les réseaux de communication des locuteurs natifs existant encore aujourd'hui, comme nous avons pu le constater au cours de l'enquête. Ils se réunissent principalement entre eux pour parler de la langue en français, et cette langue, pour eux, se résume dans la formule «vocabulaire + grammaire». Aussi l'intérêt pour le patois se traduit-il essentiellement par des activités de collecte de listes de mots, ou encore des modes de conjugaison.

Par ailleurs, ils transfèrent sur le francoprovençal le système des valeurs développé dans l'idéologie linguistique du français avec notamment une importance particulière accordée à l'écrit.

Simultanément, ils ont intériorisé les représentations considérant que le patois serait un code restreint pour parler de la vie agropastorale d'autrefois (et qui aurait aujourd'hui disparu comme le mode de vie qu'il servait à décrire). Ainsi, par exemple, certains informateurs nous ont dit que le patois n'a pas de mots pour exprimer les sentiments. On peut faire deux remarques à ce sujet : d'une part, ils n'ont pas eu accès à tous les domaines d'usage du francoprovençal. D'autre part, il s'agit d'une différence culturelle importante : les sentiments ne sont pas exprimés de la même manière en français et en francoprovençal. Par exemple, un événement nous a été rapporté par une personne au cours de notre enquête : cette femme, originaire du Nord de la France et mariée à un Savoyard, nous a raconté comment un voisin s'était exprimé par rapport à un autre voisin qui avait eu une crise cardiaque : il avait dit qu'il «n'était pas en grande forme». La femme a trouvé qu'il s'agissait d'un manque de compassion choquant, tandis qu'en réalité, il est normal en

francoprovençal (en Savoie, mais également en-dehors de la Savoie) de diminuer, en quelque sorte, le mal au niveau discursif par un euphémisme : quelqu'un qui est en train de mourir, serait «pas en grande forme», pour parler de quelqu'un qui est gravement malade, on dira qu'il est «un peu fatigué»...

En conclusion, les locuteurs tardifs ont donc une compétence linguistique plus ou moins importante selon les individus, mais manquent de compétence communicative en francoprovençal qui leur permettrait de décoder ce qui est dit et de faire un lien entre la langue (en tant que système linguistique) et la culture locale au sens large : normes de comportement, mais aussi façon de vivre et vision du monde. En effet, de manière générale, ils n'ont pas conscience de l'existence même de ce type de compétence, ce qui peut conduire à des malentendus.

### **Locuteurs natifs et locuteurs tardifs : des groupes sociaux distincts**

Le plus souvent les locuteurs natifs ne participent pas aux groupes patoisants. Souvent ils ignorent l'existence même de ces groupes. Ceux qui connaissent les groupes patoisants se montrent souvent apathiques, voire hostiles à l'égard de ces derniers. Dans ce sens, ils sont effectivement «invisibles» dans l'espace public, c'est-à-dire qu'ils restent dans leur village et ne vont pas aux réunions autour du patois.

Nos entretiens ont montré que cette attitude ne relève pourtant pas d'une image négative du patois. Les locuteurs natifs ne font pas partie en général des groupes patoisants tout simplement parce qu'ils n'en ont pas besoin. Ils ont déjà leurs réseaux de communication en francoprovençal : même si les occasions de le parler se raréfient aujourd'hui, ils en trouvent tout de même, et en

créent artificiellement d'autres. Participer à un groupe formé pour parler la langue que l'on parle déjà dans la vie de tous les jours, ne serait-ce qu'avec quelques personnes, leur semblerait étrange. En guise de comparaison, il n'existe pas de groupes patoisants en Vallée d'Aoste, où la langue francoprovençale est encore largement parlée au quotidien, comme il n'existe pas de clubs pour parler français en France.

### Des représentations opposées

Certains locuteurs natifs considèrent les membres des groupes patoisants dans les localités proches comme ceux qui sont partis du village natal, et, de retour à la retraite, essaient de faire revivre leur enfance perdue. Ils sont accusés plus ou moins explicitement d'avoir perdu le lien avec le « terroir » et avec la communauté à laquelle leurs familles appartenaient. D'autres considèrent les groupes patoisants comme un « danger », considérant que leurs membres reproduiraient un discours erroné, faute d'avoir accès à la complexité de la réalité linguistique.

De leur côté, les membres des groupes patoisants accusent parfois les locuteurs natifs du manque d'intérêt pour la langue. Ils se présentent comme

conscients du trésor que représente le patois, alors que les natifs ne s'en rendraient pas compte. Ils mettent également en avant le fait de savoir l'écrire et de pouvoir le communiquer grâce à la graphie de Conflans perçue comme un standard. Ces deux types de locuteurs constituent finalement deux groupes sociaux aux raisons et aspirations assez différentes qui ne se fréquentent pas ou peu, les uns étant visibles socialement par leurs productions matérielles (théâtre, dictionnaires, ouvrages littéraires, articles dans des revues locales), tandis que les autres restent dans des sphères d'interconnaissance essentiellement domestiques, familiales, ou villageoises.

### Les nouveaux locuteurs : une pratique née d'un apprentissage volontaire

Cette catégorie comprend ceux définis dans le rapport FORA comme des « néo-locuteurs » et auxquels les locuteurs tardifs se réfèrent aussi souvent de cette manière-là. Nous allons utiliser la dénomination « nouveaux locuteurs » pour nous éloigner de l'idée d'une « néo-langue » (cf. la remarque dans le tableau basé sur l'étude FORA fig. 3). Par ailleurs, la distinction de cette catégorie dans le cas du francoprovençal présente des particularités importantes par rapport aux autres langues minoritaires. En effet, la catégorie des « néo-locuteurs », telle qu'elle est définie pour d'autres langues de France, est inexistante comme phénomène social dans le cas francoprovençal.

Le terme « néo-locuteur » décrit un phénomène social nouveau que l'on voit apparaître dans les contextes des langues minoritaires ou perçue en danger <sup>109</sup> :

« Le terme « néo-locuteur » est utilisé ici pour décrire les individus qui sont peu ou pas exposés

109 *International Journal of Sociology of Language*, vol. 2015, n°231, Mouton de Gruyter. Disponible sur : <https://www.degruyter.com/journal/key/IJSL/2015/231/html>

à la langue minoritaire à la maison ou dans la communauté, qui, en revanche, l'apprennent à travers les programmes éducatifs d'immersion ou bilingues, des projets de revitalisation ou des cours pour adultes.»<sup>110</sup>

### Un apprentissage en dehors des institutions éducatives: le cas particulier du francoprovençal en France

L'apparition de ce type de locuteurs met en question les représentations relatives à l'autorité linguistique, à «l'authenticité» des locuteurs et au lien entre la langue et le territoire. Ainsi en France, pour les langues reconnues par la loi Deixonne, il existe un enseignement scolaire : dans les écoles publiques, ainsi que dans des écoles associatives immersives, telles que, par exemple, *calandreta* pour l'occitan, *bressola* pour le catalan, *diwan* pour le breton, ou *ikastola* pour le basque. Le plus souvent, les enfants qui vont dans ces écoles n'ont aucun contact avec la langue en question dans leurs familles ou autour d'eux en dehors de l'école

(ou encore, plus largement, en-dehors des cercles associatifs). Ils n'ont aucun contact avec le monde rural et la communauté linguistique des locuteurs natifs : ce sont des jeunes urbains de classe moyenne qui, ayant appris la langue à l'école, ne partagent avec les locuteurs natifs ni les formes linguistiques, ni les références culturelles. Par exemple, dans le cas de l'occitan, si pour les locuteurs natifs la référence culturelle est le monde agropastoral de leurs grands-parents, pour les ex-calandrons – ceux qui ont terminé les *calandretas* – cela serait plutôt celui du temps des troubadours ou de la Croisade contre les Albigeois. Or, la réalité du domaine francoprovençal est différente des autres langues régionales de France, dans le sens où le francoprovençal n'est pas reconnu par le ministère de l'Éducation nationale ; il n'existe pas d'enseignement régulier de la langue en Savoie, ni de manuels du francoprovençal à partir desquels on pourrait apprendre systématiquement la langue. Ainsi, un groupe de «néo-locuteurs» ne peut guère exister. Les jeunes qui souhaitent apprendre la langue le font auprès des locuteurs natifs. Par la suite, ils intègrent les réseaux de communication de ces derniers, d'où l'absence de rupture entre les réseaux de communication des locuteurs natifs et ceux des jeunes, fait remarquable dans le cas du francoprovençal.

Il s'agit d'un phénomène récent, minoritaire en nombre, par rapport aux groupes patoisants. De manière générale, à une exception près – nous sortons du cadre du département de la Savoie pour avoir une vision plus large –, les nouveaux locuteurs ont eu un contact avec le francoprovençal dès l'enfance par le biais de membres de la famille plus âgés ou par les voisins. Ainsi AF22, un jeune locuteur mauriennais raconte que son grand-père lui parlait en deux langues, français et francoprovençal, mais étant encore enfant il ne se

110 O'ROURKE B., PUJOLAR J., RAMALLO F., «New speakers of minority languages: the challenging opportunity - Foreword» in *International Journal of Sociology of Language*, vol. 2015, n° 231, 2015, p. 1 «The "new speaker" label is used here to describe individuals with little or no home or community exposure to a minority language but who instead acquire it through immersion or bilingual educational programs, revitalization projects or as adult language learners.»



rendait pas compte qu'il s'agissait de deux langues différentes :

« Ou dizhave tozho karke mo an patoué, mè savé pa ke i ère an patoué. Adon i è a kinze an ke i kompri ke i ère pa lo fransé mè euna otra linga. »

« Il disait toujours quelques mots en patois, mais je ne savais pas que c'était en patois. Donc c'est à quinze ans que j'ai compris que ce n'était pas le français, mais une autre langue. »

Devenus adolescents ou adultes, ils se sont intéressés à la langue et l'ont apprise auprès des membres de la famille et des voisins âgés. De plus, ils ont souvent vécu en dehors du domaine francoprovençal, voire dans d'autres pays. Une grande majorité des nouveaux locuteurs du francoprovençal en France fait partie des arpitanistes : ils sont membres de l'Alliance culturelle arpitan, se réfèrent à la langue comme à l'arpitan, et préfèrent l'orthographe supra-dialectale pour l'ensemble de domaine francoprovençal (l'orthographe de référence B, ORB) <sup>111</sup>.

<sup>111</sup> STICH D., *Dictionnaire francoprovençal/français, français/francoprovençal. Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée*, Thonon-les-Bains, Le Carré, 2003

<sup>112</sup> D'une manière similaire, NB est vue comme locutrice légitime, sans être née dans la région : parce que dans son cas la langue a été apprise dans un contexte « naturel » (en l'occurrence, en Vallée d'Aoste), où les gens la parlent simplement parce que c'est leur langue.

## Des sentiments de légitimité différents

Selon une vision répandue, la légitimité des locuteurs serait liée au moment de l'apprentissage de la langue. Ainsi se construit une échelle de valeur : locuteur natif – locuteur tardif – néo-locuteur – non-locuteur. En réalité, cette vision, partagée notamment par des locuteurs tardifs, ne l'est pas par tous les types de locuteurs. Les nouveaux locuteurs peuvent être insérés dans les réseaux locaux de socialisation et de communication contrairement aux locuteurs tardifs. Ainsi, les locuteurs natifs leur confèrent une légitimité concernant la langue locale et leur volonté de la parler. Finalement, ce n'est pas le moment d'apprentissage de la langue qui permet d'être considéré comme un locuteur légitime et membre de la communauté linguistique, mais le mode d'apprentissage <sup>112</sup>.

## Parler la langue ou connaître la langue

Si dans le cas des groupes patoisants, l'intérêt pour la langue a été cultivé en référence aux travaux dialectologiques, pour les nouveaux locuteurs, la référence est la réalité linguistique d'autres langues minoritaires, comme celle du catalan en Espagne, ou de l'occitan en France. Or, si les locuteurs tardifs n'utilisent pas la langue dans l'interaction, pour les nouveaux locuteurs, parler la langue (dans le sens d'une pratique active) est une condition pour toute action autour de la langue. De même, si les locuteurs tardifs ont parfois une meilleure compétence linguistique, dans le sens de la connaissance des mots, les nouveaux locuteurs peuvent avoir une meilleure compétence communicative, puisqu'ils ont une pratique active de la langue avec les locuteurs natifs. En effet, les groupes patoisants ont parfois sollicité les locuteurs natifs pour leur demander de traduire des mots du français en francoprovençal, ou de conjuguer des verbes en francoprovençal ; les nouveaux locuteurs



vont voir les locuteurs natifs pour leur parler en francoprovençal des questions de la vie quotidienne, des affaires des uns et des autres, des nouvelles de la commune, du temps, de la santé ou tout autre sujet dont on parle entre voisins.

### Un exemple d'apprentissage hors du réseau des locuteurs natifs

Ce n'est pourtant pas une pratique exclusive. En effet, il serait erroné de considérer tous les nouveaux locuteurs comme un groupe qui représenterait un phénomène social homogène. Ainsi CDR8, est un jeune homme de 22 ans au moment de l'enquête, né en Afrique du Sud, avec l'anglais comme langue maternelle et des ancêtres qui avaient quitté la France vers 1830. Arrivé en France à l'âge de 12 ans pour apprendre le français, il s'est intéressé au francoprovençal. Maintenant il préside l'Office géographique arpitan, GéoArp, s'occupant de la toponymie francoprovençale. Or, il a appris la langue dans les livres et sur Internet, en la pratiquant uniquement à l'écrit, dans les blogs et sur les pages Facebook avec d'autres arpitanistes pendant environ cinq ans, avant de rencontrer des locuteurs en francoprovençal. Il n'a donc pas le même rapport à la langue que les autres nouveaux locuteurs : ni en tant que compétence communicative, ni en tant que patrimoine familial et intime. Force est de constater que d'autres jeunes comme lui auront tendance à se joindre aux arpitanistes, orientés vers l'avenir et ouverts aux autres langues minoritaires, plutôt qu'aux groupes patoisants, davantage tournés vers le passé et pensant détenir l'autorité en ce qui concerne la langue.

### Concurrences de légitimité

Dans un sens plus large, le terme « néo-locuteur » est aussi appliqué, dans le cas d'autres langues, à ceux qui retrouvent la langue à partir des souvenirs d'enfance<sup>113</sup>. Ainsi, il pourrait désigner ceux que l'on appelle dans le cadre des études et des activités autour du francoprovençal « les locuteurs tardifs ». La distinction faite dans ce contexte entre les locuteurs « tardifs » et « néo- » sert parfois à légitimer une place particulière occupée par les « locuteurs tardifs » dans les actions autour de la langue et à marginaliser les jeunes l'ayant appris dans un second temps. Selon les locuteurs tardifs, les « néo-locuteurs » sont des arpitanistes parlant une langue « artificielle ». Cette vision implique une disparition de la langue avec les derniers patoisants, les nouveaux locuteurs n'étant pas considérés comme de « vrais » locuteurs. Ce refus de légitimer de nouveaux locuteurs doit s'expliquer aussi par leur représentation du lien intrinsèque entre la langue francoprovençale et la société agropastorale et donc le passé que les nouveaux locuteurs ne peuvent exprimer.

De fait, le rattachement de la langue au passé est une des objections principales faites par les nouveaux locuteurs aux groupes patoisants. Pour eux, au contraire, il s'agit d'une langue comme toute autre qui a sa place dans tous les domaines et registres.

<sup>113</sup> O'ROURKE *et al.*, 2015, p. 2

### **Continuité ou pratique: la concurrence de légitimité entre locuteurs tardifs et nouveaux locuteurs**

Se pose alors la question de l'autorité linguistique et des bases sur lesquelles elle est fondée : la continuité vs la pratique linguistique. Il convient de souligner que longtemps seuls les dialectologues avaient la légitimité de se prononcer sur les dialectes quant aux limites ou à la vitalité des « patois ». Aujourd'hui, avec la disparition des grandes figures du monde dialectologique, l'apparition des technologies de communication modernes ou encore la politique linguistique qui rend les actions autour de la langue possibles, les acteurs associatifs se disputent cette autorité.

### **Intercompréhension, langue morte, langue pure... Retour sur quelques représentations du francoprovençal chez les locuteurs**

---

Aller à la rencontre des locuteurs qu'ils soient natifs, tardifs ou nouveaux s'accompagne de nombreuses discussions – dans la langue – et surtout sur la langue. Analyser les représentations de la langue-outil signifie analyser successivement les représentations qui ressortent de l'interaction entre l'enquêteur et l'informateur (éventuellement des comportements linguistiques se mettant en place entre enquêteurs et informateurs, dans le cas d'entretiens collectifs ou d'observations plus élargies) et les représentations qui ressortent des propos tenus dans le cadre des entretiens.

Quatre sujets de représentations sur la langue communs aux entretiens ont été retenus : la question des variétés et de l'intercompréhension ; la question de la langue comme vecteur de communication « totale » ; le mythe de la langue pure ; l'idée de la langue morte.

### **Intercompréhension et intercommunication : pratiques versus représentations**

Au-delà des pratiques réelles, la variation interne au francoprovençal est au centre du discours sur cette langue. Après avoir constaté combien le niveau d'intercompréhension peut être bon dès les premières minutes de conversation, nous ne pouvons donc manquer de souligner une contradiction qui nous a frappées. En effet, très souvent, l'informateur évoque la difficulté, voire l'impossibilité, de parler patois avec les locuteurs d'autres villages, parfois voisins, parfois plus lointains.

L'informateur décrit certains traits phonétiques de l'autre parler ou bien exprime des jugements sur certaines de ces réalisations sonores (« c'est dur », « guttural », « ils ont un parler bizarre... »). Mais à notre question « peut-on tout de même se comprendre ? », la réponse est « oui, bien-sûr », car l'on s'habitue rapidement à la différence et que dans le fond, rien ne change. Tentons de décrypter ce discours sur l'intercompréhension.

Comme exprimé précédemment, la spécificité de notre enquête réside dans l'usage du francoprovençal comme langue véhiculaire entre enquêteurs et informateurs, sauf quand la communication, initiée en français, avait du mal à trouver une expression spontanée en francoprovençal ou, plus rarement, lorsque l'informateur ne le souhaitait pas. Si l'enquête dialectologique traditionnelle suit une certaine méthode où la distance avec l'informateur est marquée par le code linguistique utilisé qui ne doit pas interférer avec les formes locales du francoprovençal du locuteur, notre approche différait. Cette dernière visait à établir une relation de confiance, y compris sur le plan de la compréhension mutuelle des contenus du discours et des ressentis qui l'accompagnent.

Le choix du francoprovençal comme langue de l'enquête a eu comme résultat – assez inattendu – que tous les informateurs, sauf trois locuteurs dits tardifs, nous ont parlé tout ou partie de l'entretien en francoprovençal. La réaction immédiate des locuteurs natifs à l'enquête dépendait des individus. Certains commençaient à parler francoprovençal dès le « bonzhor » adressé par l'enquêteur, contents de pouvoir échanger en francoprovençal. Ce faisant, ils ne posaient pas de question quant au fait qu'une jeune femme extérieure à la commune parle patois, comme si parler patois restait toujours une pratique « normale », quotidienne. D'autres, moins nombreux, commençaient par

répondre en français, tout en comprenant bien les répliques de l'enquêteur. Après quelques minutes durant lesquelles l'enquêteur parlait francoprovençal et la personne interrogée répondait en français, cette dernière passait au francoprovençal. On peut imaginer que si l'enquêteur était passé au français, la personne interrogée ne lui aurait sans doute pas parlé francoprovençal. Enfin, pour certaines des personnes interrogées, le fait que l'enquêteur parle déjà la langue, invitait à la parler, voire, parfois, à s'accommoder à son patois (« chez vous ça se dit comme ça et chez nous comme ça »).

Dans de nombreuses situations, la communication s'est donc mise en place en francoprovençal, sans difficulté pour l'informateur, qui n'est pourtant pas préparé à un entretien de ce type : l'intercompréhension, très large, permet un aller-retour de « questions-réponses-blagues-éclats de rires », qui mettent rapidement en confiance l'informateur, ce dernier ne laissant souvent pas apparaître le moindre étonnement. D'autres personnes se sont révélées plus sensibles à cette expérience de communication, en marquant leur surprise et leur joie.

### **Une fluidité des échanges, à l'encontre des idées reçues sur les locuteurs natifs**

Les locuteurs natifs sont souvent présentés comme attachés à leur propre variété linguistique locale (le patois du hameau). Lorsque l'interlocuteur parle une autre variété francoprovençale (le patois d'un autre hameau, sans parler de celui d'une autre région), il est souvent rapporté qu'ils ne la reconnaîtraient pas comme faisant partie de la même langue et passeraient au français. Or, en conduisant les entretiens en francoprovençal, nous avons pu constater que les locuteurs natifs se montraient très ouverts aux autres variétés lin-

guistiques francoprovençales dont notamment la variété valdôtaine qui restait majoritaire malgré une certaine accommodation aux variétés savoyardes. Nous n'avons constaté aucun refus de parler une autre variété de patois avec l'enquêteur, ni de manque de compréhension, ni de surprise du fait de comprendre un patois de la Vallée d'Aoste en Savoie.

### Une légitimité reconnue à l'enquêteur malgré la variété linguistique

Ces locuteurs se sont au contraire souvent montrés enthousiastes de parler francoprovençal avec le chercheur à qui ils attribuaient la légitimité de patoisant, malgré les différences des variétés parlées et le fait de l'apprentissage récent de la langue dans le cas de Natalia Bichurina, de nationalité russe et russophone de langue maternelle. Globalement, aucune attention n'était prêtée aux différences des variétés linguistiques.

### Des ajustements nécessaires au parler de l'interlocuteur pour favoriser la communication

Concernant les propos tenus dans le cadre de l'entretien, les informateurs évoquent une ouverture à la variété de l'autre, ou l'envie de taquiner au sujet de petites variétés qui font rire ou qui ne plaisent pas. Ils ont moins conscience de leur aptitude à transformer les mots pour les adapter à l'oreille de l'autre, lorsque ce dernier ne comprend pas le sens. Nous avons remarqué ce phénomène dans le cadre de nos observations, mais aussi dans nos enregistrements. Un entretien (JOB3) débute par cette remarque de l'informateur :

« En 2010, y ave on groupe folklorike de l'atro koté de la frontère, é bin i parlavon exaktamin le mém patué k no.»

« En 2010, il y avait un groupe folklorique de l'autre côté de la frontière, et bien, ils parlaient exactement le même patois que nous.»

Suivie d'une question, sur le sens du mot *prèjhé* (parler) : « Et là vous comprenez ? Te prèjhe pâ ? (tu ne parles pas ?) Prèjhé (parler), ça se dit ? À côté ils disent parlâ... ».

Une fois l'entretien commencé, nous nous rendons compte que notre informateur passe au mot *parlâ*, qu'il doit considérer comme plus compréhensible pour des oreilles « alloglottes », il a dû développer ce réflexe au cours des années car certains locuteurs des communes voisines utilisent ce mot au lieu de *prèdjé*.

Nous avons aussi expérimenté le phénomène dans l'autre sens, lorsque nous évitions ces quelques mots en début d'entretien que nous savions ne pas être utilisés dans la région : l'adjectif valdôtain *dzen*, pour dire beau, qui n'est pas utilisé en Savoie, de même que le mot *baga*, pour dire chose. De plus, nous avons adapté notre prononciation de certaines syllabes, en utilisant l'interdentale là où elle est présente (*vlazho* pour village, au lieu de notre *veladzo*) et quelques autres particularités phonétiques.

Lorsque notre interlocuteur entend le mot « choué » (pour le choix), il s'arrête et dit : « je crois qu'il n'y avait pas de mots pour dire choix » démontrant ainsi avoir compris. Après une pause de réflexion, il tourne la phrase et dit « avér cherdí » (avoir choisi). Plus tard, nous disons « boé », pour bois, apparemment comme on le prononce en Savoie. Mais notre interlocuteur marque une hésitation : nous attendons un instant, quitte à revenir vers la forme valdôtaine qui nous paraît cependant plus éloignée de son parler, ou vers le français, il répète « boé », reconnaît le mot et répond à la question.

Les exemples sont nombreux, témoignant de multiples ajustements, nécessaires pour atteindre en quelques minutes un bon niveau de compréhension réciproque, entre deux personnes qui n'ont pas l'habitude de ce genre d'expérience. En mettant en place une situation de communication, on brise tout ce qu'il y a d'incertain, d'improbable ou d'abstrait dans la notion d'intercompréhension. Même face à des interlocuteurs un peu sceptiques, il a suffi de tenter l'expérience pour se rendre compte que la conversation fonctionne toujours.

### Des expériences partagées de pratique linguistique

Après l'accommodation qui est loin d'être un exercice de style stérile, il y a une véritable expérience de communication : l'échange est toujours enrichissant car il s'agit d'un prendre et d'un donner. À la Fête du patois de Reignier en 2015, nous avons rencontré par hasard un monsieur que nous avons interrogé deux mois auparavant : nous nous sommes reconnus et après un bref échange il a souligné que notre long entretien (ayant pris des formes très diverses au cours de la journée, de l'entretien traditionnel à la libre conversation au restaurant, en passant par une visite guidée d'un moulin en restauration) lui a permis de retrouver un mot de patois qu'il avait complètement oublié depuis sa jeunesse. Nous pourrions en dire de même quant à la richesse que chaque entretien nous a apportée, car ce sont bien les échanges continuels et variés qui font d'un locuteur un bon locuteur.

### Conscience des variétés et communication

Interrogé sur la question, JB9, un locuteur natif né en 1963, habitué à échanger avec de nombreux locuteurs, se dit attentif aux variations, sans que

cela soit pour autant une entrave à la communication :

« I parlon pâ fran komin neu, la prononsiachon y é difèrinta... ou bôrk, lou ikyé, i roulon lou r, mé sinon no komprènin, y é pa on problème. Lou Valdotin komprenin, lou Piémonté komprenin... lou Suisse no vèin pa sovint, sin loin... »

« Ils parlent pas vraiment comme nous, la prononciation est différente... au bourg, les gens d'ici, roulent les r, mais autrement nous nous comprenons, ce n'est pas un problème. Les Valdôtains, nous les comprenons, les Piémontais, nous les comprenons... les Suisses, on ne se voit pas souvent, nous sommes loin... »

C'est un peu ce qu'exprime JJ31 (né en 1932), quand il nous dit :

« Avoué lou mo ki son pâ lou mém, ki son pâ prononchà parteu parèi, on arrive a se pèdre [...] : i fô parlâ patué en se fézan comprende lo mié k'on pou. »

« Avec les mots qui ne sont pas les mêmes, qui ne sont pas prononcés partout pareils, on arrive à se perdre [...] : il faut parler patois en se faisant comprendre le mieux qu'on peut. »

Il nous suggère qu'il y a une composante volontaire dans la communication et que grâce à l'ouverture à l'autre, la variation passe au second plan.

### Des locuteurs sensibles au discours sur la langue

Dans d'autres cas, l'informateur dit qu'il ne sait pas, car il n'aurait jamais eu l'occasion de parler francoprovençal avec quelqu'un d'un peu éloigné. Il avoue ainsi adhérer à un discours général qui mettrait en avant la variation, sans avoir pu vérifier ses affirmations.

Nous avons également remarqué qu'il existe une correspondance entre la prolifération des études (travaux de type glossaires de groupes patoisants,

dictionnaires, recherches dialectologiques académiques) sur les parlers de Maurienne et de Tarentaise et les propos tenus par nos informateurs sur ces parlers, notamment s'ils résident dans d'autres régions du département. C'est ainsi qu'un informateur octogénaire, RE29, nous racontait être parti de la plaine au nord de Chambéry pour aller ouvrir une boutique en Basse-Tarentaise, après la guerre: il disait n'avoir jamais pu parler patois là-bas, car c'était trop différent.

« Le patué d Tarantéza dé jamé biè komprè... D'é travayà mé d'on an à Méribel, a Bourg-Saint-Maurice toparé, e de parlo dou tré mô, mé lo lizo biè. Alor d'é jamé komprè sè. Lo parlâ... l'axan, l'é pa le mém. »

« Les patois de Tarentaise, je n'ai jamais bien compris... J'ai travaillé plus d'un an à Méribel, à Bourg-Saint-Maurice aussi, et je ne dis que deux ou trois mots, mais je le lis bien. Je n'ai jamais compris ça. Parler... l'accent n'est pas le même. »

Ces parlers ont la réputation largement partagée d'être «difficiles», «durs», parfois incompréhensibles.

### Identifier l'origine géographique de son interlocuteur :

#### un facteur social de la communication

Or, pendant l'enquête, en dépit des mises en garde que nous avons reçues, nous n'avons pas rencontré plus de difficultés là-bas qu'ailleurs. Mais alors, nous demandons-nous, si la communication ne subit pas de préjudice, pourquoi cette attention à la variation ?

Voici, en guise de première réponse, une description des modalités avec lesquelles une conversation entre deux interlocuteurs peut se mettre en place en contexte francoprovençal. Il s'agit d'une situation concernant deux personnes invitées

pour des entretiens successifs, et qui a permis à deux messieurs de socialiser pendant une pause.

« Monsieur parle patois ? » demande le premier informateur au second qui avait assisté à quelques phrases de notre conversation. Ayant reçu une réponse affirmative (« Oua, biè cheu ! »), le premier pose une autre question : « Et vous venez d'où ? ». Après la réponse, un sentiment de communauté s'instaure : l'inconnu s'inscrit dans le réseau familial. C'est ce qui ressort de cette remarque de Tuillon :

« À partir du moment où l'origine de l'autre est reconnue, la conversation continue avec une attitude d'esprit différente. Chacun des deux ne s'occupe plus des marques différentielles qui permettent de reconnaître l'origine de l'autre. »<sup>114</sup>

---

114 TUAILLON, 2001, p. 17

## Situer son interlocuteur pour communiquer et établir une relation

Le décryptage de l'origine de l'autre et la compréhension de son énoncé sont deux opérations distinctes qui se mettent en place d'une manière radicalement différente chez un locuteur ordinaire et chez un dialectologue. Nous tenterons d'observer ce qui caractérise le comportement linguistique de deux interlocuteurs.

Dans les aires linguistiques se caractérisant par une forte variabilité, la compréhension d'un énoncé est un mécanisme linguistique complexe. Fondé sur la détection d'un grand nombre d'éléments discriminants, notamment des systèmes d'analogie, il est régi par la volonté d'établir une communication optimale et de parvenir rapidement à ce plaisir de l'échange défini comme « connivence linguistique »<sup>115</sup>.

Quant au décryptage de l'origine de l'autre, pour un locuteur, il n'a pas une valeur linguistique, mais sociale. Il s'agit en effet d'un passage obligé pour se positionner à l'intérieur des dynamiques identitaires, dont les spécificités du parler ne constituent qu'un élément parmi d'autres, et probablement plus un moyen d'identification qu'une fin en soi. Cette opération s'intègre dans la communication, au gré des échanges plus ou moins longs, sans que cela ne compromette la compréhension réciproque. Entre deux interlocuteurs, qui se rencontrent pour la première fois, l'enjeu est de situer l'autre dans le très large réseau des connaissances et des inter-

relations. Or, son parler, dont il s'agit de déterminer plus souvent la zone que le village, peut jouer un rôle dans le classement de l'interlocuteur, au même titre que d'autres éléments.

Les objectifs du dialectologue sont différents : pour lui, connaître l'origine du locuteur précède la mise en place de la communication. Cela répond à une préoccupation d'ordre épistémologique : il importe de localiser la commune d'appartenance afin de déterminer son parler et de pouvoir accéder à une compréhension rationnelle de sa langue. En revanche, lors d'une rencontre avec un groupe musical, JSI, qui compte quelques locuteurs francoprovençaux qui ne s'intéressent au francoprovençal que de manière accessoire dans le cadre de leur répertoire et ne comprennent pas toujours les paroles, nous avons découvert que ces membres entretiennent des liens avec le Val d'Aoste ; les échanges se font en francoprovençal sans qu'aucune allusion ne soit faite aux difficultés de communication.

« On adore la Vallée d'Aoste, lui, dans les caves d'Aoste, avec ses copains... » (...) Les patois, c'était les mêmes, parce que c'était les mêmes familles, ça je peux vous assurer, ses arrière-arrière-grands-parents, ils sont venus du Val d'Aoste. C'est les mêmes populations, les mêmes noms, la même langue, vraiment la même ! »

Associé à ces différentes représentations de la langue, il existe des pratiques différentes ou tout au moins des degrés différents dans la pratique. Le locuteur qui a une bonne expérience dans l'échange en francoprovençal abandonne ou n'a pas développé la surévaluation de la variation. Par contre, celui qui pratique peu ou qui pratique à l'intérieur d'un cercle très restreint en est victime ; il ne cherchera même pas à s'exprimer à l'extérieur, n'ayant pas confiance en la langue-outil, puis parlera de moins en moins, appauvrissant sa langue et les chances de la diffuser et de la valoriser<sup>116</sup>.

<sup>115</sup> WANDRUSKA M., « Plaidoyer pour le plurilinguisme » in *Revue de linguistique romane (RliR)*, 39, 1975, pp. 108-121

<sup>116</sup> Nous faisons ici référence à la distinction dont il a été question plus haut entre la compétence linguistique et à la compétence communicative de la langue (HYMES, 1972a ; 1972b)

Il ne s'agit pas seulement d'un distinguo sur le plan des pratiques et des compétences, mais aussi sur le plan des représentations. Celui qui n'a jamais eu accès à la fonction communicative de la langue n'a pas développé de confiance et ne croit pas en son rôle de communication. Tandis que celui qui a expérimenté les enjeux de la communication sait que cela fonctionne.

Voici, le témoignage de MF16 qui résume bien la question :

« Je lis le patois, oui. Il faut lire à voix haute... »

Lorsque je lisais seulement *l'Almanach (du vieux Savoyard)*, je n'avais pas noté cette ressemblance entre les patois : je ne l'ai vraiment constatée que l'année dernière à Courmayeur (Fête Internationale des Patois de 2014), quand les gens parlaient, quand on comprend une discussion. »

### Variations, mixités et emprunts observés sur le terrain

Quant à l'établissement de la notion de « patois de tel village », cela correspond à une convention pour le monde scientifique qui rejoint la représentation de l'espace communal exprimée par le sentiment identitaire des locuteurs. En effet, si on observe de près les phénomènes linguistiques, la variation ne se situe pas au sein de la commune, mais au sein du village, parfois au sein de la famille, sans compter les nombreuses variations individuelles. Il n'y a pas un seul entretien où un informateur n'ait pas évoqué les différences entre les zones d'une même commune. Par exemple, RE29, nous a égrené, amusé, une série de différences existant entre deux villages voisins, situés à 2 km : « ils disaient *lafé*, pour *lasé* (pour le lait), c'est plutôt comique, je trouve, à 2 km »

Et d'enchaîner sur les moqueries entre lui et son épouse au sujet des mots différents retenus dans leurs usages respectifs.

### Unité ou variété : un questionnement propre aux dialectologues ?

Le choix de mettre en exergue l'origine communale du « patois de l'auteur » dans les publications obéirait davantage à un *modus operandi* dialectologique qu'à une nécessité littéraire, en allant même à l'encontre de nombreuses tentatives d'écritures englobantes<sup>117</sup>, comme le prouvent maints exemples dans l'histoire de la littérature illustrés précédemment. Sur le sujet, Tuailon s'interroge : « Faut-il vraiment extraire ces ressemblances, les codifier dans une grammaire et dans un dictionnaire unitaires et unificateurs ? Cela est nécessaire pour une langue qui veut devenir instrument de pouvoir ou moyen de culture sur un très grand espace géographique, notamment sur un espace géographique qui dépasse le domaine de ses dialectes »<sup>118</sup>. La prise de position contre toute éventuelle normalisation reflète la posture des

<sup>117</sup> Une graphie dite englobante « atténuée à l'écrit les différences dialectales sans pour autant imposer une norme linguistique. Elle favorise ainsi l'intercompréhension entre les différentes variétés ». La citation est de Jean Sibille (SIBILLE J., « De l'adaptation de la graphie dite classique de l'occitan aux variétés les plus atypiques : Le cas de -t final en vivaro-alpin et de -s du pluriel en cisalpin méridional » in *Carnets d'Ateliers de sociolinguistique*, 2014, pp. 161-173) et concerne le cas de l'occitan, mais la dénomination commence à être utilisée aussi pour le francoprovençal.

<sup>118</sup> TUAILLON, 1984, p. 8



dialectologues dont l'objectif prioritaire a toujours été l'établissement d'une carte des parlers locaux en voie de disparition et l'étude diachronique de leurs variations.

Il semblerait que ce soit finalement la « distance » avec la langue qui ait créé cette représentation partagée de non-intercompréhension. Distance des dialectologues qui en étudiant la langue distinguent des variétés, des différences ; distance des locuteurs tardifs qui ont connu des ruptures dans leur lien avec la langue ; et enfin distance créée par les études des défenseurs de langue largement influencés par les pratiques académiques. Ainsi le Centre de la culture savoyarde de Conflans est devenu, par ses activités, son rayonnement et ses travaux sur la graphie, un des acteurs majeurs de la revitalisation et de la promotion du francoprovençal en Savoie. Les travaux écrits portés par les concours littéraires révèlent une représentation, largement partagée par les locuteurs : le francoprovençal ne serait pas une langue unitaire mais un agglomérat de « patois » dont l'échelle géographique de pertinence serait la commune. Il suffit de feuilleter les textes du Concours littéraire de Conflans pour se rendre compte que le nom de l'auteur est accompagné systématiquement du nom de la commune. Cette représentation est partagée par le dialectologue Gaston Tuaillon<sup>119</sup> qui affirme : « le patois d'une commune française est une langue rigoureusement unitaire, dotée de ses phonèmes propres, de son lexique nettement arrêté et précis, de sa grammaire parfois très complexe »<sup>120</sup>. La conduite en francoprovençal de cette étude nous a permis à la fois de mettre en

exergue cette représentation comme largement partagée tout en la mettant en défaut par la pratique.

### Le patois, une langue limitée ?

À côté du discours sur l'intercompréhension, nous avons vu précédemment que certains locuteurs estiment que le francoprovençal est une langue pauvre, ne permettant pas d'exprimer des idées complexes ou pire encore, des sentiments. Comment expliquer cette représentation ?

### Une langue reléguée

C'est souvent à la campagne, dans le milieu professionnel, que la langue s'est maintenue dans sa fonction de communication mais souvent d'une manière limitée, cantonnée. Dans les familles, le français langue de l'école et de la promotion sociale est favorisée au détriment du francoprovençal : c'est une situation déjà assez généralisée dans l'entre-deux-guerres. « Autour de moi tout le monde parlait patois, mais tout le monde me parlait français », témoigne PG27. Les enfants ne parlent pas patois avec leurs parents et grands-parents mais les entendent le parler entre eux.

Le monde du travail a bien été souvent celui où le francoprovençal a pu survivre. Voici un témoignage parmi d'autres du passage du statut d'enfant –locuteur passif dans la famille, à celui d'homme et de locuteur actif, rappelé par JOB3, né en 1942 : « Y ave eun époque, lo patué été euna vargogne... parlâ patué... I fallé prèjhé fransé. A la mézon on a todzor prèjhà fransé, a l'ékula on a todzor prèjhà fransé. Yeu ke dz'èi apré I patué, mè ? Kan sé alà travalyé zh'avio combiè, disatan, sé alà travalyé diè na réche é bin I patron parlâve to patué. »

« Il y avait un moment, le patois c'était la honte... parler patois... Il fallait parler français. À la maison, nous avons toujours parlé français, à l'école nous

<sup>119</sup> TUAILLON, 2001, p. 15

<sup>120</sup> *Ibidem*

avons toujours parlé français. Où j'ai appris le patois ?... Quand je suis allé travailler, j'avais quel âge ? Dix-sept ans, je suis allé travailler dans une scierie, et bien, mon patron ne parlait que patois. » À l'issue de l'enquête, il apparaît pour un grand nombre de locuteurs que le francoprovençal peut servir à parler, dans une moindre mesure à écrire. Le déclin progressif qu'il a connu ajouté aux sanctions scolaires ont contribué à en cloisonner l'usage à l'intérieur de bornes assez rigides. Le francoprovençal a été de fait cantonné dans des espaces étroits comme le travail ce qui ne permet pas au locuteur de conjuguer l'épanouissement de sa personnalité et de son expression linguistique, ce qui – cercle vicieux – va à l'encontre de la vitalité de la langue.

### Une représentation partagée par les locuteurs tardifs

Nous retrouvons cette même distance entre la compétence linguistique et la compétence communicative à propos de la prétendue inaptitude du francoprovençal à exprimer les sentiments profonds. En situation de rupture dans la transmission familiale, notamment de la transmission maternelle, le locuteur tardif, même s'il maîtrise le code sur le plan de la syntaxe et fait preuve d'une richesse lexicale, aura néanmoins des difficultés à s'exprimer au sujet de domaines très spécifiques, tels l'intimité et les sentiments. En effet, le langage des sentiments appartenant à une sphère très personnelle, il n'est pas aisé de connaître les nuances de l'expression ou d'y accéder par le vocabulaire transmis par voie passive.

La langue comme trait de caractère du territoire. Cela se complète par une autre représentation qui en prouverait la véridicité : les Savoyards seraient fermés, ils n'exprimeraient pas leurs sentiments. Deux personnes rencontrées au cours de notre

enquête ont évoqué une preuve à leurs yeux du caractère très fermé des Savoyards : l'expression la *pourta de foura* ou la *pourta de diyo*, selon les endroits, pour désigner la porte d'entrée (littéralement, la porte de dehors <sup>121</sup>) serait la preuve que le Savoyard est réticent à laisser entrer les gens chez lui car ce que les Français définissent comme la porte d'entrée (dont la fonction est hospitalière) est en Savoie, une porte qui laisse les étrangers dehors. Selon nous, il s'agirait plutôt d'une manière différente d'appréhender globalement la maison, l'un la regardant de l'extérieur, l'autre de l'intérieur.

En réalité, la langue peut exprimer des sentiments profonds, même si la transmission demeure dans l'espace privé, domestique, intime et n'est pas audible dans l'espace public. Par exemple, le recueil de lettres de poilus en francoprovençal rassemblé par Jean-Baptiste Martin *Les poilus parlaient patois* nous permet d'accéder à la profondeur des émotions à l'époque de la Première Guerre mondiale <sup>122</sup>. Si la langue utilisée est dans la plupart des cas le français, seule langue écrite connue et transmise par l'école, le francoprovençal, comme l'occitan, ressort à travers des expressions liées à l'affectivité, que l'auteur ne saurait exprimer autrement que dans sa langue maternelle :

Parmi les mots les plus employés, ceux qui reviennent le plus souvent sont *poutou*, « baiser », et *adiou* ou *adiou* (façon de dire bonjour ou de prendre congé de quelqu'un dont on est proche) <sup>123</sup>.

<sup>121</sup> MARTENON, 2007, p. 305

<sup>122</sup> MARTIN J.-B., *Les poilus parlaient patois*, Lyon, EMCC, 2014

<sup>123</sup> *Ibidem*, p. 10

## Genre et pratiques de la langue : les filles et les femmes au ban de la transmission

Plusieurs informateurs nous ont fait part de leur émotion d'échanger en francoprovençal, n'ayant pas l'habitude de « parler patois à une dame ». Pour mieux comprendre cette affirmation, il faut analyser les circonstances de l'abandon de la langue, qui a concerné plus rapidement les femmes que les hommes. Nous avons recueilli de nombreux témoignages d'une transmission du francoprovençal par la voie paternelle ou en tout cas masculine. C'est le cas aussi de JC29, né avant la dernière guerre dans l'avant-pays savoyard :

« lou parè no parlavon pâ patué paske falave pâ, fajave tro péizan. Mon pare parlave avoué so parè, mé ma mare a jamé voulu parlâ patué. »

« les parents ne nous parlaient pas patois, parce qu'il ne fallait pas, ça faisait trop paysan. Mon père parlait patois avec ses parents, mais ma mère n'a jamais voulu parler patois. »

S'il s'agissait d'une « langue vilaine », elle était encore plus inappropriée dans la bouche d'une demoiselle que dans celle d'un valet de ferme, comme dans le témoignage de RE29 :

« Vale de ferme, diè la ferme pe ona sèizon. Le vale, on le parlave ren ke patué : le feune, tèzètè, no parlivon è fransè, mé louz ome, i falé parlâ patué. »

« Valet de ferme, à la ferme pour une saison. Au valet, on ne parlait que patois : les femmes, de temps en temps, nous parlaient en français, mais les hommes, il fallait parler patois. »

Les filles, destinées à être placées comme domestiques ou à faire des études sont élevées en français. Elles sont massivement des locuteurs passifs. Les garçons – futurs paysans, maquignons, artisans ou commerçants qui gravitent plus avec leur père au travail ont davantage été initiés – passivement ou activement au francoprovençal.

La contribution des femmes dans les groupes de patoisants et dans les concours littéraires est considérable. Leur statut de locuteurs passifs pourrait s'expliquer par un désir de « revanche » ou du moins d'une volonté de renouer avec leur enfance, avec les souvenirs d'une langue aimée mais mal maîtrisée parce qu'interdite.

## De langue maternelle à langue de fin de vie

Si le patois est perçu par certains comme une langue « utilitaire » peu adaptée à l'expression des sentiments, de nombreux locuteurs ont souhaité partager une observation quant au rapport entre francoprovençal et fin de vie. Des locuteurs de différents groupes d'âge et de différentes parties de la Savoie ont témoigné connaître un parent qui a recommencé à parler francoprovençal juste avant sa mort, souvent à l'hôpital. Le patois retrouve alors ses fonctions de langue maternelle (dans le sens littéral du mot), de langue du cœur. Parfois, c'est la seule langue que le malade est capable de comprendre. AF22 parle de son grand-père qui d'habitude parlait en français en famille : « ... kan mon gran-pare i ère a l'opital, i ère a la fan de sa via... avé komprèi ké lo patué è la linga de keür, de la mòre, dou paï. E i ère lo moman ké ou parlave to lo tin en patué. Mè avoué fierta ! Kan ire a l'opital, ou l'avé kompri ké i èra la linga de sa mòre, adon ou l'a koumincha a mè predzé an patué. »

« ... quand mon grand-père était à l'hôpital, il était à la fin de sa vie... il a compris que le patois était sa langue de cœur, de la mère, du pays. Et c'était le moment où il parlait tout le temps en patois. Mais avec fierté !

Quand il était à l'hôpital, il avait compris que c'était la langue de sa mère, donc il a commencé à me parler en patois. »

GM23 :

« ... ma mère est morte, et quand elle était... à l'hôpital, ma mère était sourde. ... Donc les infirmières, tout le monde lui criait, et puis donc moi c'est pareil, j'allais la voir, il fallait que je me mette contre son oreille et je lui parlais. Puis un jour pour faire un jeu de mot ou je ne sais pas quoi, je me suis mis à lui dire quelques mots en patois. Et elle m'a répondu, et je n'avais pas parlé très fort, et ça m'a intrigué. Je me suis mis à lui parler patois. Elle entendait tout ! Et on a passé encore une semaine avant son décès, nous avons parlé que le patois, et je lui parlais comme on parle entre nous et elle entendait parfaitement, et à tel point que les infirmières venaient et elles disaient : "Vous pouvez lui demander si elle veut boire, parce que nous on en a marre de le lui hurler". »

Remarquons que ce phénomène n'est pas particulier à la Savoie. En Vallée d'Aoste, des infirmières venues d'autres pays ont senti la nécessité d'apprendre le francoprovençal pour le parler aux malades. En Savoie, le contexte idéologique et linguistique ne le permet pas. En Vallée d'Aoste, le phénomène est plus massif et il est possible d'apprendre la langue facilement, notamment à l'école populaire du patois organisée par l'Administration régionale. En Savoie, ces cas où le patient ne comprend plus le français semblent plus rares, du moins les cas évidents comme ceux mentionnés ci-dessus. D'un côté les locuteurs du francoprovençal ne s'attendent pas à être compris par les médecins et les infirmières s'ils leur parlent patois ; de l'autre, le personnel médical ne conçoit pas l'idée qu'il faudrait apprendre à parler la langue du patient : ils préfèrent avoir recours à l'aide d'un proche de la famille du malade.

Ce phénomène en Savoie pourrait être plus répandu qu'il n'y paraît : on pense par exemple au bien-être mental des personnes résidant en

maisons de retraite qui déliées de leurs réseaux habituels de communication se trouvent isolées – comme c'est le cas de AGMI 3 à Beaufort <sup>124</sup>.

**124** Notons cependant que les effets thérapeutiques de l'usage des langues régionales avec les personnes âgées ont été étudiés et pris en compte dans d'autres départements français. Ainsi, par exemple, Dr Catherine Rannou-Postic du Conseil général du Finistère, raconte : « Les professionnels (médecin, infirmière, kinésithérapeute, aide-soignante, aide à domicile) relaient un constat : la détérioration des fonctions cognitives fait réapparaitre la langue apprise dans l'enfance (qui n'était plus parlée couramment, le français ayant pris le relais). Pour certains patients déments, le breton devient la seule langue pour communiquer... » (RANNOU-POSTIC Catherine, « Prendre en charge les personnes âgées », in *Le breton, Langues et cité*, n° 17, 2010, p.6. - Disponible sur : [https://www.culture.gouv.fr/content/download/93552/file/lc\\_17\\_breton\\_def.pdf?inLanguage=fre-FR](https://www.culture.gouv.fr/content/download/93552/file/lc_17_breton_def.pdf?inLanguage=fre-FR) L'usage du breton avec les personnes âgées peut par ailleurs être bénéfique pour gérer, par exemple, les crises d'agitation ou d'angoisse. Outre cette fonction thérapeutique, il a aussi une

fonction dans le lien social et intergénérationnel. Ainsi certains EHPAD du Finistère proposent l'enseignement du breton au personnel par les résidents : « Il en ressort, outre une amélioration dans la prise en charge des personnes désorientées, une dynamique de partage pour le groupe, la démotivation souvent présente chez les sujets institutionnalisés laissant place à une nécessité de les "canaliser" ! » (*ibidem*) Mentionnons aussi l'expérience du département du Tarn dont le Conseil général a édité et offert à l'ensemble des EHPAD du Tarn un livret-cd permettant une initiation à l'occitan aux non-locuteurs, afin de permettre au personnel des EHPAD de communiquer avec les patients dans la langue maternelle de ces derniers. Par ailleurs, certains EHPAD du Tarn font appel aux associations occitanes pour qu'elles interviennent auprès des résidents avec des ateliers culturels et linguistiques (cf. aussi « L'occitan : une passerelle intergénérationnelle aux atouts thérapeutiques avérés » : <https://fr.calameo.com/read/001547609b812ef401086>

## La langue pure

En examinant l'histoire de la langue et des études menées sur la langue, il apparaît qu'il n'existe pas d'écart réel entre les représentations des chercheurs, au cours des différentes époques, et les représentations propres aux locuteurs de la langue. On peut ainsi se demander si les interprétations savantes des phénomènes linguistiques sont tributaires des représentations populaires ou si, au contraire, celles-ci découlent des interprétations produites par les savants, qui seraient même parvenues dans certains cas à encourager des tendances intrinsèques. On pense une fois encore à la question de la variation, qui cristallise toute une série d'enjeux identitaires. Parfois emphatisée localement par les tenants d'un discours politique, aussi bien que par les érudits s'intéressant à la langue et à la valorisation patrimoniale, elle dessine en creux l'image d'une supposée pureté des origines. Par exemple, dans son dernier ouvrage, Roger Viret <sup>125</sup> établit encore un parallèle entre « l'eau fraîche » de la source, qui peut désaltérer tout le monde, et le francoprovençal.

La tentation de la pureté, dont tout dialectologue doit se méfier, menace le discours sur la langue, comme nous le lisons dans cette mise en garde : « tout linguiste est un homme de bon ordre qui voudrait que la carte des dialectes soit un jardin à la française » <sup>126</sup>. En réalité, l'idéal géométrique ne s'applique guère au francoprovençal (comme d'ailleurs il ne s'applique à aucune construction humaine, langagière ou autre) et ce « désordre qu'on est bien obligé d'observer mais qu'on adopte bien à contre-cœur » <sup>127</sup> est défini comme « la caractéristique fondamentale de la dialectologie » : « on peut en analyser la complexité, mais c'est pour constater que ce désordre est la plus naturelle image de la vie » <sup>128</sup>.

## Le mythe du bon locuteur

La question du bon locuteur, centrale en dialectologie, ne se posait *a priori* pas de la même manière dans le cadre de notre étude dont l'objectif était de recueillir les propos de toutes les catégories détaillées précédemment. Néanmoins le mythe du bon locuteur nous a poursuivi, tel que l'illustre notre description des profils des locuteurs et de leurs échelles de valeurs, signe qu'une certaine pratique dans le milieu francoprovençal a fini par affecter les représentations des locuteurs. Nous avons donc taché de nous intéresser aux représentations des personnes dans la variété des situations qui peuvent se succéder au cours d'une vie : des gens qui se marient, qui se déplacent, qui parlent sans réfléchir à la langue, qui mélangent les formes, qui font des emprunts, qui parlent la variété du père, de la mère, de l'épouse, des collègues, etc.

Ces phénomènes sont très nombreux et méritent d'être étudiés : d'ailleurs, les entretiens témoignent de cette mixité, due aux mariages entre jeunes gens de deux communes différentes, aux déménagements, aux déplacements professionnels, etc. Pour la même raison, l'approche du francoprovençal dans le département de la Savoie, nous a obligé à quelques incursions à ses marges : l'Albanais, les Bauges et le Val d'Arly qui s'étendent sur les deux départements, l'avant-pays savoyard si proche de l'Ain, la Maurienne ouverte sur le Piémont, etc.

<sup>125</sup> VIRET R., *Graméra savoyârda*, Institut de la Langue Savoyarde, Challes-les-Eaux, Editions GAP, 2015

<sup>126</sup> TUAILLON, 1983, p. 67

<sup>127</sup> *Ibidem*

<sup>128</sup> *Ibidem*

## La « langue morte »

L'expression « langue morte » ou « langue mourante » est très récurrente chez les locuteurs. Certains de nos informateurs ont ainsi évoqué la question en ces termes : « ça se perd, c'est dommage. Avec mes copains, on ne cherche même pas à parler ». MLI4, qui s'est exprimé ainsi au cours d'un entretien, paraît sensible au désintérêt qu'il a senti autour de sa langue du temps de sa jeunesse : il ne parle pas en francoprovençal et semble douter de sa fonction communicative.

RM5 a un comportement similaire : il préfère parler en français pendant l'entretien et affirme que « il est perdu, le patois, complètement perdu ». Il reconnaît parler patois de temps en temps, mais, comme il dit « pour jouer, quand on rencontre quelqu'un » et d'ajouter : « je le parle des fois dans ma tête, mais non, non, c'est fini. C'est fini. Franchement je regrette parce qu'on trouve dans le patois des mots, des intonations qui sont difficiles à traduire en français, qu'on ne retrouve pas ». On retrouve cette représentation d'une langue moribonde dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La « mort de la langue » a donc été décrétée bien avant que le dernier mot ne soit dit sur la question.

« On se demande comment il y a encore tant de Savoyards qui parlent patois à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. On peut estimer à 30.000, sur une population de 1.000.000, le nombre de Savoyards capables de parler en patois [...] Quel que soit le nombre assez élevé de patoisants savoyards en 1996, quel que soit l'engouement que le patois suscite aujourd'hui, il est difficile de prédire l'avenir de cette langue qui fut celle des Savoyards pendant quinze siècles. »<sup>129</sup>

<sup>129</sup> TUAILLON, 1997, p. 81

Pour d'autres, le francoprovençal est une langue morte du fait de la perte de leurs réseaux de sociabilité ou de l'absence de contexte pour l'exercer.

## Une sociabilité des locuteurs en perte de vitesse

Pour les locuteurs les plus âgés, qui ne se déplacent plus, les occasions d'échanger en francoprovençal se réduisent. Ils se trouvent aux marges d'un réseau social appauvri voire inexistant, quand les logiques migratoires et le rôle joué par la sociabilité élective vident le réseau de proximité.

Si autrefois, nous raconte JC28,

« kant on alave ou bistro diè la kmeuna i parlavan tu patué é i parlavan ren ke patué; damazho ke y ave pâ to sè pe enregistrâ... »

« Quand on allait au bistrot de la commune, tout le monde parlait patois et rien que patois; dommage qu'il n'y avait pas tout ça pour enregistrer... »

Maintenant « parler patois à l'intérieur de son village » peut devenir impossible :

« de conéso gnon k'on pou parlâ patué, »

(« je ne connais personne à qui parler patois »)

d'après les aveux de JJ31, mais pas uniquement pour des raisons liées à la vitalité de la langue : AD21 et TD21 décrivent bien la détresse de se retrouver dans un village où il n'y a plus de vie de village, où le centre du village a disparu, et avec elle « la taverne, pour se rencontrer ».

Un réseau parallèle se dessine aussi pour le francoprovençal via Internet, le même qui parfois contribue à vider les réseaux de la sociabilité traditionnelle. JB9 reconnaît ce changement :

« D sé loèn, u fon d'euna valâ, lo col fermâ l'èvèr... sèn loèn de teu... faèn sen ke poèn avoué Internet... »

« Je suis loin, au fond d'une vallée, le col fermé en hiver... nous sommes loin de tout le monde, nous faisons ce que nous pouvons avec Internet »

## Des « bons » moments pour parler

Pendant l'enquête, nous avons eu l'occasion d'interroger plusieurs personnes présentes à la Fête du patois de Reignier. Pour certains d'entre eux, qui n'avaient pas souhaité s'exprimer en francoprovençal pendant les entretiens, la fête est un déclic : la communication se fait facile grâce à l'immersion, d'où l'importance du contexte, sur laquelle nous insistons comme principe de base pour réussir une enquête.

Plus généralement, nous avons pu constater que la pratique du francoprovençal obéit à des contraintes d'ordre comportemental. Son usage n'est pas la libre expression d'un locuteur qui passe d'un code à l'autre en fonction des interlocuteurs : il est toujours soumis à une évaluation de la situation.

Par exemple, AMB I nous a raconté sa première conversation téléphonique en patois. Il avait fallu des circonstances émotionnelles très fortes, telles que l'hospitalisation d'une personne âgée très proche pour vaincre le tabou et oser parler comme en vis-à-vis :

« Elle était à l'hôpital, je lui ai téléphoné. C'était en français, on a commencé en français, puis on a continué au téléphone en patois, mais sans s'en rendre compte, c'est après que je me suis dit "tiens ! au téléphone !", parce que au téléphone quand-même c'est plus difficile de parler patois. »

GV12, quant à lui, nous raconte avoir toujours parlé au téléphone avec son frère, car c'était leur seule langue de communication, mais uniquement avec lui :

« Avec mon frère, on parlait patois comme ça (en vis-à-vis) et au téléphone aussi : on ne pouvait pas faire autrement... sinon on avait l'air ridicule, en représentation. »

Un autre informateur, en parlant de sa famille, tient à nous spécifier qu'avec son cousin, établi plus loin, il parle en patois au téléphone : langue de l'intimité,

le francoprovençal ne permet pas de passer à une autre langue sans enlever de l'authenticité à une conversation, dès qu'une connivence s'est instaurée entre deux interlocuteurs. Toutefois, le poids du regard de l'autre sur la communication francoprovençale a été tel par le passé, et probablement aussi les sanctions scolaires, que le tabou prime sur les habitudes linguistiques : par exemple le téléphone ne garantit pas cette condition d'intimité nécessaire à l'éclosion de l'expression en francoprovençal.

Les endroits très fréquentés ne plus. YC15 est une dame née au milieu des années 1920. Au cours de l'entretien, en nous parlant de sa jeunesse, elle évoquait les foires et les jours de marché et nous expliquait : « il y avait trop de monde pour parler patois, moi, ça m'est jamais arrivé de parler patois au marché ». Même si c'était quelqu'un du village qu'elle connaissait bien, elle ne pouvait pas imaginer tenir une conversation en patois en y rencontrant cette personne. Il s'agit là d'une pratique à situer dans le temps passé, car de nos jours les pratiques ainsi que les représentations de la langue ont changé.

Il semblerait que les locuteurs, beaucoup moins nombreux mais moins stigmatisés, n'auraient plus tendance à cacher cette pratique. GM23 parle ainsi de ce changement :

« Alors dans les années 2000 quand [...] je rencontrais des patoisants par exemple dans un supermarché du village à côté, là, et quand ils me voyaient ils savaient très bien que j'allais leur parler patois. Et c'était le jeu dans les rayons, ils cherchaient à m'éviter ! Parce qu'il y avait beaucoup de touristes, ils se disaient ça y est, devant tout le monde il va nous parler patois ! [...] Dix ans plus tard au même supermarché s'ils me voient ils me cherchent. Qu'il y ait des touristes ou pas. »



## Avec les animaux

La relation avec les animaux semble se faire spontanément en langue francoprovençale, surtout si elle a lieu loin des regards. Le témoignage d'AMBI nous l'explique :

«Dze me sé rindi kontcho y a pô lon tin ke dze sa pâ predjé fransé a le behye. Dz'é le polalye, dze lè prèdzo todzor an patué, lo tsin totora... I me samble pâ naturel de prèdjé fransé a le béhye : le polalye, le tsèt, le tsin. Le vatse, n'è pâ mè... »

«Je me suis rendu compte, il n'y a pas longtemps que je ne sais pas parler français aux animaux. J'ai les poules, je leur parle toujours en patois, le chien aussi... Il ne me semble pas naturel de parler français aux animaux : les poules, les chats, les chiens. Les vaches, j'en ai pas... »

Cette personne nous dit avoir pris l'habitude de parler ainsi aux animaux, même si elle n'avait pratiqué activement la langue qu'avec sa grand-mère. Voici d'ailleurs ses souvenirs liés au partage du francoprovençal :

«J'avais une grand-mère qui parlait vraiment très bien le patois, elle avait de très vieux mots et ça m'intriguait parce que c'était des mots que je n'entendais déjà plus dans la bouche de mes parents. Elle faisait l'effort pour me parler français puis au bout de cinq minutes : "oh, dze te prèdzo patué, le fransé me vin pâ biè" ("Oh, je te parle patois, le français ne me vient pas")»

## Une langue sous contrôle

L'impératif de garder la langue à l'intérieur de certaines limites nous rappelle les circonstances qui ont précédé un entretien (cf. PE30). Nos échanges avec GD s'étaient toujours faits en français : ils avaient été d'ailleurs rapides, ce qui ne nous avait jamais offert l'occasion de proposer à notre interlocuteur de passer au francoprovençal s'il le souhaitait. Enfin, le jour de l'enregistrement,

nous lui demandons si on peut parler en francoprovençal et notre informateur enchaîne avec un langage fluide et très riche jusqu'au dernier mot de l'entretien. Poser la caméra pour nous ne signifiait en rien arrêter l'entretien, encore moins passer au français, mais notre interlocuteur reprend en français, bien que nous n'ayons pas changé de code.

CV24 a fait l'inverse : il parlait tranquillement en francoprovençal jusqu'au moment de l'enregistrement. À notre demande de continuer en francoprovençal pour nous offrir un témoignage dans la langue, il nous fait part de son insécurité linguistique. Il est pourtant locuteur de langue maternelle, ayant pratiqué longtemps la langue et l'ayant aussi étudiée. Il dit préférer s'exprimer correctement en français et nous adresser par la suite vers de «bons locuteurs».

Ces derniers exemples nous offrent une vision nuancée de la pratique de la langue, qui sans être niée dans sa fonction instrumentale ne jouit pas d'un emploi généralisé auprès de certains locuteurs-usagers...

## Une langue qui ne sert à rien

Au cours de l'enquête, nous avons rencontré de nombreuses personnes qui ne parlaient pas cette langue en 1970 ou 1980. Pour eux, le francoprovençal était déjà une langue morte. PG27 appartient à cette catégorie de locuteurs tardifs : «pendant des années je n'ai plus pensé au patois, lorsque j'ai fait des études, lorsque j'ai fait différents métiers». La prétendue inutilité du francoprovençal domine dans certaines conversations, y compris parmi les locuteurs natifs, comme dans le cas de JOB3 :

«Avec mon patois je suis nul : ça me rend service nulle part, alors que si j'avais appris l'anglais je serai bon partout.»



Le même informateur, très étonné de notre intérêt pour la langue, avoue :

« Ça ne nous a vraiment pas marqués, parce qu'on n'aurait jamais pensé qu'un jour on nous reparle du patois, que c'était quelque chose de bien. »

« Été euna vargogne d parlâ patué, mém être agriculteur été euna vargogne. »

« Parler patois, c'était une honte, même être agriculteur c'était une honte »

Cette honte a pesé lourdement sur les pratiques et sur les représentations. RG6 nous explique :

« au moment de l'exode rural parler patois, c'était un peu dire d'où l'on venait, on était de la campagne, on était des paysans, on n'était pas des gens bien. Puis, maintenant on revendique un peu notre appartenance à ce milieu-là, parce qu'on en est sorti. »

Cette représentation affecte tout particulièrement les locuteurs tardifs, qui ne sont pas intégrés au réseau des locuteurs, donc plus fragiles dans leur maintien d'un lien avec la langue et plus sensibles à la perte des éléments du groupe, qui évolue souvent en vase clos.

### **Le syndrome du « dernier des Mohicans » : quand la disparition de la langue valorise socialement le dernier locuteur**

Chez certains de nos informateurs, le discours sur la mort imminente de la langue s'accompagne des réminiscences d'un passé révolu, associant une langue, qu'ils ne pratiquent plus guère, au voyage dans cet ailleurs qu'est la Savoie de leur enfance. C'est un discours porté par certaines personnalités donnant une image d'une pratique linguistique révolue, omettant les démarches de revitalisation et de recherche autour de la langue. Leurs voix, portées par des publications ou par des prises de parole publique, acquièrent une légitimité média-

tique et tendent parfois à occulter les autres représentations d'un plus grand nombre, voire à les influencer. D'ailleurs les locuteurs s'accommodent assez bien de cette situation qui les laisse à l'abri des regards et des critiques. Ce sont les *spectateurs*, comme les a nommés CV26, d'une manière provocatrice, pour en fustiger l'esprit passif.

De plus, il y a une fierté à être le dernier collecteur, comme il y a une fierté mêlée de nostalgie, à être le dernier locuteur<sup>130</sup>. Cette représentation bute parfois sur la réalité, entraînant des frictions, avec un ou plusieurs nouveaux locuteurs, imprévus, non attendus.

En effet, les propos de nos informateurs au sujet des nouveaux locuteurs traduisent souvent une certaine ambivalence : l'informateur se dit heureux qu'il y ait des jeunes encore intéressés, mais en même temps il met en avant leurs limites, des défauts de prononciation ou toute autre considération défavorable.

Plus souvent l'informateur affirme n'être pas au courant de l'existence de locuteurs jeunes, indice d'un système de relations assez fermé, où le locuteur ne parlerait en francoprovençal qu'avec un nombre limité et défini d'autres locuteurs, ce qui fortifierait la cristallisation de ses représentations.

**130** À ce propos, nous trouvons exemplaire le sous-titre du dictionnaire de *La Giettaz-Savoie : le patois du Haut Val d'Arly*, ouvrage réalisé par les derniers patoisants Giettois..., Évian, Cléopas, 2009

## La langue, le territoire et le patrimoine

Certains locuteurs affirment clairement l'idée selon laquelle le rapport au territoire est un élément fondamental de la pratique et du maintien du francoprovençal.

Cette relation, faisant partie d'une articulation plus complexe, reliant la langue, le territoire et l'identité, a été exprimée par des poètes et souvent citée par la suite par les acteurs de la revitalisation du francoprovençal et par les partisans d'une certaine idée autonomiste.

« N'sin Savoyards, na vraita race  
N'sin Savoyards, na vraita race d'homme bien  
fottus » (Just Songeon)  
« Nous sommes Savoyards, une vraie race  
Nous sommes Savoyards, une vraie race d'hommes  
bien bâtis »  
« Nan, nan éseyi pas d'nô robâ n'tron patoé !...  
Pouvre cmé sô roché, rude cmé l'boé d'ses gorlié,  
E-t-on bocon de ntra Savoé » (Alfred Desservettaz)  
« Non, non, n'essayez pas de nous voler notre  
patois !...  
Pauvre comme ses rochers, rude comme le bois  
de ses pieds de vigne,  
C'est un morceau de notre Savoie »

Le territoire investi de cette fonction catalysatrice pour la langue change selon les individus, au gré de leurs expériences. Par exemple, les locuteurs qui ne se sont jamais intéressés de manière intellectuelle à la langue savent parfois que le francoprovençal se parle aussi ailleurs, dans certains cas ils savent préciser qu'on le parle au Val d'Aoste. Il s'agit d'affirmations qui jaillissent de quelques souvenirs liés à l'expérience personnelle, conversations, voyages, rencontres. RM6, ayant pourtant travaillé avec un valet de ferme valdôtain du temps

de sa jeunesse, a ignoré longtemps que le Val d'Aoste et la Savoie ont en commun le francoprovençal :

« on a eu il y a bien longtemps, il y a 50 ans, un ouvrier agricole d'alpage qui était du Val d'Aoste. Il avait un nom tout à fait français, son père parlait français, lui, il parlait français, on parlait français, on avait le même âge... on n'a jamais communiqué en patois, je ne sais pas pourquoi, peut-être parce qu'on ne savait pas que ça pouvait se faire... »

Un autre informateur, tout en ayant été en contact avec beaucoup de Valdôtains, émigrés dans sa région (Beaufort), ne s'arrête pas trop sur la question linguistique, car un autre aspect paraît être encore plus profond : on chantait avec les Valdôtains, signe d'une communauté d'esprit très forte, qui va au-delà du partage de la même langue et des mêmes répertoires de chansons. La place occupée par la langue dans cette triade langue-territoire-identité n'est sans doute jamais vraiment la même et dépend aussi de l'importance accordée par chacun de nos informateurs au langage verbal dans l'ensemble de la communication.

Un discours plus articulé est l'apanage de ceux qui ont déjà réfléchi à la question, disposant de plus d'arguments pour illustrer leur représentation du territoire et de sa relation à la langue : le premier témoignage, celui de JB10, fait appel à l'image des racines.

« La question est comment se réapproprier le francoprovençal. Il faut qu'on aille encore un peu plus dans le virtuel et par réaction, systématiquement, quand on est perdu, on cherche ses racines pour se raccrocher à quelque chose. Tout être humain fonctionne comme ça. »

Un autre témoignage, celui de CV26, situe le francoprovençal dans une communauté d'esprit plus abstraite, mais liée au territoire par les activités ancestrales qui y sont pratiquées :

«Lo patué balyive euna fason de fare é d'esprimâ son edukachon : pe l'economi de no mô. On parlave pâ pe ren dire. Lo pieu biô souveni : l'esprèchon ke no lése lo patué.»

«Le patois offrait une façon de faire et d'exprimer son éducation : pour l'économie de nos mots. On ne parlait pas pour rien dire. Le plus beau souvenir : les expressions que nous laisse le patois.»

Loin d'être marginal ou sectaire, le discours identitaire est un passage obligé pour chaque individu à chaque phase de sa vie et pour chaque communauté humaine. Il constitue l'essentiel de la réponse à la question pourquoi cette langue ? Pourquoi cette terre ? Ayant pris une connotation négative à l'intérieur d'une vision stato-nationalitaire qui impose une identité nationale incompatible avec la notion de différence, on en vient parfois à oublier que le discours identitaire est la résultante d'un processus de construction identitaire qui est propre à tous les êtres humains, qui affirment qui ils sont et qui ils voudraient être par leurs actions ponctuelles et plus en général par leurs choix culturels. S'exprimer en francoprovençal peut alors être la réponse à une interrogation identitaire, mais pas uniquement. Comme nous l'avons vu précédemment, de nombreux locuteurs utilisent le francoprovençal parce qu'ils en ont l'habitude et parce qu'ils le maîtrisent mieux ou pas moins bien qu'une autre langue.

### **La revendication linguistique dans la construction de l'identité individuelle et collective**

La construction de l'identité s'appuie sur un récit de vie pour chaque individu et pour chaque communauté humaine. La langue, l'attachement à un territoire peuvent être des éléments constitutifs de ce récit.

La pratique et l'attachement aux langues régionales ont pris une connotation négative par le prisme de l'État-nation français qui a imposé dans son émergence à la Révolution française puis sa construction au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle une identité nationale unifiée, s'accommodant mal des particularismes régionaux.

À notre question, si parler francoprovençal ajoute quelque chose à la conversation, la plupart du temps la réponse est négative; mais en observant les échanges il nous semble que c'est sur le plan affectif que le locuteur en retire le plus de bénéfices. Par conséquent, l'identité du locuteur francoprovençal peut s'exprimer à travers la pratique de la langue.

S'il existe des dynamiques antagonistes, elles se situent à l'intérieur de la Savoie, entre un village et ses voisins, obéissant à ce principe d'affirmation identitaire qui passe aussi par la différenciation entre semblables, entre pairs, dans le cadre d'une sociabilité de proximité, faite d'interrelations complexes.

Dans le discours porté par les acteurs de la revitalisation du francoprovençal, le terme patrimoine est très consensuel. Le francoprovençal est considéré comme pouvant devenir lui aussi une institution «on bocon de ntra Savoé», un élément à sauvegarder, à valoriser et à faire connaître. Deux perspectives peuvent être envisagées dans cette patrimonialisation : soit sauvegarder pour conserver des traces de type archivistiques pour sauver de l'oubli un objet du passé, soit imaginer pour cette langue un rôle plus actif dans l'ensemble des actions culturelles.

### **Le sauvetage : revitaliser la langue ou ressusciter son enfance ?**

Il semblerait que des groupes de jeunes voudraient mieux connaître le patrimoine immatériel de la

Savoie : plusieurs informateurs, tels que AF22 ou RG6, nous ont parlé :

« de zhouèno que parlon pâ mé ke souèton miou conètre la lenga dou pai »

« des jeunes qui parlent pas mais qui souhaitent mieux connaître la langue du pays »

« De sé seu k'y a na ki voulon rèprène »

« Je sais qu'il y en a qui veulent reprendre »

D'autres ont pu constater que cet intérêt existe, après avoir animé des groupes de sensibilisation ou de véritables cours.

JJ31, content de partager son savoir avec les jeunes, nous raconte :

« On avé fé on groupe ityé. Iton biè interechè u débu, on ité mé de trinta avoué louz éfan. »

« On avait fait un groupe, ici. Ils étaient bien intéressés au début, on était plus de trente avec les enfants. »

### Un public de curieux qui ne trouve pas de structure d'apprentissage

Malheureusement, la revitalisation ne parvient pas toujours à échapper aux mêmes représentations qui ont « fossoyé » la langue vivante. De la même manière que l'école avait décrété la supériorité du français comme langue écrite sur la « vilaine langue » parlée au quotidien, à savoir le francoprovençal, (« Nous, c'est l'école qui a chassé le patois », affirme MF16) aujourd'hui le cours de francoprovençal doit passer par la langue écrite « parce que c'est une langue avec sa structure » (nous expliquait un animateur bénévole d'un groupe d'initiation à la langue), ce qui peut décourager certains. Toujours JJ31 :

« é poué kant i a falu kmensa a écrire, poué a aprindre, y a pa d'éfan k'èi resta, i son tu modâ »

« Et puis quand il a fallu commencer à écrire, et à apprendre, il n'y a pas eu un enfant qui soit resté, ils sont tous partis »

Les associations ne savent pas toujours comment répondre à la demande des jeunes. IC10, qui est membre d'une association patrimoniale, nous racontait :

« ça va pas assez vite, ils veulent avancer, avancer... ils sont venus quelquefois à nos réunions de travail, les jeunes, c'est vrai que c'est pas évident... »

Les réunions de travail étaient consacrées à la rédaction d'un dictionnaire. Une approche différente de la langue aurait peut-être satisfait la curiosité des jeunes, comme cela se fait dans le cadre contemporain de l'enseignement des langues vivantes qui privilégie l'approche communicative.

### Dictionnaires et lexiques

La rédaction du dictionnaire du patois de la commune est une démarche très partagée en Savoie. En effet, le questionnaire de Tuillon a stimulé la réflexion sur la langue et l'envie de sauver de l'oubli un patrimoine reconnu pour sa valeur. De plus, la diffusion de la graphie de Conflans a certainement favorisé ce processus, grâce à la possibilité concrète qu'une forme d'écriture accessible au plus grand nombre offrait au locuteur et par la suite au lecteur.

Nous reportons ici le témoignage de LD25, relativement à ce moment de découverte :

« Depuis mon enfance, je ne savais pas que c'était une langue, mais je savais que ça se parlait. »

Jusqu'au jour où un ami lui montre des livres : « Regarde, on peut même l'écrire... ». C'est la prise de conscience d'être le détenteur d'un patrimoine partagé avec une communauté :

« Il m'a fait connaître la graphie de Conflans, pour moi c'était un terrain totalement inconnu, mais j'ai trouvé cela génial ! »

C'est ainsi que de nombreux groupes se sont constitués et ont commencé à recenser tous les mots dont les participants se souvenaient, soit en

partant d'un dictionnaire français, soit en partant de quelques choix thématiques, soit en tentant de rappeler tous les mots commençant par une certaine lettre. Un travail énorme, dont parfois les promoteurs n'ont pas vu l'issue. Un dictionnaire est un instrument précieux pour la diffusion et la transmission d'une langue. Excellent support pour approfondir ses connaissances, œuvre monumentale, qui n'échappe cependant pas à la notion de finitude : comment, en effet, condenser toute la richesse de la langue dans un dictionnaire, à partir de toute la richesse du lexique, avec ses infinies valeurs sémantiques, et ses évolutions naturelles, dues à l'esprit du locuteur, jusqu'à la musique, aux jeux des intonations, aux rythmes, aux choix syntaxiques ?... Il y a lieu de se demander si cette démarche, répétée de village en village, ne serait pas portée par un projet non dit, qui se cacherait sous l'apparat d'un dictionnaire mais qu'il ne pourrait satisfaire à lui seul : celui d'ennobler la langue et de la rendre éternelle, au risque de la figer.

### **Sauvegarde de la langue et idéalisation**

Dans des représentations largement partagées, le francoprovençal est associé au monde agricole et à un passé révolu. L'enfance du locuteur joue souvent un rôle central, car elle correspond avec la période de contact avec la langue, souvent avant le départ vers la ville pour les études ou pour le travail, d'où on ne revient que pour les vacances ou à la retraite. Une atmosphère nostalgique englobe toute cette période, ainsi que les expériences qui l'ont marquée, avec une tendance à l'idéalisation qui, tout en étant empreinte de jugements positifs, repousse inexorablement le francoprovençal dans un monde parallèle, fictif, muséologique, accompli, qui ne rentre plus forcément en contact avec la modernité.

Il est possible de s'interroger sur la part d'idéalisation qui accompagne les démarches de patrimonialisation et qui nie (ou qui méconnaît ou qui ignore) l'existence d'un territoire vivant et parlant, précédent ou suivant la rencontre personnelle avec la langue. Notre enquête ne nous offre pas tous les éléments nécessaires pour approfondir les sentiments identitaires qui peuvent accompagner ces différentes démarches de récupération du francoprovençal, mais certainement l'articulation langue-territoire-identité subit fortement l'absence de l'élément territoire, ici réduit à une toile de fond. Dans cette optique, la présence de nouveaux locuteurs en milieu urbain, n'ayant pas de liens avec le territoire rural bouscule cette idée de la langue liée à une « Savoie éternelle » et à un certain cadre (rural) où se rejoignent des pratiques et des représentations ancestrales et où le lien se doit d'être très direct, presque charnel. En même temps, il est possible d'observer que le cliché, longuement exploité dans les études sur le francoprovençal qui tend à opposer les deux binômes « route-sentier, langue-dialecte », s'il a été vrai pendant quelques siècles, notamment à la suite de l'abandon du francoprovençal de la part des habitants des grandes villes, l'est de moins en moins, parce que l'intérêt intellectuel pour cette langue, sinon sa pratique, obéit à d'autres logiques et n'est pas l'apanage des villages les plus reculés. Comme dans le cadre d'autres processus de réappropriation culturelle, le francoprovençal commence à devenir un patrimoine consensuel après avoir été reconnu comme langue en danger, mais le processus ne fait que s'amorcer.

### **Une pratique de diglossie qui ne fait plus norme dans la société contemporaine**

La pratique du bilinguisme, voire du plurilinguisme, n'habite plus les esprits, comme on peut s'en

rendre compte dans les propos de MF16, qui est pourtant conscient d'avoir eu des parents bilingues qui utilisaient « le français à l'école et de retour à la maison, c'était le patois ».

Bien que tout le monde affirme qu'il est bon de connaître plusieurs langues, cette « gymnastique de l'esprit », comme l'a nommée cette informaticienne, est appréhendée avec perplexité. Quand on pose la question aux parents ou aux grands-parents sur leur expérience de transmission familiale de la langue, même s'il s'agit de locuteurs qui pratiquent la langue, ils affirment qu'il est dur de « montrer » de temps en temps quelques mots aux petits-enfants, alors qu'il suffirait de leur parler. Nous avons tout de même rencontré quelques cas de transmission familiale aux enfants en bas âge.

JJ31, qui est notre locuteur isolé, cité auparavant, s'interroge sur ce qu'il faudrait faire pour avancer : « I fô d'abô interechi ch'lo ke son interechà e poué le tè, prendre le tè de poui vni e on pa le tè... On a pa le tè de aprindre ou de parlâ patué kant on se rankontre, mé oz on le tè de aprindre l'anglé : i aprenon l'anglé e pouion pa aprindre lo patué. I pren pâ mé de tè d'on flan ke de l'âtro... »

« Il faut d'abord intéresser ceux qui sont intéressés et puis le temps, prendre le temps de venir et on n'a pas le temps... On n'a pas le temps d'apprendre ou de parler patois quand on se rencontre, mais ils ont bien le temps d'apprendre l'anglais : ils apprennent l'anglais et ne peuvent pas apprendre le patois. Ça ne prend pas plus de temps d'un côté que de l'autre... »

### La langue symbole

La prise de conscience collective, les démarches de patrimonialisation, la crise identitaire ont donné forme à ce qui a été nommé revitalisation de la langue. La pratique de la langue, pourtant en fort déclin, s'est étendue à des nouveaux locuteurs ou

à des locuteurs tardifs, à savoir à des individus qui « parlent parce que c'est important » considérant la langue en danger. Ainsi RM5 d'affirmer :

« J'ai oublié le patois pendant bien longtemps, puis j'y suis revenu quand il m'a semblé qu'il disparaissait. »

Utiliser une langue pour sa valeur, c'est reconnaître surtout sa valeur symbolique : dans cette logique, les circonstances de l'énonciation comptent plus que le message énoncé, l'auditeur compte plus que l'interlocuteur.

Mais la valeur symbolique de la langue peut être portée par d'autres éléments hormis sa pratique : le port du costume folklorique en est un. À Méribel, le groupe de patoisants *Lè Rodzètè* est né pour représenter l'identité locale à l'occasion des Jeux olympiques d'Albertville en 1992. Il est intéressant de noter dans cet exemple que la langue est ici un marqueur d'identité locale au même titre que le port du costume. Cet exemple nous incite à penser que le statut de langue-symbole n'est pas forcément le dernier élément d'un processus de représentation de la langue mais il peut en être l'élément déclencheur. Dans ce cas, une réflexion sur la langue locale s'est développée après coup à l'intérieur du groupe, dans une démarche de valorisation patrimoniale et de recherche linguistique : l'affirmation d'une valeur partagée a précédé la nomination, l'élément visuel admis dans le spectacle a permis l'émergence d'une identité locale et la récupération du patrimoine linguistique local.

### Associer la langue à d'autres symboles : un risque pour la vitalité linguistique ?

La Fête du patois, avec son déploiement de costumes, de danses et d'objets du passé est le lieu par excellence de l'union du visuel et du verbal : c'est notamment par le biais du grand défilé du dimanche matin, à la sortie de la messe, que la langue revêt sa fonction symbolique. Si la célébra-

tion dans toutes ses formes est une phase importante pour la langue-symbole, elle l'expose aussi à des risques, à notre avis encore plus que d'autres manifestations patrimoniales ou que certains objets de la vie matérielle, notamment celui de la cristallisation. Et dès qu'il y a cristallisation une déchirure se produit entre le monde des idées et le monde des vivants. Les jeunes ont souvent du mal à se retrouver dans le port du costume et par conséquent ils risquent de s'éloigner de la langue, si la relation est trop étroite entre la pratique de la langue et la pratique folklorique. C'est d'ailleurs ce que relèvent les journalistes qui signent les reportages sur ce genre de fête : ils finissent par prêter beaucoup plus d'attention à ce qui a trait au visuel – costumes, danses, objets-symboles décontextualisés, qu'à ce qui a trait au verbal, ce qui contribue à la diffusion d'une image de la langue enfermée dans le passé. Cependant, lors de la dernière Fête du Patois, ayant eu lieu à Reignier en Haute-Savoie les 12 et 13 septembre derniers, nous avons pu interroger plusieurs participants quant à leurs impressions sur la Fête : la présence de jeunes a été relevée par tous les participants, en dehors du défilé.

Un autre risque que peut encourir une langue-symbole c'est de se voir reléguée exclusivement dans son rôle symbolique et de perdre soudain son rôle de langue instrumentale, ce qui revient à nier l'existence des locuteurs, comme cela avait été le cas à l'époque de Just Songeon, déjà cité : « nous sommes des vivants, nous sommes de notre temps et l'étude du présent, la découverte des germes de l'avenir, nous intéressent davantage que la classification des legs du passé. La Savoie, ses usages, ses traditions, sa langue sont choses vivantes [...]. Nous sommes des vivants. Et qu'est-ce que la vie si on ne la rattache au milieu où elle se déroule ? Ce milieu tient à nous par toutes nos fibres »<sup>131</sup>.

## Une langue instrument des échanges pour rester utile et vivante

Dans la droite ligne des propos mis en exergue par la présidente du Centre de la Culture Savoyarde et marquant en même temps une évolution, le Conseil International du Francoprovençal, né en 2010, a inscrit dans ses statuts que la langue en usage dans ses séances et dans ses documents écrits est le francoprovençal. La rencontre publique organisée à l'intérieur de la Fête du Patois de Reignier tenue entièrement en francoprovençal, comme toutes les réunions précédentes, y compris le procès-verbal, avait pour but de redonner au francoprovençal une fonction que tous les locuteurs lui reconnaissent, celle de langue instrumentale. Ainsi le francoprovençal apparaît bien comme une langue vivante qui peut être utilisée publiquement pour parler de politique linguistique et d'actions culturelles à l'échelle des trois pays européens concernés par cette langue.

Défolkloriser la langue est aussi un objectif d'AF22, un jeune informateur, nouveau locuteur, engagé dans la revitalisation de la langue et qui s'active notamment pour rappeler que le francoprovençal « I é on moyin pe parlâ, pe komunikâ, mém pe nozôtr le zhouèno, le zhouèno de Savoà, mém le zhouèno de Val d'Ousta. »

« C'est un moyen pour parler, pour communiquer, y compris pour nous les jeunes, les jeunes de Savoie, comme pour les jeunes de la Vallée d'Aoste. »

---

<sup>131</sup> CHÂTEL, 1998, p. 370

Langue instrumentale donc, ayant une forte valeur affective, le francoprovençal revêt encore un ensemble de fonctions complexes auprès de certains locuteurs.

Les représentations évoluent et s'enrichissent dans l'échange. Or, très souvent nos informateurs vivent dans un isolement relatif. En dépit de leur volonté de promouvoir la vie associative et donc de travailler en réseau, les groupes de patoisants agissent souvent en local. Ils ignorent jusqu'à l'existence d'autres groupes et d'autres locuteurs, faisant leur les discours sur la langue morte, et ignorant que certains problèmes qui les empêchent d'avancer ont déjà été résolus par d'autres. Si la majorité reconnaît que la solidarité entre groupes permettrait de résoudre leurs problèmes, de nombreux obstacles semblent perdurer. Les déplacements ont autrefois posé problème dans une réalité montagnarde, mais de nos jours ce n'est généralement plus le cas : les moyens technologiques ont renouvelé la sociabilité de proximité avec la sociabilité élective à distance. Cela permet de rapprocher les patoisants qui, en dépit de la distance et de la raréfaction des locuteurs, parviennent à se rencontrer et échanger. C'est ce que font les membres de l'ACA (Aliance culturèla arpitàna) et pour cette raison, la langue-symbole prime pour eux sur l'enracinement dans un territoire et sur l'attachement à une certaine variété. Loin de les gêner, l'ORB les rapproche dans la communication et dans le partage du francoprovençal. C'est parce que l'écriture met en avant le rôle symbolique de la langue que les conflits ont été parfois si vifs entre les défenseurs des différents systèmes graphiques. Un nouveau locuteur, LD25, étant passé aussi par l'expérience de l'écriture, reconnaît « y avoir mis un peu trop d'émotivité » et avoir pris par la suite un peu de recul, en laissant tomber les questions plus idéologiques pour

retrouver le plaisir d'une utilisation de la langue comme outil de communication :

« À vouloir trop se demander comment écrire, on n'écrit plus du tout. C'est un peu le problème de beaucoup de gens, malheureusement. »



## QUEL AVENIR POUR LE FRANCOPROVENÇAL ?

---

Langue en danger. Il semble que le francoprovençal le soit bien en Savoie où les locuteurs, peu nombreux, soient porteurs d'une vision assez pessimiste de l'avenir de la langue : conglomérat de variations villageoises, inutilité de la langue, langue déjà morte... De nouveaux moyens d'échange, la circulation internationale des idées et des personnes grâce à la multiplication des moyens de communication pourraient apporter de nouvelles perspectives.

L'unité du domaine, à savoir « l'unité fondamentale des parlers francoprovençaux »<sup>132</sup> telle que les linguistes l'avaient cernée dans les textes littéraires serait invalidée par la spécificité du patois de la commune, la notion d'intercompréhension qui permet aux locuteurs de différentes variétés de se comprendre et de communiquer perdant alors de sa valeur. Une nouvelle idéologie (au sens anthropologique du terme) de la pratique linguistique a ainsi vu le jour, portée par le réseau de la revitalisation : chaque village, chaque commune produit une variété propre, limitant le patois à une communauté délimitée. Cette idéologie tend à cristalliser l'usage du patois du village à l'intérieur du village ou à la rigueur « à l'aire de bonne intercompréhension »<sup>133</sup>. Le patois du village s'est ainsi progressivement retrouvé à n'être guère parlé à

l'extérieur et les variétés francoprovençales, en dehors de celles connues, sont stigmatisées jusqu'à diffuser la conviction que toute communication en dehors du village est problématique, voire inutile. Cette idée s'accompagne de la conviction que « l'organisation d'une vaste unité linguistique sur un très grand ensemble national et même international est un progrès nécessaire »<sup>134</sup> : dans cette optique, le francoprovençal n'est plus nécessaire à la communication et peut être remplacé par la langue nationale, sauf à l'intérieur d'un certain cadre familial où le locuteur ose en faire sa langue instrumentale.

Cette représentation réductrice de la langue francoprovençale perçue comme une somme de variétés non inter-intelligibles n'est cependant pas partagée par tous. En effet, celle du locuteur resté en dehors du réseau de la revitalisation est très différente. En outre, cette vision peut être facilement contredite par les réalités économiques et culturelles historiques où les locuteurs exportaient leur parler local à la foire ou au marché, sachant mettre en place diverses stratégies de communication pour pallier les difficultés dues à la variation des formes.

### Vers une revitalisation du francoprovençal au XXI<sup>e</sup> siècle ?

---

La période actuelle se caractérise par un mouvement inverse : ce sont les gens de la ville qui viennent aujourd'hui vivre à la campagne. Ainsi on voit apparaître, par exemple, dans les montagnes savoyardes des granges réhabilités comme résidences secondaires, voire principales. Ces installations sont facilitées par le développement des transports et l'usage croissant des véhicules privés permettant actuellement de vivre à la campagne et

---

**132** DURAFFOUR A.,  
*Phénomènes généraux  
d'évolution phonétique dans  
les dialectes francoprovençaux*,  
Grenoble, 1932, p. 108

**133** TUAILLON, 2001, p. 19

---

**134** *Ibidem*

d'aller travailler en ville. Simultanément, des anciens habitants qui étaient partis travailler dans les villes retrouvent au moment de la retraite leur village natal. Ni les uns, ni les autres ne pratiquent plus les activités agro-pastorales qui caractérisaient le mode de vie de leurs ancêtres, et dans ce sens forment un nouveau groupe social. Ce sont souvent eux qui s'intéressent aux « traditions » locales et, entre autres, aux « patois », et qui forment le groupe émergent des nouveaux locuteurs ou des locuteurs tardifs. Difficile de prédire si les uns et les autres arriveront à assurer un avenir au francoprovençal en Savoie.

S'il s'agit bien d'une langue en danger dont la survie est aléatoire et qui ne bénéficie pas pour le moment d'une politique volontariste, ni d'une grande visibilité au sein d'une démarche patrimoniale qui bouge ses premiers pas, nous avons pu constater que la pratique de la langue est plus consistante que ce que le discours courant laisserait imaginer. D'ailleurs, le fait d'avoir pu mener l'enquête en utilisant très souvent le francoprovençal comme langue instrumentale constitue une preuve de ce que nous venons d'énoncer. Un point sur lequel nous entendons nous démarquer par rapport à la pensée dominante, c'est la question de l'intercompréhension, représentée tantôt comme une entrave à la communication, tantôt comme la preuve d'un état dialectal destiné à reculer face à l'avancée de la langue nationale et plus en général des grandes langues de communication. En réalité, en vertu de la spécificité de notre approche par le biais de la langue francoprovençale, nous avons pu constater que l'intercompréhension est générale sur tout le département de la Savoie. Des échanges en langue efficaces et satisfaisants peuvent avoir lieu aujourd'hui comme jadis et les usagers, qu'ils soient des locuteurs natifs ou des nouveaux locuteurs, sont demandeurs d'occasions de

rencontre et de situations de communication : les différentes fêtes organisées à tour de rôle dans les différentes régions, aussi bien que les moyens informatiques contemporains compensent en partie la raréfaction des échanges directs typiques de la sociabilité villageoise de la société préindustrielle. Et face au recul de la pratique au quotidien, en dépit du manque de structures préposées à la transmission et à la diffusion de la langue, des signes positifs apparaissent dans le panorama francoprovençal de la Savoie, notamment une volonté auprès de quelques institutions de reconnaître la valeur patrimoniale d'une langue longtemps méprisée, et des nouveaux locuteurs motivés à la parler par une véritable conviction personnelle et non par simple tradition, au sens étymologique. Vestiges ? Fantômes ? Restes ? Que peut-on donc encore faire avec du francoprovençal de nos jours ? Au-delà des pistes de réflexion ouvertes par cette étude, il est possible d'entrevoir de nouvelles perspectives pour le francoprovençal et de nouveaux usages possibles. On ne peut pas se cantonner à des idées reçues, telles que le francoprovençal serait une langue moribonde ou simplement une langue en perte de vitesse, parce que, au-delà du nombre imprécisé des locuteurs et des usagers, la vitalité des associations est là pour démentir l'argument prétendu d'une désaffection par rapport au francoprovençal. Les variables sont nombreuses et rien n'est moins certain que le chemin qu'emprunteront les locuteurs du futur, qu'ils soient natifs, ou tardifs, ou de jeunes apprenants, mais il est fort probable que d'autres enquêtes sur le francoprovençal en Savoie verront encore le jour.

# ANNEXE

## Liste des informateurs cités dans le rapport

Personnes interviewées (avec enregistrement) : 51

Entretiens enregistrés : 40

Entretiens non enregistrés : 4

Observations : 6

Communes où se sont déroulés les entretiens et

les observations : 25

Période : 7 juillet 2015 – 10 octobre 2015

NOM	Genre	Année de naissance approximative	Localisation [1]	Profil socio professionnel
JPS1	M	1940	Tarentaise	art
JC2	F	1940	Arlysère	enseignement
JOB3	M	1940	Arlysère	artisanat
PB4	M	1940	Arlysère	enseignement
RM5	M	1943	Grand Chambéry	enseignement / administration
RG6	M	1943	Grand Chambéry	administration
PC7	M	1955	Tarentaise	art
CDR8	M	1992	Grand Chambéry	administration
JB9	M	1960	Maurienne	agriculture
GP_IC10	F – M	1950	Maurienne	agriculture
AMB_SAI11	F – M	1940-50	Tarentaise	enseignement
GV12	M	1940	Tarentaise	tertiaire
IM20	F	1930	Maurienne	agriculture
AF22	M	1987	Maurienne	tourisme
GM23	M	1945	Cœur de Savoie	ingénieur
CV24	M	1940	Avant pays savoyard	enseignement
LD25	M	1965	Grand Chambéry	cheminot
CV26	M	1940	Maurienne	agriculture
PG27	M	1930	Grand Chambéry	enseignement
JC28	M	1940	Avant pays savoyard	agriculture
RE29	M	1920	Grand Lac	artisanat
PE30	M	1940-1960	Cœur de Savoie	tertiaire
JJ31	M	1922	Avant pays savoyard	agriculture/tertiaire
HD32	M	1950	Maurienne	ouvrier
GMC33	M	1930	Maurienne	agriculture
SHB34	F	1950	Arlysère	enseignement

[1] Afin de préserver l'anonymat des informateurs, la localisation renvoie aux sept territoires constitutifs du département de la Savoie : Arlysère, Avant-pays savoyard, Cœur de Savoie, Grand Chambéry, Grand Lac, Maurienne, Tarentaise.

# BIBLIOGRAPHIE

---

- *Dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition*, Paris : V<sup>e</sup> de Bernard Brunet, 1762 - Version électronique : FRBNF39326699
- *Le Petit Robert* - Version électronique - consultée le 03.05.2015
- *Larousse* - Version électronique - consultée le 03.05.2015
- *La Giëttaz-Savoie : le patois du Haut Val d'Arly*, ouvrage réalisé par les derniers patoisants Giettois..., Évian, Cléopas, 2009
- ABRY-DEFFAYET D., ABRY N., *Le Parler des Savoies et ses histoires à rire*, Paris, Christine Bonneton éd., 2013
- ARACIL LI.V., *Conflit linguistique et normalisation dans l'Europe nouvelle*, Nancy, CUE, 1965
- ASCOLI G.I., « Paul Meyer e il franco-provenzale » in *Archivio glottologico italiano*, 2, 1876, pp. 385-395
- ASCOLI G.I., « Schizzi franco-provenzali » in *Archivio glottologico italiano*, 3, 1878 [1874], pp. 61-120
- BALDINGER K., « L'importance de la langue des documents pour l'histoire du vocabulaire gallo-roman » in *Les anciens textes romans*, 1963, pp. 41-62
- BÉJEAN H., « No, i falèy' pa nèyi Tìnyè » (« Non, il ne fallait pas noyer Tignes ») in Duch C., Béjean, H., *Le patois de Tignes*, Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, Les Amis du Vieux Tignes, 1998, pp. 300-301
- BERT M., Costa J., MARTIN J.-B., *Étude FORA : Francoprovençal et Occitan en Rhône-Alpes*, Lyon, INRP, ICAR, DDL, 2009. Disponible sur : [http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Etude\\_FORA\\_rapport\\_définif.pdf](http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Etude_FORA_rapport_définif.pdf)
- BÉTEMPSA., « À propos du débat linguistique en Vallée d'Aoste » in *Union Valdôtaine* 17, n° 1, janvier-février 1981, pp. 26-30
- BICHURINA N., « La "mort" des langues et les "néo-locuteurs" : le cas de "l'arpitan" » in R. Colonna (dir.), *Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs, contre-pouvoirs*, Limoges, Lambert-Lucas, 2014, pp. 243-253
- BICHURINA N., *L'émergence du francoprovençal. Langue minoritaire et communauté autour du Mont-Blanc*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2019
- BROGGINI G., « Le patois savoyard : une langue morte en l'an 2000 ? » in *Le Messager*, 4 septembre 1981
- CELI A., *La Vallée d'Aoste : biographie d'une région*, Aoste, Le château, 2004
- CAMERON D., « Language endangerment and verbal hygiene: History, morality and politics » in Duchêne A. (dir.), Heller M. (dir.), *Discourses of Endangerment*, London & New York, Continuum, 2007, pp. 268-285
- CHÂTEL J., « Mélanges en hommage à Marius Hudry » in *Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère*, 1998, tome XXVI, Moûtiers
- COUTY A., « Rinma savoyarda du zargon de servante, nourrece et buyandire », texte inédit, *Édition critique de dialogues et monologues de théâtre en dialecte savoyard (fin XVI<sup>e</sup> - début XVII<sup>e</sup> siècle)*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Lyon II, 1985
- DÉQUIER D., LÉARD G., *Patois, humour et diablerie, Le patois dans la vallée de la Maurienne*, Modane, Éditions Pont du diable, 1991
- DUCHÊNE A., HELLER M., « Discourses of endangerment: Sociolinguistics, globalization and social order » in Duchêne A. (dir.), Heller M. (dir.), *Discourses of Endangerment*, London & New York, Continuum, 2007, pp. 1-13

- DUNOYER C., *Les nouveaux patoisants en Vallée d'Aoste*, Aoste, Musumeci, 2010
- DURAFFOUR A., *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes francoprovençaux*, Grenoble, 1932
- EDUR-KAR, *Harpeitanya*, [S.l.], Edur-Kar éd., 1973
- FERGUSSON Ch., « Diglossia » in *Word*, 15, 2, 1959, pp. 325-340
- FISHMAN J., « Bilingualism with and without diglossia ; diglossia with and without bilingualism » in *Journal of Social Issues* 23, 2, 1967, pp. 29-38
- FRÉCHET C., *Dictionnaire des régionalismes de Rhône-Alpes*, Paris, Honoré Champion, 2015
- GAGNY A., *Dictionnaire du français régional de Savoie*, Paris, Christine Bonneton éd., 1995
- GAL S., « Multiplicity and contention among ideologies: a commentary » in *Pragmatics*, 2(3), 1992, pp. 445-450
- GARDETTE P., « Le francoprovençal écrit en Lyonnais et en Forez au Moyen Age » in *Revue de Linguistique Romane*, 1968, p. 32
- GARDY Ph., LAFONT R., « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan » in *Langages*, 1981, Volume 15, n° 61, pp. 75-91
- GASQUET-CYRUS M., « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques » in *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n° 6, Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 227-246
- GILES H., POWESLAND P.F., *Speech Style and Social Evaluation*, London, Academic Press, 1975
- GRÉGOIRE Henri (abbé), *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, Convention nationale, 1794, pp. 1-19. Disponible sur : [https://fr.wikisource.org/wiki/Rapport\\_sur\\_la\\_nécessité\\_et\\_les\\_moyens\\_d'anéantir\\_les\\_patois\\_et\\_d'universaliser\\_l'usage\\_de\\_la\\_langue\\_française](https://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_sur_la_nécessité_et_les_moyens_d'anéantir_les_patois_et_d'universaliser_l'usage_de_la_langue_française)
- GUICHONNET P., *Le Parler savoyard*, Payot et Rivages, 1986
- HARRIETA J., *La lingua arpitana (francoprovenzale) : con particolare riferimento alla lingua della Val di Aosta*, 1976
- HUDSON R.A., *Sociolinguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980
- HYMES D.H., « On communicative competence » in Pride J.B., Holmes J., *Sociolinguistics: selected readings*. Harmondsworth, Penguin, 1972a, pp. 269-293
- HYMES D.H., « Models of the Interaction of Language and Social Life » in *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, ed. by J.J. Gumperz and D. Hymes. Holt, Rinehart & Winston, 1972b
- *International Journal of Sociology of Language*, vol. 2015, n° 231, Mouton de Gruyter. Disponible sur : <https://www.degruyter.com/journal/key/IJSL/2015/231/html>
- JAFFES A., *Ideologies in action: language politics on Corsica*, Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 1999
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005

- KRISTOLA., « Politiques et discours linguistiques explicites en Suisse occidentale (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » in *Sprachdiskurs in der Schweiz: vom Vorzeigefall zum Problemfall ? Le discours sur les langues en Suisse : d'un modèle d'exemple à un cas problématique ?* Berne, Académie suisse des sciences humaines et sociales, 2005, pp. 49-64
- LAGARDE Ch., « Le "colonialisme intérieur" : d'une manière de dire la domination à l'émergence d'une "sociolinguistique périphérique" occitane » in *Glottopol : Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 20, juillet 2012, pp. 38-54. Disponible sur : <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>
- LAFONT R., « Sobre l'alienacion. II.Ara » in *Viure*, n° 3, automne 1965
- LAFONT R., *La révolution régionaliste*, Paris, Gallimard, 1967
- LAFONT R., *Sur la France*, Paris, Gallimard, 1968
- LAFONT R., *Décoloniser en France : les régions face à l'Europe*, Paris, Gallimard, 1971
- LAFONT R., *Clefs pour l'Occitanie*, Paris, Seghers, 1971
- LODGE R.A., *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue [French, from dialect to standard. French]*, Paris, Fayard, 1997
- MARGUERAT Ph., « Pratiques juridiques et usages linguistiques dans le domaine francoprovençal du XIII<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle » in *Marzys*, 1971, pp. 151-161
- MARTENON G., *Dictionnaire et grammaire de patois. Entremont et Chartreuse*, La Ravoire, Imprimerie Arc-Isère, 2007
- MARTIN N., *Noëls et chansons nouvellement composés...*, C. Gardet, Annecy, 2<sup>e</sup> éd., 1973 [1555]
- MARTIN J.-B., *Le francoprovençal de poche*, Assimil évasion, 2005
- MARTIN J.-B., *Les poilus parlaient patois*, Lyon, EMCC, 2014
- MARZYS Z., *Actes du Colloque de dialectologie francoprovençale* (Neuchâtel, 23-29 septembre 1969), Neuchâtel / Genève, Faculté des Lettres / Droz, 1971
- MARZYS Z., « De la scripta au patois littéraire : à propos de la langue des textes francoprovençaux antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle » in *Vox romanica*, 1978, pp. 193-213
- MATTHEY M., MEUNE M., « Le francoprovençal en Suisse. Genèse, déclin, revitalisation » in *Revue transatlantique d'études suisses*, n° 2, Université de Montréal, 2012. Disponible sur : [https://llm.umontreal.ca/public/FAS/llm/Documents/2-Recherche/le\\_francoprovençal.pdf](https://llm.umontreal.ca/public/FAS/llm/Documents/2-Recherche/le_francoprovençal.pdf)
- MEYER P., « Compte rendu de : Ascoli 1874 » in *Romania*, 4, 1875, pp. 293-296
- MEYER P., « C et G suivis d'A en provençal » in *Romania*, 24, 1895
- MILROY J., MILROY L., « Linguistic change, social network and speaker innovation » in *Journal of Linguistics*, 21, 1985, pp. 339-384
- MOLARD E., *Le mauvais langage corrigé ou Recueil par ordre alphabétique d'expressions et de phrases vicieuses usitées en France et notamment à Lyon*, Lyon, 1810
- NICOLAÏ R., « Le contact des langues : point aveugle du "linguistique" » in *The contact : Framing its Theories ans Descriptions/Contact : descriptions, theorisations, cadrages*, ed. by Robert Nicolaï, *Journal of language Contact*, Thema I, 2007a
- NICOLAÏ R., « Contacts des langues et contact dans la langue : hétérogénéité, construction de l'homogène et émergence du "linguistique" » in *Journal of language Contact*, Thema I, 2007b
- O'ROURKE B., PUJOLAR J., RAMALLO F., « New speakers of minority languages: the challenging opportunity - Foreword » in *International Journal of Sociology of Language*, vol.2015, n° 231, 2015, pp. 1-20

- PANNATIER G., « À la quête des sources » in *Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Études francoprovençales « René Willien »*, 20-21 décembre 2003, ITLA, Aoste, 2004, pp. 329-336
- PERRET A., *Guide des Archives de la Savoie*, Chambéry, 1979
- PETITJEAN C., « Représentations linguistiques et accents régionaux du français » in *Journal of language Contact*, Varia I, 2008
- PIVOT B., *Revitalisation de langues postvernaculaires : le francoprovençal en Rhône-Alpes et le rama au Nicaragua*, thèse de doctorat, Lyon (manuscrit), 2014
- RANNOU-POSTIC Catherine, « Prendre en charge les personnes âgées », in *Le breton, Langues et cité*, n° 2010, 17, p. 6. - Disponible sur : [https://www.culture.gouv.fr/content/download/93552/file/lc\\_17\\_breton\\_def.pdf?inLanguage=fre-FR](https://www.culture.gouv.fr/content/download/93552/file/lc_17_breton_def.pdf?inLanguage=fre-FR)
- REMACLE L., *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1948
- RENZI Lorenzo, SALVI Gianpaolo (collab.), *Nuova introduzione alla filologia romanza*, Bologna, Il Mulino, 1992
- RÉZEAU P., *Dictionnaire des régionalismes de France*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2007
- SAID Edward, *Des intellectuels et du pouvoir* [Representations of the Intellectual : The 1993 Reith Lectures, Pantheon Books, 1994], Chemla Paul (trad.), Eddé Dominique (rev.), Paris, Seuil, 1996
- SIBILLE J., « De l'adaptation de la graphie dite classique de l'occitan aux variétés les plus atypiques : Le cas de -t final en vivaro-alpin et de -s du pluriel en cisalpin méridional » in *Carnets d'Ateliers de sociolinguistique*, 2014, pp. 161-173
- STICH D., *Parlons francoprovençal : Une langue méconnue*, Paris, L'Harmattan, 1998
- STICH D., *Dictionnaire francoprovençal/français, français/francoprovençal. Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée*, Thonon-les-Bains, Le Carré, 2003
- SCHÜLE E., « Histoire linguistique de la Vallée d'Aoste » in *Bulletin du Centre d'Études francoprovençales « René Willien » de Saint-Nicolas*, n° 22, 1990, Aoste, Imprimerie Valdôtaine
- TAVERDET G., STRAKA G., *Les français régionaux : actes du colloque sur le français parlé dans les villages de vigneron*, organisé par la Faculté des Lettres et de Philosophie de l'Université de Dijon, 18-20 novembre 1976, Klincksieck, Paris, 1977
- TELMONT., MÉDÉLICE J., « Langues et dialectes dans l'arc alpin » in *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 35, décembre 2013, pp. 69-80
- TRUDGILL P., *Dialects in contact*, Oxford, UK, New York, NY, B. Blackwell, 1986
- TUAILLON G., « Littérature en patois savoyard » in *Bulletin Philosophique et Historique*, Paris, 1960, pp. 481-500
- TUAILLON G., « Le fragment d'Albéric est-il écrit en francoprovençal ? » in *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à Georges Straka*, vol. I, Lyon / Strasbourg, Société de linguistique romane, 1970, pp. 459-476
- TUAILLON G., *Francoprovençal, progrès d'une définition*, Aoste, Duc, 1983
- TUAILLON G., « La graphie de Conflans pour le patois savoyard » in *Les Nouvelles du Centre d'Études francoprovençales « René Willien »*, Aoste, Imprimerie Valdôtaine, 1984, pp. 5-8



- TUAILLON G. (préf.) in Duch C., Béjean H., *Le patois de Tignes*, Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, Les Amis du Vieux Tignes, 1998, p. 7
- TUAILLON G., « Survivances du patois savoyard » in *Bulletin du Centre d'Études francoprovençales « René Willien »*, Imprimerie Valdôtaine, Aoste, 1991, pp. 52-65
- TUAILLON G., « Comment parlaient et écrivaient les Savoyards au cours des siècles » in *Nouvelles du Centre d'Études francoprovençales « René Willien »*, Aoste, Imprimerie valdôtaine, 1997, pp. 67-82
- TUAILLON G., *La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, ELLUG, 2001
- TUAILLON G., *Le francoprovençal*, tome I, Aoste, Musumeci, 2007
- VILLERMET Ch., *Sauvegarde et protection d'un patrimoine local. Montsapey... son patois local... une langue pure*, Albertville, Borlet, 2014
- VIRET R., *Graméra savoyârda*, Institut de la Langue Savoyarde, Challes-les-Eaux, Éditions GAP, 2015
- VARASCHIN D., *Tignes, la naissance d'un géant*, PU Artois, 2002
- VON WARTBURG Walther, *Origines des peuples romans*, Paris, PUF, 1941 [1939]
- VON WARTBURG Walther, *La fragmentation linguistique de la Romania*, Paris, Klincksiek, 1967 [1950]
- VURPAS A.M., « Écriture, langues communes et normes » in *Actes du Colloque tenu à l'Université de Neuchâtel du 21 au 23 septembre 1988*, Neuchâtel-Genève, Faculté des lettres de Neuchâtel, Librairie Droz, 1993, pp. 171-184
- VURPAS A.M., « Frankoprovenzalische Skripta » in *Lexikon des Romanistischen Linguistik*, II/2, Tübingen, Max Niemeyer, 1995, pp. 389-405
- VURPAS A.M., « Les scriptae francoprovençales » in *Travaux de dialectologie francoprovençale*, IPG, Université Catholique de Lyon, Lyon, 2004
- VURPAS A.M., *Moqueries savoyardes. Monologues polémiques et comiques en dialecte savoyard (1594-1604)*, Lyon, La Manufacture, 1986
- WANDRUSKA M., « Plaidoyer pour le plurilinguisme » in *Revue de linguistique romane (RliR)*, 39, 1975, pp. 108-121



# SITOGRAPHIE

---

Rapport n° 09.11.450 Culture « Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes », Lyon 2009 : <http://www.rhonealpes.fr/485-langues-regionales-rhone-alpes.htm#par16931>

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France>

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France>

<http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Bretagne/Files/Politique-et-actions-culturelles/livre-et-lecture/Langues-de-France/Delegation-generale-a-la-langue-francaise-et-aux-langues-de-France>

[http://www.rhonealpes.fr/uploads/Externe/9e/PRE\\_FICHER\\_1473\\_1432825479.pdf](http://www.rhonealpes.fr/uploads/Externe/9e/PRE_FICHER_1473_1432825479.pdf)

<http://francaisdenosregions.com/2015/09/08/la-prononciation-du-francais-parle-dans-le-domaine-francoprovençal/>

[www.lexilogos.com/savoyard\\_dictionnaire.htm](http://www.lexilogos.com/savoyard_dictionnaire.htm)

<http://www.envoiedugros.fr/wordpress/traditions/patois-savoyard>

[www.henrysuter.ch/glossaires/patoisF0.html](http://www.henrysuter.ch/glossaires/patoisF0.html)

[www.25images.ish-lyon.cnrs.fr/summer\\_school-ddl2012/video/jean-baptiste-martin-professeur-emerite-dynamique-langage-universite-de-lyon-region-rhone-alpes-francoprovençal/fr](http://www.25images.ish-lyon.cnrs.fr/summer_school-ddl2012/video/jean-baptiste-martin-professeur-emerite-dynamique-langage-universite-de-lyon-region-rhone-alpes-francoprovençal/fr)

« L'occitan : une passerelle intergénérationnelle aux atouts thérapeutiques avérés » :  
<https://fr.calameo.com/read/001547609b812ef401086>